

2m 11. 3127.1

Université de Montréal

UNE VIE EN PRISON

Par :

Nathalie Girard

École de Criminologie

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Criminologie (M. SC).

Décembre 2003

Copyright, Nathalie Girard, 2003



HV
6015
U5!
2004
V.003

0

0

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

UNE VIE EN PRISON

Présenté par :

Nathalie Girard

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Madame Marion Vacheret
président-rapport

Monsieur Maurice Cusson
directeur de recherche

Monsieur Guy Lemire
membre du jury

SOMMAIRE

Le présent mémoire consiste en un récit de vie d'un délinquant ayant passé plus de trente ans en détention. Les événements de cette vie sont mis en rapport avec les faits rapportés en criminologie. Le récit est abordé et présenté dans un ordre chronologique ayant comme ligne maîtresse deux grands thèmes criminologiques, soit : la trajectoire criminelle et la trajectoire correctionnelle, le tout recouvrant ainsi deux réalités centrales de l'existence de monsieur Dubé : sa délinquance récidivante, sa vie en prison et ses multiples expériences correctionnelles.

La revue des écrits est formée de quatre parties portant sur des thèmes qui rejoignent les propos tenus par notre interlocuteur et nos intérêts criminologiques. La première, présente les trajectoires criminelles et traite de la famille, de l'enfance et du statut socio-économique. Ensuite, le sentiment d'injustice subie est abordé de concert avec la rébellion, ainsi que le problème classique de la récidive. La deuxième partie: la trajectoire correctionnelle, introduit le lecteur à ce que nous savons sur la vie en prison. La troisième partie, expose des informations criminologiques de deux autobiographies de délinquants. Enfin, la quatrième partie porte sur le système correctionnel et la libération conditionnelle.

Le corpus empirique repose sur deux cassettes vidéos enregistrées par notre sujet, sur des entrevues directives avec ce dernier pour éclaircir certains faits et des vérifications dans diverses sources écrites. Un entretien directif a été réalisé avec une sœur du sujet pour documenter la partie « enfance » du récit.

Il ressort de ce mémoire que la trajectoire criminelle de monsieur Dubé correspond assez bien à celle des délinquants chroniques décrite dans les travaux criminologiques. Certains traits méritent d'être soulignés: l'importance du vol dans la genèse de la délinquance chronique et le sentiment d'injustice subie qui pousse à la rébellion et à la récidive. La trajectoire correctionnelle de monsieur Dubé est marquée par un certain art de vivre en prison et une révolte jamais éteinte contre le système correctionnel et la société en général.

Mots clés: récit de vie, trajectoire criminelle, trajectoire correctionnelle, sentiment d'injustice subie, vie en prison, récidive, vol, rébellion.

EXECUTIVE SUMMARY

The following dissertation offers an account of an offender's more than 30 years in detention and examines the facts, as reported, in the context of contemporary thought in the field of criminology. The account is presented and examined in chronological order, with a principal focus on two broad criminological themes- criminal trajectory and prison trajectory. This combined focus serves to highlight the two central realities of Mr. Dubé's life, specifically his repeat offending and a prison life that includes numerous prison experiences.

Our review of the literature is divided into four parts to consider themes related to the subject's account as well as our own areas of interest in criminology. The first part presents criminal trajectories and explores issues pertaining to family, childhood and socio-economic status. This followed by an examination of feelings of injustice and rebellion and a study of the classic problem of repeat offending. The second part focuses on prison trajectory and introduces the reader to what we know about the realities of prison life. The third part provides criminological information based on two offender autobiographies. In part four, we conclude with an examination of the correctional and parole systems.

Our empirical corpus is comprised of two videotape recordings by the subject along with subject interviews conducted for the clarification of relevant facts. In addition, we referred to various written sources and interviewed one of the subject's sisters to document the « childhood » portion of his life.

Our work leads us to conclude that Mr. Dubé's criminal trajectory corresponds to those of chronic offenders profiled in various criminology writings. We believe that certain traits are worth noting : the significance of theft at the genesis of chronic delinquency and the feeling of injustice at the root of rebellion and recidivism. Certain prison-life skills and an unresolved revolt againsts the correctional system and society as a whole mark Mr. Dubé's prison trajectory.

Keywords : life account, criminal trajectory, prison trajectory, feeling of injustice, prison life, repeat offending, recidivism, rebellion.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE _____	I
EXECUTIVE SUMMARY _____	II
LISTE DES ABRÉVIATIONS _____	V
REMERCIEMENTS _____	VI
INTRODUCTION _____	1

CHAPITRE I: LES ÉCRITS: TRAJECTOIRE CRIMINELLE ET CORRECTIONNELLE, AUTOBIOGRAPHIES DE DÉLINQUANTS, SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LIBÉRATION CONDITIONNELLE

La trajectoire criminelle

Caractéristiques générales de la trajectoire du délinquant chronique _____	6
Famille, enfance et statut socio-économique _____	13
Sentiment d'injustice subie et la rébellion _____	15
Récidive _____	16

La trajectoire correctionnelle

La vie en prison : quelques données essentielles _____	17
La violence en prison _____	18
L'Art de vivre en prison _____	20

Deux autobiographies de délinquants

Roger Caron _____	21
The Jack Roller _____	23

Informations sur le système correctionnel et la libération conditionnelle

Bordeaux _____	25
Le vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul _____	27
Le Centre Fédéral de Formation _____	30
Le Leclerc _____	30
Le pénitencier de Cowansville _____	31
L'Établissement Archambault _____	31
Le pénitencier de Kingston _____	32
Le pénitencier de la Saskatchewan _____	32
Le pénitencier de Donnacona _____	32

La libération conditionnelle

Un peu d'histoire _____	33
Le Fonctionnement de la libération conditionnelle _____	34

CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE

Démarche méthodologique	39
La méthode qualitative	39
Le type d'entretien utilisé	40
Données complémentaires et vérifications	44
L'analyse	44
Pertinence et limites	45

CHAPITRE III : LE RÉCIT : UNE VIE EN PRISON

I-Enfance et adolescence	48
II-Première incarcération : Le vieux Pénitencier de St-Vincent-de-Paul et le CFF	69
III-Libre mais pas pour longtemps	89
IV-St-Vincent-de-Paul, c'est la jungle	107
V-Direction: Le Pénitencier de Kingston	115
VI-1966, Libération	118
VII-Péripéties à Sorel	123
VIII-Le Leclerc et Cowansville	128
IX-Fréquentations douteuses	132
X-Le coffre-fort	135
XI-La guerre se déclare	138
XII-Point de non-retour	142
XIII-Procédures judiciaires	147
XIV-Tentative de suicide et transfert	150
XV-1987, retour au Québec	154
XVI-La vie reprend son cours	158
XVII-Réincarcéré pendant huit mois	162
XVIII-Réincarcéré une autre fois	169
XIX-Libéré encore une fois	172

CHAPITRE IV : COMMENTAIRES ET CONCLUSION

Origine d'une trajectoire criminelle	175
Le sentiment d'injustice subie	178
L'art de vivre en prison	180
La récidive et l'inadaptation sociale	181

ANNEXE I

Chronologie de vie, faits marquants	185
-------------------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE

190

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- Alto : Alternative toxicomanie
- CFF : Centre Fédéral de Formation
- C.N.L.C. : Commission Nationale des libérations conditionnelles
- CSST : Commission de la santé et de la sécurité au travail.
- DACOR : Dossiers administratifs correctionnels
- ÉCHO : Effort, communication, honnêteté et orientation
- G.R.C. : Gendarmerie Royale du Canada
- LSCLC : Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous conditions
- L.U. : Living Units
- PC : Cellule de punition
- S.C.C : Service correctionnel du Canada
- S.C.Q : Service correctionnel du Québec
- S.Q : Sûreté du Québec.
- URSM : Unité régionale de santé mentale

REMERCIEMENTS

Pour réaliser ce mémoire, j'ai pu compter sur de nombreuses personnes. En premier lieu, je voudrais remercier le sujet principal de cet écrit, Monsieur Marc Dubé d'avoir soumis son intérêt à mettre sur papier le récit de sa vie et, d'avoir fait preuve d'une grande collaboration et d'un intérêt soutenu pour le réaliser, en plus de m'avoir fait confiance car, sans tout cela, le présent mémoire n'aurait pas d'âme. Merci à Stéphane pour sa collaboration téléphonique auprès de monsieur Dubé et, pour m'avoir transmis les informations nécessaires dans des délais raisonnables pour que je puisse poursuivre la rédaction du récit de vie. Merci à Céline pour m'avoir accordé une entrevue pour documenter la partie traitant de l'enfance du récit et de m'avoir si bien accueilli dans sa demeure. Un gros merci à mon directeur de maîtrise, Monsieur Maurice Cusson pour sa patience, sa disponibilité, son professionnalisme et ses judicieux conseils portés sur mon manuscrit afin de m'amener à une plus grande réflexion criminologique. Merci à Ginette qui a pris plusieurs heures de son précieux temps pour corriger mon mémoire. Merci de tout cœur à mes parents et à mes sœurs qui ont cru en moi, particulièrement, Rachelle, pour son soutien et son oreille attentive lorsque j'étais désespérée et, Manon, pour ses appels à tous les jours pendant deux ans pour me demander où j'étais rendue dans mon mémoire, pour ses nombreux encouragements, que j'ai cessé de compter depuis, et son énergie dans mes moments d'abattement et, aussi, pour avoir eu tant foi en moi lorsque je doutais de mes capacités. Merci à Fabienne pour son aide non négligeable pour la présentation de ma demande d'admission à la maîtrise qui, est à la base de ce projet, car, sans cela, il n'aurait demeuré qu'un rêve. Merci à mes amis (es) qui m'ont aidée chacun à leur façon par leur écoute, leur visite, leur présence, leurs invitations pour me changer les idées et leur arrivée surprise chez moi le matin avec un petit déjeuner ou le soir avec une bouteille de vin pour finir la soirée. Merci à tout le monde qui a gravité de près ou de loin dans ma vie lors de la réalisation de mon mémoire de maîtrise. Merci à la vie de m'avoir permis de mener à bien ce beau défi.

INTRODUCTION

Ce mémoire relate l'histoire de vie d'un homme qui a passé plus de trente ans en prison. Ce travail se donne comme objectif de rapporter le plus fidèlement et lisiblement possible le récit que cet homme fait de sa propre vie.

Ce mémoire s'inscrit dans une tradition assez longue en criminologie qui a été mise à l'honneur par des auteurs aussi importants que Shaw, C., (1930) dans *The Jack Roller* et Sutherland, E., (1937) dans *le Voleur Professionnel*. Les histoires de vie permettent de retracer l'ensemble de la trajectoire criminelle et correctionnelle d'individus pris dans leur singularité.

Celui que nous appellerons monsieur Dubé, à qui nous donnons la parole, a souhaité et a pris l'initiative de nous raconter sa vie. Il s'est enregistré lui-même; il a répondu à nos questions. Nous avons vérifié bon nombre de ses dires et nous avons rencontré l'une de ses sœurs. Par le recoupement de ces informations, nous avons construit le récit de sa vie en l'organisant selon un ordre chronologique et, accessoirement, thématique. Monsieur Dubé a eu l'occasion de lire et relire le texte dans lequel nous lui donnons la parole. Il a proposé des corrections et des modifications que nous avons incorporées dans le texte.

Dans le premier chapitre du mémoire, nous effectuons une revue des écrits portant sur les trajectoires criminelles et les trajectoires correctionnelles. Le chapitre deux est consacré à la méthodologie. Nous y présentons notre procédé pour la cueillette des données, notre marche à suivre chronologique et thématique, nos sources d'informations, sans oublier les limites certaines à notre présente étude. Le chapitre trois, de loin le plus important, présente le récit de vie de monsieur Dubé tel qu'il nous l'a raconté avec les modifications requises pour que le texte soit ordonné et de lecture facile pour le lecteur. Le chapitre quatre présente nos commentaires et notre conclusion. Nous y reprenons les principaux thèmes ressortant du récit de monsieur Dubé et nous les rattachons aux connaissances criminologiques qui s'y

subordonnent. Finalement, une annexe boucle le mémoire; il s'agit d'une chronologie de la vie de monsieur Dubé qui énumère ses faits marquants.

CHAPITRE I

**LES ÉCRITS: TRAJECTOIRE CRIMINELLE ET
CORRECTIONNELLE, AUTOBIOGRAPHIES DE
DÉLINQUANTS, SYSTÈME CORRECTIONNEL ET
LIBÉRATION CONDITIONNELLE.**

Le matériel que nous a fourni monsieur Dubé en racontant sa vie couvre un vaste ensemble de questions du point de vue de la criminologie. Notre revue des écrits se rattache essentiellement aux diverses questions qui ont été traitées par monsieur Dubé lorsqu'il a relaté sa vie. Deux réalités occupent une place décisive dans l'existence de monsieur Dubé. Premièrement, sa délinquance et deuxièmement, sa vie en prison et ses multiples expériences dans le système correctionnel. Dans les deux cas, la vie racontée par monsieur Dubé présente des trajectoires. Or, la criminologie récente, particulièrement la criminologie développementale, insiste sur leur importance. Les trajectoires criminelles sont importantes dans les écrits et, dans le cas de monsieur Dubé, la trajectoire correctionnelle est cruciale. Cela dit, notre revue des écrits est dictée par la thématique que nous fournit monsieur Dubé.

Nous avons décidé d'organiser notre revue des écrits en la divisant en quatre parties. La première portera sur les trajectoires criminelles, plus particulièrement sur les trajectoires telles que l'appréhendent les criminologues québécois. Notre présentation des trajectoires criminelles contiendra quatre grandes parties. Dans la première partie, nous présenterons l'allure générale des trajectoires criminelles présentées par des auteurs et, notamment, deux grands spécialistes de la question, Fréchette et Leblanc. Dans cette même partie, nous traiterons également du vol; type de délit important dans la genèse de la délinquance de monsieur Dubé. Par la suite, dans la deuxième partie de cette première, nous traiterons de la famille, de l'enfance et de la pauvreté. La criminologie a toujours insisté sur l'importance de la famille et de l'enfance comme origine de la délinquance et il se trouve qu'effectivement nous disposons d'informations utiles de la part de monsieur Dubé qui peuvent être mises en rapport avec ce que les écrits criminologiques nous apprennent. Notre troisième thème est le sentiment d'injustice subie, un phénomène observé depuis longtemps. Déjà, dans les années'50, Étienne De Greeff insistait sur l'importance de ce sentiment et, depuis, nombre de criminologues ont évoqué cette dimension du problème. Or, dans le cas de monsieur Dubé, le sentiment d'injustice subie est présent dans son témoignage, il est étroitement lié à la rébellion et, c'est pour cette raison que nous allons traiter brièvement de ces questions. Finalement, le

problème classique de la récidive est une question qui nous intéresse dans la mesure où monsieur Dubé a une longue série de délinquance récidivante et, lors de notre dernier contact avec celui-ci, il était toujours incarcéré au pénitencier.

La deuxième partie de cette revue des écrits portera sur les trajectoires correctionnelles. Il s'agit d'introduire le lecteur à ce que nous savons sur la vie en prison. Pour ce faire, nous évoquerons quelques données essentielles de la vie carcérale, notamment sur la violence en prison et sur l'art de vivre en prison. Enfin, la troisième partie présentera des informations criminologiques de deux autobiographies de délinquants, notamment celle de Roger Caron Matricule 9033 et The Jack Roller. La quatrième partie portera sur le système correctionnel et sur la libération conditionnelle. Nous présenterons la prison de Bordeaux, lieu où monsieur Dubé a séjourné plusieurs mois. Dans cette même ligne de pensée, nous brosserons le portrait du système canadien des pénitenciers en introduisant brièvement chacun des établissements où monsieur Dubé a purgé une sentence significative. Finalement, nous exposerons sommairement le fonctionnement contemporain de la libération conditionnelle dont monsieur Dubé parle également dans son récit et auquel il a eu affaire à quelques reprises.

LA TRAJECTOIRE CRIMINELLE

Les caractéristiques générales de la trajectoire du délinquant chronique

Tout être humain, quel qu'il soit, naît, vit et meurt. Que l'on soit riche, pauvre, honnête ou voleur, l'évolution existentielle s'inscrit dans un processus où l'individu intègre ou rejette les comportements et les valeurs auxquels il est confronté. Par conséquent, l'ensemble des décisions et actions tant positives que négatives érige la trajectoire de vie de chacun, d'où ressort l'authenticité, la richesse et la couleur de chaque histoire de vie.

Pour débiter notre discours traitant des trajectoires criminelles ou des carrières, nous nous référons à Blumstein et coll., (1986), qui nous livrent une définition fort intéressante de ce qu'ils entendent par le mot «carrière» (ou trajectoire) criminelle. D'ailleurs, dans notre présentation, nous endosserons leur point de vue. Dans leur perspective, ils exposent la carrière criminelle comme étant les caractéristiques de la séquence temporelle des crimes commis par un délinquant individuel. Ils énumèrent les paramètres principaux de la carrière criminelle: la participation qui renvoie au pourcentage d'individus dans la population en général qui ont commis au moins un délit pendant une période de référence. En second, vient la fréquence qui est le nombre moyen de délits commis annuellement par les délinquants actifs durant les années où ils ne sont pas incarcérés. Troisièmement, c'est la durée qui est le temps écoulé entre le premier délit d'un individu et son dernier. Cusson (1998) réplique en disant que le mot carrière est porteur de confusions. «Le mot carrière laisse entendre que les criminels seraient assez souvent des professionnels en voie d'une mobilité sociale ascendante. Or, il n'en est rien : on cherche en vain dans la vie de la majorité des délinquants quelque progression que ce soit» (p.74).

La conduite délinquante ne fait pas exception à la règle. En effet, elle s'inscrit dans les patrons de conduite comme tout autre agissement et ce, même si elle consiste en un comportement antisocial de par l'anarchie qu'elle génère et le message de rejet des normes sociales que ces auteurs véhiculent. Comme le disent si bien Fréchette et Leblanc (1987), pour comprendre la conduite délictueuse, il faut passer par

« l'étude du processus de développement à l'intérieur duquel l'orientation s'amorce, s'amplifie et finalement se consolide » (p.90). Afin de pénétrer et de comprendre le développement dudit processus, ils nous présentent des aspects majeurs à investiguer, venant fournir chacun à leur manière du poids dans la balance, rendant ainsi le processus délictuel à maturité.

En premier lieu, Fréchette et Leblanc (1987) traitent de **la précocité**. Lorsqu'ils parlent de précocité, ils renvoient à l'âge du début de la délinquance. Ces auteurs nous rapportent deux faits connus sur la précocité: 1- « une forte proportion de ceux qui perpètrent des crimes sont des jeunes » (p.91) ; 2- « la fréquence des actes est à son maximum dès le début de l'âge adulte et même au milieu ou à la fin de l'adolescence dans certains pays » (Ibid). D'ailleurs, ils disent que «chez les délinquants québécois, l'apogée dans la production des délits se situe au milieu de l'adolescence » (p.92).

L'âge du premier délit prend une importance capitale dans plusieurs travaux comme étant « un facteur-clé de prédiction de la durée, du rythme, de la gravité et de la criminalité subséquente » (Ibid). S'appuyant sur des auteurs tels Sellin, Ohlin, Cormier, Robins, Fréchette et Leblanc (1987) affirment que la précocité est un indice majeur de la prédiction de la fréquence et de la gravité de la délinquance. Plus un individu commence tôt dans sa vie à commettre des actes délictueux, plus il a de chance de devenir délinquant.

Comme plusieurs autres, Fréchette et Leblanc (1987) utilisent eux aussi l'âge du premier délit pour évaluer la précocité chez leurs sujets. Pour évaluer celle-ci, ils séparent le début de la vie en 3 périodes :1- Début de la période de latence (8 ans)

2- Fin de la latence (11 ans)

3- Début de l'adolescence: 1^{er} temps (12 à 14 ans)

2^e temps (15 à 17 ans)

ans)

Leurs résultats démontrent que l'activité délictuelle commence jeune. Chez une bonne moitié de leurs sujets (396) avant 12 ans et presque tous entre 12 et 14 ans. Ils poursuivent en constatant que «les diverses manifestations de la délinquance ne débutent donc pas à n'importe quel moment de l'adolescence. Donc, en fonction de la période de développement, l'individu s'adonne à un type de délinquance». (p.98). Ils soutiennent que la période de latence est caractérisée par une délinquance ludique (vol à l'étalage) etc., la puberté, par une délinquance technique et utilitaire et, qu'ensuite, vient une « délinquance plus organisée, audacieuse et dangereuse » (Ibid).

En deuxième lieu, Fréchette et Leblanc (1987) traitent de **la persistance**. Elle consiste en «la consolidation de la délinquance comme un processus à double mouvement successif» (p.99). Le premier se traduit par «l'apparition des comportements délictueux et une augmentation rapide des agirs » (p.98). Le deuxième, quant à lui, « correspond à l'établissement de ces comportements dans l'agir » (Ibid) (ils en viennent à un mode de fonctionnement).

Dans leur étude, sur les 396 jeunes judiciairisés (rencontrés au milieu et à la fin de l'adolescence), Fréchette et Leblanc (1987) relatent que la persistance moyenne est de 5,02 ans. Ils remarquent que «la pratique délinquante, pour la majeure partie des sujets, s'étale sur des périodes de temps vraiment prolongées» (p.100). De nombreuses études arrivent au même constat : bien qu'il y ait de la stabilité dans la conduite délinquante dans les phases de la vie, seule une minorité d'individus s'y enfonce pendant des années. Néanmoins, certains acquièrent une chronicité dans l'agir délinquant et ce, «malgré les risques encourus (agirs dangereux), les conflits interpersonnels, les inconvénients sociaux et judiciaires, etc., la délinquance les accapare et devient une ornière...» (p.101). Dans la deuxième moitié de l'adolescence, un groupe limité de délinquants assidus continue d'être à l'œuvre activement alors que la grande majorité des infracteurs se retire. La conduite délictuelle chez le délinquant chronique se distingue de celle des adolescents conventionnels. En effet, elle «ne se définit pas principalement comme une mise à

l'essai des interdits sociaux ou comme un test des limites sociales; (...) elle semble plutôt une source d'inadaptation sociale» (p.107). Pour « ce groupe limité de délinquants assidus, acharnés à s'activer criminellement, capables d'accélérer leur cadence et porteurs d'une véritable chronicité dans l'agir; chez ceux-là, la conduite délinquante est assez à proprement parler «stabilisée» et leur trajectoire, qui les conduit presque fatalement vers une criminalité adulte, devient beaucoup plus facile à prédire que celle des adolescents dont la délinquance est plus fugace» (p.108).

Troisièmement, Fréchette et Leblanc (1987) parlent de **gradation**. La gradation consiste au fait que « chaque type de délits apparaît à un âge donné, les plus bénins émergeant les premiers et les plus graves (...) se manifestant plus tard » (p.108). Il s'agit là d'observer l'escalade dans les comportements ou plutôt la gradation de ces derniers. La gradation entraîne un enchaînement : transgressions mineures, dérogations de gravité moindre et, ensuite, actes lourds. Pour nous faire constater cela, les auteurs dressent une liste de 11 catégories de délits, soit : menus larcins (dès l'âge de 8 ans), vol à l'étalage, vandalisme, vol simple, désordre public, vol avec effraction, vol d'une personne, drogue, vol de véhicule et vol grave s'accompagnant de violence, sont déjà encourus. Ensuite, de par leurs résultats, ils concluent que « de 10 à 14 ans, la quasi-totalité des catégories des délits s'amorce » (p.111). On voit par cela une augmentation constante de la gravité des actes parmi lesquels dominent les vols. Bref, le début de l'adolescence est une période critique où l'individu passe des choses anodines aux actes compromettants.

En posant un regard plus approfondi sur les 11 délits énumérés ci-haut, présentés par Fréchette et Leblanc (1987), une constatation s'impose d'elle-même. Il est évident que **le vol** constitue une activité très prisée. En effet, six des 11 délits constituent différents types de vols, allant du vol à l'étalage au vol grave accompagné de violence. Malgré leur différence de gravité, ils sont tous, au premier abord, des vols en soi puisqu'ils consistent à dérober quelque chose à quelqu'un sans son consentement. Bien que chacun des vols se manifeste à un âge donné, en fonction de la gravité qu'il représente, il n'en demeure pas moins qu'ils

sont tous actualisés à la fin de l'adolescence. D'où le vol prend une place considérable dans la genèse de la délinquance. En effet, ce dernier est souvent l'activité délinquante de prédilection, tant chez les adolescents que chez les adultes. Ainsi, comme nous le rapporte Hanigan (1991) «au Québec en 1987, deux jeunes sur trois arrêtés pour infraction au Code criminel (16622 sur 24718) l'étaient pour des délits contre la propriété» (p.36-37), autre fait venant démontrer que le vol occupe une place prépondérante dans la délinquance.

La **motivation** venant soutenir la commission de l'acte délinquant vient à son tour nous en apprendre sur son auteur. Le fait-il pour la recherche de sensations fortes ou bien pour des raisons économiques? Parmi l'ensemble des vols, le vol par effraction se distingue des autres. Selon Hanigan (1991), d'un côté, il peut couronner «une carrière délinquante d'adolescent conventionnel» (p.40), de l'autre, projeter l'individu dans «le début d'une carrière criminelle structurée» (Ibid) adulte. Elle poursuit en disant que le fait de passer de la recherche du plaisir à celle ayant une finalité économique requérant une préparation quelconque démontre l'épanouissement délinquant de l'acteur et sa façon de se représenter l'acte.

Quatrièmement, Fréchette et Leblanc (1987) traitent de l'**activation**. Celle-ci peut venir «mettre en évidence l'impact hautement criminogène d'un enlèvement rapide dans l'activité délictueuse» (p.112). Cela nous renvoie donc à la précocité, qui nous rappelle que, plus l'individu débute tôt ses agirs, plus il y a de chances que sa délinquance soit abondante par la suite. De leur étude, ils ressortent trois observations : 1- «La délinquance générale est fonction de l'enchaînement diachronique de plusieurs formes de délinquance, certaines étant surtout stimulées par une précocité marquée, d'autres l'étant par la puberté» (p.115); 2- «Ceux qui perpètrent massivement les actes délinquants les plus graves ont été, pour la plupart, des infracteurs précoces» (Ibid); 3- Certains actes tels : vandalisme, vol à l'étalage, menus larcins, «de par leur apparition hâtive, stimuleraient la productivité délictueuse ultérieure et en provoqueraient la recrudescence» (p.116).

De ces constatations, Fréchette et Leblanc (1987) élaborent trois modèles explicatifs nouant les principaux liens entre la précocité délinquante et l'activation subséquente. Notre intérêt se porte sur celui rejoignant le thème de la trajectoire criminelle du délinquant chronique. Ce modèle «reflète une délinquance matériellement grave, qui s'appuie sur un engagement précoce et qui a bien des chances de correspondre à une orientation antisociale structurée et en expansion» (p.117).

La sous-dimension du **polymorphisme** est élaborée à son tour. Ce dernier consiste «dans le cumul de plusieurs catégories de délits par un même sujet. Cumul signifiant ici qu'un sujet a posé des actes de diverses natures, soit simultanément, soit consécutivement » (Fréchette et Leblanc, 1987, p.118). Leur conclusion; l'agir délinquant est hétérogène.

Afin de renchérir les connaissances sur la progression délictuelle, Fréchette et Leblanc (1987) dressent deux processus majeurs d'évolution de la délinquance. Celui traitant de la délinquance extensive « délinquance style de vie » mérite notre intérêt pour la thématique de la trajectoire criminelle. Ce processus renferme «une délinquance souvent précoce, graduellement consolidée (dans le sens où elle envahit de plus en plus le comportement du jeune), essentiellement acquisitive et utilitaire, persistante et capable même de résister aux pressions judiciaires» (p.132). Le progrès de la délinquance extensive «devient le signe précurseur de la criminalité adulte» (p.133). Il s'agit ici de l'engagement pour le sujet dans l'antisocialité.

Bien que les sous-dimensions analysées antérieurement nous permettent de mieux comprendre et de distinguer la trajectoire délinquante des infracteurs chroniques, une certaine réserve s'impose. En effet, Fréchette et Leblanc (1987) nous rappellent qu'il ne s'agit pas d'un patron linéaire direct. Malgré le fait que la délinquance au début de l'adolescence soit précoce, abondante, progressive, etc., cela ne veut pas dire assurément ce qu'elle sera plus tard.

En deuxième partie de ce fragment traitant de la trajectoire criminelle du délinquant chronique, nous ne pouvons passer outre les traits psychologiques composant la personnalité de ce dernier. Pour présenter ces spécificités, nous nous référons à Pinatel (1975). Selon cet auteur, «les traits psychologiques composant le noyau central de la personnalité criminelle permettent de préciser le seuil délinquantiel et les éléments constitutifs de la capacité criminelle» (p.593). Les traits qui suscitent notre attention sont :

- 1- **L'égoцентризм** est la tendance de tout rapporter à soi-même et l'incapacité «de juger un problème moral à un point de vue autre que personnel (p.679). Cet état «s'exteriorise par les attitudes critiques et accusatrices et le sentiment d'injustice subie» (p.680).
- 2- **La labilité** est une combinaison d'imprévoyance, un manque d'inhibition, d'inorganisation dans la durée et d'instabilité du caractère qui empêche le délinquant d'être inhibé par la menace de la sanction. «Il n'est pas retenu par l'idée des châtements encourus» (p.695).
- 3- **L'agressivité** est «un état de danger précédant l'acte et qui constitue la troisième phase de la dynamique du crime» (Ibid). Pour le passage à l'acte, le sujet déploie son énergie et surmonte les obstacles pour réaliser son crime.
- 4- **L'indifférence affective** est un «processus évolutif et transitoire qui consiste en une insensibilité morale des délinquants» (p.706). Ils n'éprouvent pas d'émotion altruiste et sympathique envers leur prochain.

Selon Pinatel (1975), ces traits de personnalité présentent deux perspectives complémentaires, notamment les deux premiers; «l'inintimidabilité» (p.593) et les deux autres sous-tendent la «nocivité» (Ibid).

À la lecture de ces traits de personnalité, il devient aisé de croire qu'un individu les ayant se trouve inmanquablement handicapé dans son fonctionnement cognitif et affectif. En effet, le délinquant chronique «ne réussit ni à résoudre des problèmes abstraits, ni à prévoir, ni à harmoniser le geste et la pensée, ni à vivre en paix avec

lui-même ou avec autrui» (Cusson, 1998, p.90), ce qui contribue à une criminalité récurrente.

Cusson (1998) traite d'une autre déficience chez le délinquant chronique qui consiste en une action découplée de la pensée. Il dit une chose et il en fait une autre. Il n'y a pas de suivi de ses paroles à ses actes et il ne tire pas de leçon de ses expériences. De sorte que l'individu se trouve dans un cycle qui l'amène à perpétrer les mêmes erreurs. L'auteur nomme également la vertu de prudence comme faisant défaut au délinquant chronique. Alors, il serait juste de dire que son entreprise n'étant pas instruite par la conception des finalités, il n'use pas de prudence dans l'évaluation des avantages, des inconvénients, des conséquences et des incertitudes d'une décision avant de s'engager dans l'action. Par conséquent, «son action n'étant pas éclairée par l'intelligence des fins, elle s'enlise dans une agitation désordonnée et quelque fois catastrophique » (p.95).

Famille, Enfance et Statut socio-économique

Dans la recherche du processus de la conduite délinquante, certains facteurs sociaux, face auxquels l'individu est sans pouvoir, ne peuvent être ignorés. Notamment, la famille, l'enfance et la classe sociale. Nous sommes tous d'accord pour dire que certaines familles sont mieux nanties que d'autres et que leurs membres ont sans doute une facilité dans la vie que d'autres n'auront jamais. Cependant, une question ressort dans plusieurs travaux, à savoir si le fait d'être né sous une moins bonne étoile favorise la délinquance.

Fréchette et Leblanc (1987), répondent à cela par les facteurs criminogènes actifs sous lesquels ils regroupent **le statut socio-économique et les conditions socioculturelles** réunis sous le thème : **le milieu inéluctable**. Les analyses statistiques du premier «ne dégagent pas de lien direct entre le statut socio-économique et la délinquance avouée par les jeunes» (p.143). Quant à elles, les conditions socioculturelles, «en définitive, le milieu d'origine, celui qui est donné par les parents et qui est encore présent à l'adolescence, semblent n'exercer qu'une

influence mitigée sur le comportement délinquant en général » (p.145). Bref, ces deux conditions ne constituent pas un facteur opérant.

Cusson (1981 et 1989) vient rejoindre Fréchette et Leblanc (1987) en concluant l'absence de relation entre le statut socio-économique et la délinquance cachée. Ce dernier dit que les observations faites à Montréal sur ce constat rejoignent celles faites ailleurs dans le monde et principalement aux É.-U. «Le constat de l'ensemble des recherches est clair : les relations statistiques entre le statut social et la délinquance avouée sont, soit nulles, soit très faibles» (p.60).

Cusson (1981) poursuit sa réflexion sur le sujet en apportant un point très intéressant, soit la délinquance officielle. Lorsque nous centrons notre attention sur la délinquance officielle en laissant de côté la délinquance cachée, la situation prend une toute autre direction. À cet égard, il apporte deux constatations, dont une qui retient notre attention. Celle qui nous intéresse, consiste en «la relation entre le statut social et la délinquance officielle est forte : plus un adolescent vient d'un milieu pauvre, plus il a de chances d'être traîné devant le tribunal de la jeunesse» (p.62-63).

Fréchette et Leblanc (1987) placent la cellule familiale sous le thème : **le milieu partagé**. Ils l'identifient comme le premier agent de socialisation de l'enfant et poursuivent en disant qu'il y a existence de rapport entre la structure familiale et la délinquance, mais il appert que « la structure familiale n'exerce qu'une influence très secondaire dans la genèse de la délinquance » (p.146).

Afin de poursuivre leur argumentation et de fournir une analyse approfondie sur le sujet, Fréchette et Leblanc (1987) nous présentent plusieurs facteurs pour sonder la nature des interactions familiales, notamment; « l'attachement aux parents (rejet, acceptation, identification, affection), la communication dans la famille (expression des sentiments, discussions, conversations sur l'avenir), l'atmosphère au foyer (disputes, compréhension), la supervision des parents (connaissances des activités,

des amis), les méthodes disciplinaires utilisées (punitions corporelles, confinement), l'existence de règles de conduite (heures de repas, d'entrée le soir) » (Ibid). À la lumière de leurs résultats, ils concluent que « l'activité délictueuse à l'adolescence est influencée plus fortement par la qualité du contrôle parental que par l'attachement ou la communication parents-enfants, ou encore par le type de structure familiale » (p.148). Ceci dit, il appert que le facteur criminogène le plus actif est le manque de supervision parentale.

Le sentiment d'injustice subie et la rébellion

L'ensemble des carences constituant la personnalité du délinquant chronique entremêlé à celles se trouvant dans son milieu d'épanouissement l'entraîne à ressentir que les autres sont injustes à son égard. Pinatel (1975) relie l'égoïsme au sentiment d'injustice subie. En se sentant injustement traité ou lésé dans ses droits, il peut donc se venger ou se révolter pour rétablir sa justice. Nombre de chercheurs, dont De Greeff (1948 et 1955), décrivent la tendance des criminels et des jeunes délinquants à attribuer les torts à autrui et à expliquer leurs crimes les plus violents par la nécessité de défendre leurs droits. À la lumière de ces constatations, Cusson (1998) conclut qu'il devient « peu surprenant que le délinquant chronique soit en guerre permanente avec la société, peu effrayé par la menace pénale et sourd aux injonctions de la Loi » (p.96). Il agira envers et contre tous en laissant libre cours à ses pulsions parce qu'au plus profond de lui-même, il se sent injustement traité par autrui. Son action de vengeance consiste, en quelque sorte, en un rétablissement de l'ordre et de la justice qu'il juge, selon sa perception prisonnière de l'immédiat, injuste envers lui.

Selon De Greeff (1950), les délinquants chroniques refusent de se remettre en cause ou de considérer le point de vue de l'autre, ils sont convaincus de se trouver, soit du côté des justes, soit du côté des victimes, jamais du côté de l'offenseur. Cet auteur poursuit en disant que tous ces individus ont tendance à se raconter en évoquant les injustices et les malchances dont ils ont été l'objet et en expliquant que leur sens profond de la justice dicte en quelque sorte leurs actions. Cette rationalisation

qu'ils pratiquent en leur faveur vient «légitimer du coup la totalité de leurs crimes passés et à venir» (Cusson, 1983, p.284). Dans cette optique, ils entretiennent le désir de réparer le tort qui leur a été causé (dans leur vision à eux) et cela justifie d'agresser autrui.

Récidive

Les pages précédentes nous livrent que la délinquance au cours de la vie s'inscrit dans un processus qui s'amorce, dure plus ou moins longtemps et, ensuite, s'arrête. Cette ligne de conduite, formée d'actes illicites, trace la trajectoire criminelle d'un individu. Pour parler de récidive, il est important qu'il y ait reproduction du comportement qualifié de délictuel par le même sujet. Comme nous l'avons vu précédemment, le sentiment d'injustice subie, de concert avec la rébellion, engendrent l'enchaînement d'actes illicites pour réparer le préjudice que le délinquant ressent envers sa personne. Ce perpétuel cycle a pour conséquence d'entraîner inmanquablement le phénomène de la récidive. Force est de constater que, chez le délinquant chronique, la répétition des comportements délictueux est très présente et que ses actes passés ne semblent pas lui induire une forme de leçon puisqu'il perpète les mêmes erreurs continuellement, sans raison apparente. Bref, il a toutes les raisons du monde pour agir comme il le fait quoiqu'il advienne.

Cusson (1998) apporte deux faits non négligeables au sujet de la récidive qui viennent à leur tour s'inscrire dans les connaissances criminologiques élaborées antérieurement. Celui qui attire notre attention est «que les délinquants arrêtés plusieurs fois dans le passé présentent de très fortes probabilités de récidive, en dépit des sanctions qu'ils subissent» (p.75). Ce même auteur fait également état de deux thèses explicatives du phénomène, dont une qui nous intéresse, soit : « plus le potentiel criminel accumulé dans l'enfance est grand, plus la carrière criminelle se prolongera. Néanmoins, tôt ou tard, elle atteindra son terme par un effet de la maturation » (p.77).

LA TRAJECTOIRE CORRECTIONNELLE

La trajectoire criminelle traitée en première partie amène inmanquablement le délinquant chronique vers une trajectoire correctionnelle. Notre sujet d'étude, présentement âgé de 61 ans, a passé presque l'ensemble de sa vie adulte en détention. Sa vie est marquée de petits moments de liberté, ici et là, mais il en ressort une longue expérience carcérale, façonnant une trajectoire correctionnelle non négligeable. Étant donné que l'expérience correctionnelle de monsieur Dubé est considérable et que son témoignage en est fortement teinté, nous exposerons quelques données essentielles sur la vie en prison, rejoignant les dires du précité.

La vie en prison : quelques données essentielles

La prison demande de l'adaptation de la part de l'individu qui y entre, qui y vit et qui y survit car l'univers carcéral présente ses particularités propres. Régime totalitaire, milieu privatif de liberté avec ses règles, ses souffrances et ses difficultés.

Clemmer (1940, in Lemire 1990) soutient que quiconque entre en prison est entraîné dans un processus d'intégration au milieu carcéral. Ce processus est nommé par ce même auteur : **la prisonniérisation**. Phénomène non négligeable qui nous permet de comprendre la socialisation, au fil du temps, de la recrue à la sous-culture carcérale. En quelque sorte, il s'agit là d'une question d'équilibre pour que l'individu soumis à un milieu nouveau puisse s'adapter et y vivre. Selon Clemmer (1940), le détenu se fait imposer un nouveau statut social; il devient un numéro parmi un groupe de gens dominés. Ensuite, le détenu développe de nouvelles habitudes de vie pour manger, s'habiller, dormir, travailler, se déplacer et parler. Puis, le détenu découvre qu'il ne peut se fier à un environnement hostile et qu'il doit être constamment sur ses gardes. Finalement, il réalise l'importance d'occuper un emploi qui offre le maximum d'avantages et le minimum d'inconvénients pour «faire son temps» sans problème.

Ces facteurs agissent à des degrés différents selon les individus qui y sont exposés. Lemire (1990) nous présente sept dispositions qui mèneraient à une plus grande prisonnérification : 1-une longue sentence d'emprisonnement, 2-une personnalité instable (signifie qu'il y a absence de relations positives en société), 3-une absence de relations avec des gens de l'extérieur durant l'incarcération, 4-la volonté et la capacité de s'intégrer à des groupes primaires à l'intérieur de la prison, 5-une acceptation aveugle des mœurs et des valeurs du groupe, 6-la possibilité de côtoyer, au travail et dans les pavillons cellulaires, des détenus ayant une orientation semblable et 7-la volonté de participer aux jeux de hasard et aux activités sexuelles du milieu.

La violence en prison

La violence sévissant en prison entraîne inévitablement une victimisation qui guette toute personne incarcérée. La loi de la jungle règne dans ce milieu de suspicion où nul n'échappe à la violence du milieu. Donc, le détenu fait face à des situations où il a raison de craindre pour sa vie. Cusson (1983) explique bien l'atmosphère lorsqu'il dit : « la seule règle qui compte vraiment est celle qui interdit la délation et, encore, elle n'est respectée que parce que l'on craint les représailles. Pour le reste, la loi du plus fort domine » (p.231).

La violence carcérale n'est pas un mythe, il s'agit bel et bien d'une réalité qui évolue au fil du temps. À cet effet, Lemire (1990) nous rapporte que les multiples recherches sont unanimes pour dire que la violence fait partie intégrante de l'univers carcéral. De plus, il dit que les établissements de type coercitif «sécurité maximale» seraient les plus touchés par cette virulence. Lemire (1990) explique cela en raison que ces établissements « se fondent essentiellement sur la force et les menaces, les détenus ne faisant que reproduire entre eux les modèles relationnels en vigueur dans ce type d'établissement » (p.150). L'auteur poursuit en classant la violence carcérale en deux catégories, soit : la violence individuelle et la violence dite collective. La première peut s'actualiser chez les acteurs de trois façons, notamment : la violence du gardien sur le détenu, la violence du détenu sur le

gardien et la violence du détenu sur la personne d'un autre détenu. Concernant la violence du gardien sur le détenu, il appert que ce type de violence tend à diminuer pour ne pas dire disparaître avec le temps. «La violence physique des gardiens ne fait plus partie de l'univers quotidien de la prison, même si elle a encore tendance à se manifester lors de circonstances exceptionnelles, notamment à la suite d'émeutes» (p.152). Force est de constater que ce type de violence, autrefois partie intégrante du quotidien carcéral, peut aujourd'hui se voir attribuer le qualificatif de rarissime.

Pour ce qui est de la violence du détenu sur le gardien, Lemire (1990) rapporte qu'à l'heure actuelle, on se trouve devant une augmentation de cette forme de violence, bien qu'elle demeure occasionnelle, heureusement. Il semblerait que la véritable violence carcérale est celle entre détenus. Celle-ci se révèle sous quatre formes, dont trois qui nous intéressent, soit : le viol, les homicides et les voies de faits. Pour le viol, l'ensemble « des auteurs s'entendent pour dire que, de nos jours, le viol est un phénomène plutôt rare en prison » (p.155). Cependant, Lockwood (1985, in Lemire 1990) conclut que « la sollicitation et le harcèlement sexuel sont beaucoup plus répandus et peuvent être considérés comme des sources majeures de conflits » (Ibid). En effet, riposter à la négative peut contribuer à une escalade des actes violents. Il serait juste de dire que «bon nombre de détenus n'acceptent plus de subir violences et humiliations et comprennent que la meilleure défense c'est l'attaque» (Ibid).

L'homicide consiste en une autre manifestation de la violence entre détenus. Lockwood (1985, in Lemire 1990) soutient que « les pressions et les sollicitations de nature sexuelle sont possiblement la plus dangereuse source de conflits en prison » (p.156). L'explication de ce phénomène rejoint le précédent duquel ressort qu'il vaut mieux attaquer en frappant ou en tuant avant de l'être soi-même. Lemire (1990) conclut qu'«un fait demeure incontestable : les homicides de détenus par d'autres détenus atteignent des sommets inégalés» (Ibid). Viennent ensuite les

voies de faits entre détenus qui font partie de l'univers carcéral depuis fort longtemps.

La violence collective apparaît «généralement sous forme de mutinerie qui prend figure de contestation» (Lemire, 1990, p.164). Alors, rien ne va plus, la mutinerie éclate et lève le voile sur le fonctionnement de la prison. Sykes (1958, in Lemire 1990) nous dit que «les émeutes ne constituent pas des accidents de parcours, mais s'inscrivent dans la logique d'un cycle d'ordre et de désordre qui a caractérisé la prison jusqu'à aujourd'hui» (p.164). Bien que les émeutes fassent partie de la prison, leur évolution, au cours des deux décennies, est teintée de significations différentes. Ainsi, « la fréquence des cycles ordre-désordre-ordre s'est accélérée » (p.169). Bref, l'émeute d'époque s'inscrivait dans le cycle de la prison et permettait de ramener l'équilibre et reprendre le contrôle jusqu'à un nouvel éclatement et ainsi de suite. Celle d'aujourd'hui nous met en plein visage la confusion profonde au sein de l'univers carcéral.

L'Art de vivre en prison

L'ensemble des réalités traitées antérieurement formant l'univers carcéral nous fait pénétrer au cœur de la vie carcérale. Comment vivre jour après jour avec les désagréments qu'occasionne l'incarcération? La privation de la liberté, la sujétion, la victimisation du milieu, l'ennui sont des phénomènes quotidiens de l'expérience carcérale. Malgré tout, certaines personnes y passent leur vie, s'accommodent des rouages de la vie carcérale et parviennent même à s'y sentir relativement bien. Il n'est pas peu dire que ces gens ont développé l'art de vivre en prison. Autrement dit, l'art de naviguer en eaux troubles et de maintenir le cap. Il s'agit là de « s'aménager une vie supportable dans la prison la plus insupportable » (Cusson, 1983, p.235). Afin de mieux comprendre le phénomène, Cusson (1983) nous présente trois modes d'accommodement à la prison. Le premier, le mode « d'hibernation » consiste, comme son nom l'indique, à s'endormir en arrivant en prison et à se réveiller à sa sortie. Ce mode est « fréquemment adopté par les criminels professionnels.» (Cusson, 1983, p.235). Le mode « d'installation » qui

« est fréquent chez les détenus ayant commencé jeunes à vivre en institution et qui semblent se résigner à y rester à demeure » (p.236). Ces détenus ont développé l'art de vivre en prison. Ils savent très bien comment « faire son trou, manœuvrer pour être dans le meilleur bloc cellulaire, avoir un bon boulot, se livrer à quelques combines pour arrondir l'ordinaire » (Ibid). Ensuite, le mode « d'adaptation » nommé « la délinquance carcérale » consiste « à poursuivre ses activités criminelles à l'intérieur des murs de la prison » (Ibid).

DEUX AUTOBIOGRAPHIES DE DÉLINQUANTS

Le récit de Monsieur Dubé n'est pas le premier du genre en criminologie, loin de là. Des best-sellers autobiographiques marquent notre mémoire, notamment : le Voleur Professionnel de E. Sutherland (1937), Papillon de Henry Charrière (1969), Roger Caron Matricule 9033 (1980), The Jack Roller de Clifford Shaw (1930), etc. Qui peuvent dire ne pas se souvenir de ces écrits et affirmer qu'ils n'ont pas été source de connaissances pour eux?

Dans les lignes suivantes, nous porterons notre attention plus précisément sur deux de ces écrits dont : Roger Caron Matricule 9033 et The Jack Roller. Ceux-ci feront l'objet d'une présentation plus approfondie de concert avec les points développés antérieurement dans notre revue des écrits.

Roger Caron

Caron, dès sa naissance, ne se sent pas le bienvenu. Jeune, il n'entretient des liens qu'avec les animaux et se définit rapidement comme antisocial. Problématique d'alcool dans la famille et trace de multiples conflits desquels ressort de la violence. Il décrit son père comme un homme de fer et c'est de lui qu'il reçoit ses nombreuses corrections. Son père pratique le trafic de l'alcool et toute la famille fait partie du secret et y participe. De plus, il pêche hors saison et se fournit en clous à partir de la fabrique. Pour se justifier, son père affirme que ses actes sont dirigés pour nourrir sa famille, alors pourquoi Dieu lui en voudrait. Face à cela, Caron se demande : « Qu'est-ce qui était bien et qu'est-ce qui était mal? » (p.129).

Le rationnel délinquant est présent dans la famille ainsi que les valeurs élastiques. En effet, même si son père crie haut et fort qu'il préférerait mourir de faim plutôt que de voler, il est clair que ses paroles et ses actes se contredisent. La supervision parentale laisse à désirer également. Caron nous le livre en p.141 par ce passage : « personne ne semblait trop s'inquiéter de savoir si j'allais en classe ou non, d'autant plus que j'étais rarement à la maison et que je passais mon temps à courir les rues ». Il traîne partout et tourne mal en commettant de multiples vols un peu partout. Il se dit « menteur, tricheur, voleur » (p.131). Il se fait prendre plusieurs fois, mais reçoit quelques réprimandes desquelles il ne retire aucune leçon. Il persévère dans la voie du crime et la délinquance fait partie de ses activités. Le processus délinquant s'installe chez lui et, à 16 ans, il entre au pénitencier d'où sa vie criminelle et correctionnelle ne fait que commencer.

Son récit se poursuit en nous livrant une trajectoire correctionnelle impressionnante tout au long de sa vie. En effet, ses délits, lors de ses nombreuses évasions, s'accumulent tout comme le font ses sentences. Par conséquent, le sujet connaît plusieurs punitions, pertes de privilèges et transferts d'établissements. Une violence l'habite et c'est avec elle qu'il affronte la jungle carcérale. Celle-ci lui procure par le fait même le respect de la part de ses pairs. Il refuse le système et il s'y adapte de différentes façons, notamment par la violence, le silence complet pendant deux ans et plusieurs évasions physiques. La violence entre détenus et les mutineries sont monnaie courante dans son histoire correctionnelle. Le sentiment d'injustice subie, lié à la rébellion, se dévoile à l'intérieur de son récit dans des passages tels : « c'était le genre de malchance invraisemblable, un coup du destin, comme il ne pouvait en arriver qu'à moi seul » (p.210), « toute la haine, toute la frustration engendrées par le fait d'être un perdant-né s'étaient réfugiées dans mes poings » (p.214), « la tempête qui grondait en moi » (p.100), « dévoré par le désir de me venger » (p.87), « assoiffé de vengeance » (p.85), « jamais encore je n'avais ressenti une telle colère » (p.97), « quelque chose d'étrange était en train de naître en moi, quelque chose d'impulsif et d'incontrôlable » (p.211).

Ses brefs moments de liberté sont marqués presque immédiatement de récidives dans les vols de banque organisés avec des amis ex-détenus. Ses actions ne sont pas inhibées par la peur de la sanction, il réagit aux événements par une agressivité intense, met toutes ses énergies pour la réalisation des crimes et, bien que certaines fois il semble se préoccuper du sort des victimes, comme lorsqu'il les enferme dans la chambre forte de la banque, il poursuit son agir criminel. Finalement, le processus de maturation amenant l'arrêt d'agir ne s'inscrit pas dans l'histoire de Roger Caron.

The Jack Roller

Stanley est un jeune garçon délinquant présentant un bagage familial déficitaire. À l'âge de 4 ans, il perd sa mère. Quelque temps après, son père se remarie avec une veuve ayant sept enfants. Dès les premiers jours de vie commune dans sa nouvelle famille reconstruite, Stanley se sent rejeté. Père alcoolique, abusif et violent auprès de sa famille, plusieurs disputes éclatent entre son père et sa belle-mère, ce qui engendre un climat conflictuel en permanence. Sa belle-mère fait une distinction entre lui et ses enfants en privilégiant les siens. Il passe en dernier pour les repas, reçoit des punitions excessives et dit ne pas se sentir aimé par elle. Très tôt, Stanley vole au marché, dans les voitures et celle-ci l'encourage en s'appropriant les biens volés. Pour les vols, elle ne le réprimande pas. Stanley est constamment malheureux, il traîne toujours dans la rue avec des plus vieux qui lui apprennent les rudiments du vol. Nous sentons bien son désarroi lorsqu'il dit : «As far back as I can remember, my life was filled with sorrow and misery» (p.47).

Ses démêlés avec la justice et ses passages en Cour juvénile débutent tôt. Rapidement, Stanley se sent mieux en maison de correction qu'à la maison. La première fois, il est heureux parce qu'il prend un bain, le premier de sa vie, mange un bon repas, dort dans un lit douillet et se fait des amis. À l'âge de six ans, il a déjà une bonne feuille de route derrière lui pour un enfant de son âge. D'ailleurs, il nous démontre comment il se sent dans ce passage : «All in all, I was a rather conceited little boy who thought himself superior to the other boys of his age» (p.54). Stanley

évolue dans le monde délinquant et s'y intéresse. Il décrit ses camarades : «Fellows who had «done time» were big shots and looked up to and gave the little fellows tips on how to get by and pull off big jobs» (p.54). Dès qu'il est libéré de la maison de correction, on le renvoie à la maison, mais Stanley se sauve continuellement. Les fugues deviennent monnaie courante, il préfère la maison de correction à chez lui.

À l'âge de 10 ans, il a déjà été incarcéré 13 fois. Il vole tout ce qu'il peut et sa délinquance est de plus en plus organisée et structurée. Il est fier de lui et ce passage nous le démontre bien : «I was an «old timer» there at the early age of ten, and being a kid, felt it was an honor to be so well known» (p.64). Le vol fait partie intégrante de son style de vie et il lui permet de vivre et de se faire du fun avec son gang. Ses périodes de liberté sont très courtes, il récidive presque immédiatement. Il explique sa situation, de concert avec le sentiment d'injustice subie : « I was like a wild animal, hunted and pursued, captured and caged, punished and beaten. My live was not my own, to be lived like other boys, free and happy. Always was I persecuted and held down by cruel laws and officials who like to capture me and make my life miserable and lonely» (p.72). Dans ce même ordre d'idée, il poursuit en disant: « In my own case, haven't I been the victim of circumstances because I had no money, no political pull, and was too weak to fight the odds against me?» (p.82). Stanley agit en pensant au présent, la menace de la sanction ne l'effraie pas, il déploie beaucoup d'énergie pour mener à bien ses activités délictueuses, il se décrit comme victime des circonstances, alors il peut voler pour rétablir sa justice. C'est alors que sa trajectoire criminelle ainsi que correctionnelle prennent forme et ce, très précocement. D'ailleurs, à l'aube de son adolescence, à l'âge de 14 ans, il dit qu'il a déjà passé la moitié de sa vie enfermée. Cela dit, son passé présente des balises délinquantes solides sur lesquelles s'érige une criminalité adulte future.

Les autobiographies de Roger Caron et The Jack Roller relatent la vie de deux « perdants ». Si parfois on entend dire que le crime paie, en lisant ces récits de vie, on se demande bien ce qu'ils ont récolté si ce n'est de nombreux déboires. Et de

toute façon, n'est-ce pas après la liberté et l'amour que ces deux êtres courent pendant toute leur vie?

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Dans cette partie, nous présenterons l'Établissement de détention de Montréal, mieux connu sous le nom de Bordeaux, où monsieur Dubé a été incarcéré à quelques reprises. Dans cette même lignée, nous brosserons le portrait du système canadien des pénitenciers en introduisant chaque établissement où monsieur Dubé a purgé une période sentencielle significative. Finalement, nous fermerons la boucle en exposant brièvement le fonctionnement de la libération conditionnelle; processus évaluatif et décisionnel auquel notre sujet a été confronté à quelques reprises.

Bordeaux : Établissement de détention de Montréal...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré à cet établissement en 1959-1961, 1966 et 1970. Qui n'a jamais entendu parler de la prison de Bordeaux qui a pignon sur rue au 800, boulevard Gouin à Montréal? Rare sont ceux pouvant répondre à cette question par l'affirmative. Malgré le statut légendaire de cette prison, les écrits la concernant, de 1950 à nos jours, nous ont laissés sur notre appétit. Bordeaux a fait couler l'encre, mais avant les années cinquante. Alors, nous rapporterons un bref portrait de ces années.

Paradis (1974) nous livre un petit historique de Bordeaux. En 1890, Honoré Mercier, Premier ministre de la province de Québec, décide de construire une nouvelle prison à Montréal puisque celle du Pied-du-Courant ne répond plus à la demande. Le 14 mars 1907, l'accord de construction est lancé. Le 18 novembre 1912, Bordeaux accueille ses premiers détenus.

Bordeaux est en forme d'astérisque à cinq branches. Les branches étant les ailes, identifiées par les lettres A,B,C,D et E, où logent les personnes incarcérées. Bordeaux est construite selon le style pennsylvanien «isolement cellulaire» (Julien,

1976, p.178). Au sommet, en plein centre de la prison, se trouve une chapelle catholique. Au beau milieu de la prison où convergent toutes les ailes (A,B,C,D,E), se trouve une rotonde. Le garde se trouvant à l'intérieur de la rotonde a une vue sur toutes les cellules de la prison, d'où le qualificatif de panoptique attribué à la prison de Bordeaux. De nos jours, ce n'est plus le cas puisque, depuis l'émeute de 1992, les secteurs B et D ont été refaits et ils sont maintenant fermés et non à aires ouvertes comme les ailes A, C et E. Chacune des ailes, soit A,B,C,D et E (sauf le F) a «232 pieds de longueur, 48 de largeur et 63 de hauteur» (ibid, p.183). Le secteur A, celui de la prévention (aujourd'hui le C et le B sont aussi des secteurs de prévention), compte 162 cellules (aujourd'hui en raison de l'émeute de 1992, le B n'entre pas dans ces données). Les secteurs B,C,D,E en ont 198, soit 33 au premier droit, 33 au premier gauche, 33 au deuxième droit, 33 au deuxième gauche et la même chose au troisième étage (aujourd'hui ça ne s'applique pas au B et au D). Les cellules des secteurs sont ouvertes et fermées avec des clés et un mécanisme activé à l'aide d'une grosse manivelle qui se trouve au début de chacune des rangées de cellules par étage.

Bordeaux avait trois types de cellules. Celles des condamnés à mort, celles des prévenus et celles des détenus. Les premières étaient divisées en deux. Un côté pour le garde qui surveille le détenu et la promenade, l'autre pour le repos du condamné (aujourd'hui certaines de ces cellules servent de bureau ou de salle de bain au personnel). Julien (1976) poursuit en disant que les cellules sont meublées d'une cuvette (à l'époque sans couvercle), une table pliante fixée au mur, un tabouret et un lit rabattable. Le plancher est en ciment, les murs en stuc avec une petite fenêtre à barreaux sur le mur du fond. Le plafond est muni d'une ampoule contrôlée par la rotonde (de nos jours les détenus ont le contrôle de leur lumière). La porte de la cellule est en métal et, à la hauteur des yeux, il y a un judas.

L'histoire de Bordeaux (avant 1950) nous montre que les activités intra-murales illégitimes ne datent pas d'hier. En effet, comme le souligne Paradis (1974), le racket et le marché noir sont monnaie courante et ceux-ci régissant la hiérarchie

sociale au sein des détenus, pour ne pas dire qu'ils dictent également les rapports des détenus avec les gardiens. Ainsi l'argent adoucit bien des règles ; il apporte plusieurs privilèges et permet de faire du bon temps. Lamarche (1961) ajoute même que, pour certains gardes, il est bon que les détenus aient de l'argent. Le racket serait alors considéré comme un mal nécessaire dans un milieu restreint et privatif puisque chacune des parties en tire son profit.

Finalement, une réalité non négligeable hante les murs de Bordeaux pendant nombre d'années. En effet, la peine de mort était d'actualité et elle frappait en les murs de Bordeaux, de 1914 à 1960. Quelques fois par année, la potence rappelait sa présence en faisant entendre le claquement de ses trappes à la prison toute entière. Si nous nous en tenons à la longue liste des exécutions que nous livre Landry (1973) dans l'Encyclopédie du Québec, vol 1 : Un panorama de la vie québécoise p.352 à 355, il appert que la potence n'avait guère le temps de rouiller.

Portrait du système pénitentiaire Canadien

Le vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré à cet établissement en 1958, 1961-1963, 1970-1971, 1978-1979. Le pénitencier St-Vincent-de-Paul voit le jour en 1873 et rend son dernier souffle, 116 ans plus tard, soit en 1989. Plusieurs événements marquent son histoire. Toutefois, pour l'intérêt de notre présente étude, nous nous intéresserons davantage à la mémoire de ses 40 dernières années d'existence.

Le vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul est un établissement à sécurité maximum. Jusqu'en 1952, il est le seul établissement au Québec pour les détenus condamnés à deux ans et plus d'emprisonnement. Les cellules de ségrégation, que la Commission Archambault a condamnées en 1936, étaient toujours utilisées dans les années 70. Pendant son règne, « St-Vincent-de-Paul est considéré comme le pénitencier le plus dur de tout le système pénitentiaire canadien » (Gérin-Lajoie, Guerra, Martin, Tétrault, 1977, p.98). À plusieurs reprises, des commissions

d'enquête et des groupes de citoyens le condamnent pour des raisons humanitaires élémentaires et recommandent sa fermeture et sa démolition. « Il ressort que les détenus y sont enfermés dans des conditions particulièrement inhumaines et intolérables » (Ibid).

Depuis 100 ans, le système évolue et, au cours des 50 dernières années, il s'assouplit peu à peu. Ainsi, le système carcéral d'aujourd'hui n'a pas grand chose en commun avec le système Auburn de l'époque qui visait le repentir et la correction. En effet, comme nous le dit le Livret commémoratif de la fermeture du pénitencier St-Vincent-de-Paul (1989) du S.C.C., le châtiment corporel constituait alors la principale punition. D'ailleurs, les punitions corporelles ont sévi, de 1873 à 1962. Comme punition disciplinaire il y avait, entre autres, la fameuse «strappe» ou la lanière de cuir, le fouet ou le chat à neuf queues. « Ces punitions étaient imposées par les juges pour des offenses graves et administrées par le personnel du pénitencier » (S.C.C., 1989, p.16).

Dans les années cinquante, le pénitencier fait face à une pénurie de cellule. « En 1959, on dénombre 1650 détenus alors que l'établissement ne compte que 1128 cellules » (S.C.C., 1989, p.19). Les détenus sont couchés dans les ateliers et les corridors. Pour pallier à cette lacune importante, deux dortoirs contenant 232 lits sont aménagés. Il est à noter que les cellules dites sèches «bucket» ont été en usage de 1873 jusqu'à la fin des années 1960. « Chaque cellule est dotée d'éléments rudimentaires : lit pliant fixé au mur, étagère, bol en bois pour la toilette, seau en bois pour l'eau potable et chaudière d'aisance pour les besoins personnels. Une planche fixée au mur sert de table et la literie consiste en une paille, un oreiller, un drap et une couverture » (S.C.C., 1989, p.11). Les années 50 marquent un vent de changement, notamment l'autorisation aux détenus, en 1952, de converser entre eux pendant le travail; en 1957, on procède à l'achat de téléviseurs, en 1958, on crée un comité chargé de moderniser le service pénitentiaire.

Le livret commémoratif du S.C.C. (1989) sur la vie du pénitencier St-Vincent-de-Paul nous démontre que les années 60 et les suivantes viennent à leur tour améliorer les conditions des détenus. De nouvelles philosophies concernant la classification sécuritaire et les programmes pour détenus sont mises de l'avant. La naissance de nouveaux établissements permet à plusieurs détenus d'avoir accès à des lieux plus viables. Le système paramilitaire de l'époque est remplacé peu à peu par un autre, visant davantage la resocialisation du détenu. Le châtiment corporel et le port du numéro de matricule sont abolis du Code de discipline des détenus. Une procédure de grief et un programme d'absences temporaires sont instaurés. Les programmes de loisirs prennent de l'ampleur (ex: hockey) et des salles de télévisions sont aménagées.

Malgré tous ces changements, une violence fait rage à l'intérieur des murs de l'établissement, « une violence que le pénitencier n'avait pas connue depuis trente ans » (S.C.C., 1989, p.20). En effet, plusieurs événements houleux marquent son histoire, notamment :

« Le 4 février 1961, un détenu attaque et désarme un agent de correction..., le 17 juin 1962, des détenus mettent le feu à six bâtiments tandis que d'autres détruisent tout ce qui leur tombe sous la main..., Bilan : un détenu tué, 27 blessés et près de trois millions de dommages..., le 02 mai 1963, deux détenus prennent en otage un fonctionnaire, s'enferment avec lui dans une cellule et le poignent..., Bilan : un détenu et l'otage sont tués..., le 27 septembre 1976, une nouvelle mutinerie éclate..., Bilan : cinq détenus blessés et des dommages évalués à sept cent mille dollars..., le 11 juillet 1978, cinq détenus envahissent le premier et le deuxième étage de l'établissement et prennent le personnel de bureau en otage..., Bilan : un fonctionnaire et un détenu sont tués »(S.C.C., 1989, p.20-21-22).

Avec les changements apportés au sein du Service correctionnel canadien, le vieux pénitencier a de la difficulté à suivre la route. Alors qu'au printemps 1973 « où sa fermeture est imminente, on y accueille des détenus dont le comportement justifie la détention dans un pénitencier à sécurité maximale. Sa fermeture est donc reportée à

plus tard » (S.C.C., 1989, p.21). Les années passent et d'autres établissements voient le jour, ce qui permet finalement au vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul de prendre une retraite bien méritée.

Le Centre Fédéral de Formation...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré au Centre fédéral de formation d'Avril 1958 à Sept 1959 et en 1999.

« Situé à Laval à St-Vincent-de-Paul, il ouvre ses portes en 1952. Il s'agit d'un établissement à sécurité minimum qui a une capacité de 377 cellules régulières qui sont réparties en cinq unités distinctes. La vocation du Centre fédéral de formation est d'accueillir les détenus en vue de leur préparation à la mise en liberté à court et à moyen terme. Compte tenu du contexte physique encadrant et des programmes plus structurés, le CFF accueille des détenus purgeant de longues sentences, en autant que le risque soit assumable en minimum. De plus, le CFF offre des programmes tels : STOP (toxicomanie), CONTRECOUPS (violence conjugale) et REPÈRE (pour les longues sentences) ». (http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/ftcque_f.shtml) 2002-09-06.

Dans les années cinquante, le régime militaire et disciplinaire est bien vivant à l'intérieur des murs de ce pénitencier. Sa vocation vise également l'apprentissage de métiers pour les 18-21 ans qui en sont à leur premier terme pénitentiaire.

Le Leclerc...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré à l'établissement Leclerc en 1971-1972, 1998-1999, 2002.

« Situé à Laval à St-Vincent-de-Paul, il ouvre en 1961 et a la capacité de recevoir 482 détenus. C'est un complexe carcéral à sécurité moyenne. Il est composé de plusieurs bâtiments et entouré d'une clôture avec miradors et système de détection électronique. Le Leclerc a été conçu en fonction des détenus qui représentent un risque d'évasion modéré et cet établissement est indiqué pour les délinquants récidivistes désireux de suivre un programme de travail. Cet établissement accueille les cas de post-suspension et offre le programme ÉCHO (Effort, communication, honnêteté et orientation).

Finalement, ce pénitencier a aussi une vocation industrielle avec la buanderie gérée par Corcan ».

(http://www.csc.scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/leclerc_f.shtml) 2002-09-06.

Le pénitencier de Cowansville...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré au pénitencier de Cowansville en 1972-1973, 1988-1993, 2002 à ce jour.

« Inauguré en 1966, l'institution à sécurité moyenne de Cowansville a une capacité de 424 cellules. Au fil de son évolution, cet établissement a développé un programme basé sur les unités résidentielles (living units). L'établissement offre des programmes d'apprentissage ainsi qu'une possibilité de travail avec l'industrie CORCAN ».

(http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/cowansville_f.shtml) 2002-09-06.

L'Établissement Archambault...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré à l'établissement à sécurité maximale Archambault en 1975-1978.

« Situé à Ste-Anne-des-Plaines, il ouvre en 1969 avec une capacité cellulaire de 425 répartie en trois pavillons : l'unité régionale de santé mentale (URSM) qui offre 140 places à sécurité multiple, la population régulière avec 143 cellules et un pavillon de 142 cellules dédié à une clientèle de protection de niveau de sécurité moyenne. En 1991, l'établissement est converti en pénitencier à sécurité moyenne. Les détenus peuvent participer aux programmes de « compétences psychosociales », « maîtrise de la colère » ALTO et aussi profiter d'une formation primaire, secondaire et collégiale ».

(http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/archambault_f.shtml) 2002-09-06.

Dans les années 70, alors que ce pénitencier était un établissement à sécurité maximum, il y régnait une tension très élevée et beaucoup de problèmes. Finalement, ce dernier était destiné à remplacer le vieux pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Le pénitencier de Kingston...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré à l'établissement Kingston en 1963-1966.

« Cet établissement à sécurité maximale, voit le jour en 1835. Il est le plus ancien établissement correctionnel au Canada. Depuis plus de 150 ans, il accueille les criminels canadiens les plus notoires. Son histoire révèle un régime militaire sévère, des travaux forcés, la loi du silence et les châtiments corporels. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1972, que les châtiments corporels sont abolis officiellement. Au cours de sa vie, trois émeutes marquent son histoire, notamment celle de 1932, 1954 et 1971. L'émeute de 1971, de concert avec l'ouverture du pénitencier de Millhaven, donne un nouveau rôle au pénitencier de Kingston soit celui de Centre de Réception de l'Ontario. Enfin, ce pénitencier aurait une capacité de 431 places ».

(http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/kingston_f.shtml) 2003-10-15.

Le pénitencier de la Saskatchewan...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré au pénitencier de la Saskatchewan en 1981-1987.

« Situé à proximité de la ville de Prince Albert, inauguré en 1911, il s'agit d'un établissement à sécurité moyenne qui compte actuellement six unités fonctionnelles, dont deux à sécurité maximale. Le pénitencier occupe un terrain de 28 acres entouré d'un mur. L'établissement sert de centre de réception pour tous les délinquants sous juridiction fédérale de la province de la Saskatchewan. Il accueille également des détenus à sécurité moyenne qui y sont transférés. CORCAN et les services de gestion offrent des possibilités d'emploi et de formation professionnelle sur place ou lors des placements extérieurs ».

(http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/saskpen_f.shtml) 2003-04-29.

Le pénitencier de Donnacona...

Selon les dires de monsieur Dubé, il aurait été incarcéré au pénitencier de Donnacona en 1987-1988.

« Inauguré en 1986 et situé à proximité de la Ville de Québec, ce pénitencier est un établissement à sécurité maximale ayant une capacité de 359 places. Il dispose de deux aires résidentielles distinctes formées en tout de sept secteurs, notamment un réservé aux cas de post-suspension de l'Est du Québec, dont l'établissement est responsable depuis mars 1992. À son ouverture, en 1986, le pénitencier accueillait des délinquants de niveaux de sécurité maximale et moyenne dans ses unités résidentielles. Cependant, en 1991, il a été réaménagé et depuis il y reçoit uniquement des détenus à sécurité maximale ».

(http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/donnacona_f.shtml) 2002-09-06.

La libération conditionnelle

Un peu d'histoire...

Comment parler de la libération conditionnelle sans évoquer ses débuts, ses changements et son évolution? Les lignes suivantes présentent son historique :

« La Loi concernant la libération conditionnelle des détenus est adoptée en 1899 par le Parlement canadien. À sa création, la Loi ne prévoit aucun critère d'admissibilité à la libération conditionnelle. C'est alors le Gouverneur général du Canada qui accorde ou non une mise en liberté. La mise en liberté sous conditions est vue comme étant un moyen de faciliter la transition entre la vie en établissement carcéral et le retour en société.

En 1936, une Commission royale d'enquête sur le système pénal canadien est instituée. Celle-ci recommande que, dorénavant, le but de l'incarcération soit de réadapter les délinquants. Par conséquent, dans les années 40, on commence à dispenser des cours de formation générale et professionnelle dans les prisons et on augmente la prestation des services aux délinquants dans la communauté.

Dans les années 50, un comité d'enquête recommande la création de la Commission nationale des libérations conditionnelles. La phase transitoire de la vie carcérale à la vie en société ressort. En 1959, la Loi sur la libération conditionnelle des détenus est adoptée. Par conséquent, la Commission nationale des libérations conditionnelles a le pouvoir d'accorder, de refuser, de

faire cesser ou de révoquer la mise en liberté sous conditions. Un peu plus tard, en 1966, vient Loi sur le ministère du Solliciteur général qui incorpore la Commission nationale des libérations conditionnelles au Solliciteur général. Dans les années 80, l'accent est mis sur la prévention du crime, sur les victimes et sur la protection de la société. En 1986, une modification est apportée à la Loi sur la libération conditionnelle qui permet à la Commission de maintenir en incarcération ou de soumettre à des conditions strictes de résidence, jusqu'à l'expiration de leur peine, certains détenus considérés comme présentant un risque élevé. Parallèlement à cela, une nouvelle préoccupation venait de naître, soit la gestion du risque. En 1992, le Parlement adopte la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous conditions (LSCMLC). C'est cette Loi qui régit la Commission nationale des libérations conditionnelles». (<http://www.npb-cnlc.gc.ca/infocntr/parolec/phisorf.htm>) 3 pages, 2003-02-06.

Le fonctionnement de la libération conditionnelle... (Loi, principes, audience, etc).

Notre but ici n'étant pas de présenter le texte de loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous conditions, mais plutôt d'informer le lecteur sur le fonctionnement contemporain global du processus décisionnel de libération des détenus sous juridiction fédérale.

« La Commission nationale des libérations conditionnelles est un tribunal administratif qui, en vertu de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, a le pouvoir exclusif d'accorder, de refuser, d'annuler ou de révoquer la libération conditionnelle. La LSCMLC donne à la Commission le mandat de rendre des décisions concernant la mise en liberté sous conditions des délinquants gardés dans des établissements fédéraux ou territoriaux. Les membres siégeant à la Commission sont des hommes et des femmes de différentes régions, possédant une expérience professionnelle diverse comme: la psychologie, le domaine policier, les affaires, le droit, le travail communautaire, etc. C'est lors d'une audience que ces derniers prennent la décision relative de libérer ou non un délinquant.

La libération conditionnelle est une forme de liberté sous conditions (les autres étant: les permissions de sortir, la semi-liberté et la libération d'office) faisant

partie intégrante du système de justice pénal. Celle-ci consiste en un pont construit entre la vie en milieu carcéral et la vie en société. Elle ne peut être accordée qu'après l'examen minutieux de renseignements et une évaluation du risque. Lors d'une audience, des commissaires étudient le dossier du délinquant, entendent ce dernier et, déterminent s'il peut ou non être autorisé à retourner dans la collectivité avant l'expiration de sa peine d'emprisonnement. Ouvrons une parenthèse pour distinguer que certains délinquants purgent une peine d'une durée indéterminée, notamment les délinquants condamnés à l'emprisonnement à perpétuité. Dans les cas de meurtres, l'admissibilité diffère selon la catégorie. Pour le meurtre au premier degré, les personnes reconnues coupables doivent purger 25 ans avant d'être éligible et pour le meurtre au deuxième degré, les personnes reconnues coupables sont admissibles à la libération conditionnelle après avoir purgé entre 10 et 25 ans, selon la prescription du Juge qui a prononcé la sentence. Pour les autres types de mise en liberté, dans les deux cas, les personnes y sont éligibles trois ans avant leur date d'admissibilité à la libération conditionnelle. Cela dit, quel que soit le délinquant, dans leur prise de décision, les commissaires se doivent de tenir compte des six principes régissant la LSCMLC :

- 1- La protection de la société est le principal aspect à considérer dans toute prise de décision relative à la mise en liberté sous condition.
- 2- Les commissaires doivent tenir compte de toute l'information pertinente.
- 3- Ils doivent accroître leur efficacité en échangeant des renseignements utiles au moment opportun avec les autres instances du système de justice pénal.
- 4- Ils doivent régler les cas de la manière la moins restrictive possible, sans toutefois jamais perdre de vue leur devoir de protéger la société.
- 5- Ils doivent appliquer des politiques adéquates et leurs membres doivent recevoir une formation appropriée.
- 6- Dans le but d'assurer l'équité et la clarté du processus de mise en liberté sous conditions, les autorités doivent communiquer aux délinquants les motifs des décisions, ainsi que tout autre renseignement pertinent et leur donner la possibilité de faire réviser ces décisions.

Avant toute chose, le critère déterminant dans le processus décisionnel touchant la mise en liberté est la protection de la société. Ce qui fait que la

Commission octroie la libération conditionnelle seulement si elle est d'avis que :

- 1- Le délinquant ne présentera pas un risque inacceptable pour la société avant l'expiration de sa peine;
- 2- La libération contribuera à protéger le public en aidant le délinquant à devenir un citoyen respectueux des lois.

Toutefois, le processus décisionnel ne s'arrête pas là. En effet, les membres de la Commission doivent évaluer le risque que pourrait représenter le délinquant pour la société s'il était libéré. Afin d'éclairer et de guider les Commissaires dans leur décision, des renseignements dits statiques sont pris en considération, notamment : l'infraction, les antécédents criminels, les problèmes sociaux (alcool, violence, etc.), la santé mentale, le comportement durant les périodes antérieures de mise en liberté, les relations du délinquant et son expérience de travail, les rapports psychologiques, les avis professionnels et les renseignements fournis par les victimes. Les statistiques des taux de récidives d'échantillons de délinquants ayant sensiblement le même profil que le délinquant à l'audience sont également pris en considération. L'ensemble de ces facteurs constitue l'évaluation préliminaire du risque. Une fois celle-ci terminée, la Commission tient compte de facteurs comme : la conduite du délinquant pendant son incarcération, les propos du délinquant montrant qu'il a changé et qu'il est conscient de son comportement criminel et de la nécessité de contrôler les facteurs de risque, les effets bénéfiques retirés par le délinquant des programmes qu'il a pu suivre, le fait que le délinquant ait été diagnostiqué par un spécialiste et le plan de libération du délinquant. C'est alors à la lumière de toutes ces informations que les commissaires prennent une décision. S'ils accordent la libération, ils peuvent imposer des conditions supplémentaires à celles déjà prévues par la loi. Advenant le cas d'une décision défavorable, le délinquant ou tout autre personne agissant en son nom, peut en appeler de la décision auprès de la Section d'appel de la Commission nationale des libérations conditionnelles et celle-ci reverra le délinquant dans un délai prévu dans la loi ».

(sources: <http://www.npb-cnlc.gc.ca/infocntr/parolec/pdefinf.htm>) (2 p., 2003-02-06)

/prolef.htm (4 p., ibid)

/pparelf.htm (4 p., ibid)

/pdecf.htm (3 p., Ibid)

/pbhf.htm (3 p., Ibid)

/ptypef.htm (2 p., Ibid)

CHAPITRE II

LA MÉTHODOLOGIE

La démarche méthodologique

En automne 2000, monsieur Maurice Cusson, professeur à l'École de Criminologie, affiche sur le babillard du département de Criminologie une note, à l'intention des étudiants de Maîtrise, proposant un sujet de mémoire intitulé : Une vie en prison.

La note stipulait que : Un ex-détenu (que nous appellerons Marc Dubé), qui a passé plus de trente ans dans nos prisons et pénitenciers, souhaite collaborer avec un étudiant de criminologie qui serait intéressé à rédiger un mémoire de maîtrise sur le thème « une vie en prison ». Marc Dubé a déjà enregistré deux cassettes de cinq heures chacune dans lesquelles il raconte sa vie, ses incarcérations et ses démêlés avec les services correctionnels. Monsieur Cusson poursuivait en disant que l'objectif du mémoire consistait en la reconstitution de l'histoire pénale et criminelle de l'individu ayant passé plus de trente ans en incarcération et de mettre en rapport les faits rapportés avec ce que nous savons en criminologie à leur propos.

À la lecture de l'affichage, mon intérêt est immédiat et j'en fais part à monsieur Cusson. Quelques semaines plus tard, il organise une rencontre à son bureau pour mettre le sujet et moi-même en contact. La rencontre se déroule bien, nous échangeons nos coordonnées respectives et les deux cassettes enregistrées par le sujet me sont remises.

La méthode qualitative

Selon Deslauriers et Kérisit (1997), la recherche qualitative ne convient pas à tous les sujets de recherche, mais il est bien connu qu'elle s'applique mieux à certains types de sujets. Il s'avère que notre présente étude, qui consiste en une histoire de vie, soit un sujet des plus favorables à l'approche qualitative. En effet, ce type d'approche rejoint le cœur de notre projet car elle permet «de rendre compte du point de vue des acteurs sociaux et d'en tenir compte pour comprendre et interpréter leurs réalités» (Poupart, 1997, p.175). Cela dit, comment peut-on raconter l'histoire d'une vie sans tenir compte du principal intéressé qui a vécu cette vie, l'acteur lui-même ?

Afin d'être en mesure de bien cerner la vie d'une personne et être capable de la raconter, nous devons mettre l'acteur (le cas unique) au centre de nos préoccupations et lui laisser la parole, puisqu'il est, sans aucun doute, l'assise de notre étude. Pour ce faire, l'approche qualitative est «considérée comme particulièrement propice à une mise en relief de l'expérience, notamment par la production de textes leur accordant véritablement la parole» (Poupart, 1997, p. 179). Finalement, le degré de profondeur qu'elle nous permet d'atteindre, sur lequel plusieurs auteurs s'entendent, nous est primordial pour parvenir à bien saisir le sens que l'acteur donne à sa vie et, par conséquent, de bien la faire vivre sur papier.

Type d'entretien utilisé

Étant donné que monsieur Dubé a enregistré deux cassettes sur lesquelles il verbalise en toute liberté et de façon spontanée sur différents sujets, nous sommes ici devant une situation particulière. Ce type d'enregistrement, réalisé seul par notre sujet, s'apparente à l'entretien non directif et nous fournit une certaine assurance sur le fait que monsieur Dubé a élaboré sur des thèmes qui le préoccupaient et non sur des points que nous lui avons imposés.

Pour le biographe, il est primordial qu'il puisse pénétrer dans la réalité de l'acteur pour parvenir à la saisir et à lui donner toute sa valeur. Par cela, l'apport riche du point de vue de l'acteur, que fournissent les deux cassettes enregistrées par notre individu, vient justifier immanquablement les bienfaits pour notre présente étude. Dans cette même lancée, les enregistrements réalisés par le sujet lui-même nous permettent de connaître ses perceptions et de pénétrer dans son univers symbolique et ainsi connaître ses propres définitions décrivant sa réalité. Sur ce point Michelat (1975) affirme «il existe une relation entre le degré de liberté laissé à l'enquêté lors d'un entretien non directif et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir. La liberté laissée à l'enquêté (la non directivité étant toutefois relative) facilite la production d'informations symptomatiques qui risqueraient d'être censurées dans un autre type d'entretien» (p. 231). Par conséquent, il nous paraît évident que les enregistrements du sujet permettent le flux d'informations et que ses

dières nous fournissent des voies exploratoires qui seront fouillées en profondeur dans des entretiens semi-directifs et directifs. À cet égard, selon Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut (1983), c'est l'entretien semi-directif qui sert de base au recueil de ce type d'informations. Par conséquent, pour en arriver à constituer la vie de l'individu dans une procédure thématique et pour nous permettre des retours en arrière tout en maximisant notre cueillette d'informations, nous utiliserons, en premier lieu, les cassettes enregistrées par le sujet et ensuite, l'entretien semi-directif et directif seront mis à contribution. Notre but ici est de recueillir le savoir spécifique dont le narrateur est porteur. En tant qu'intervieweur, nous avons le souci de recenser toutes les informations en profondeur et de restituer le discours dans sa singularité même. Ces auteurs poursuivent en disant que le récit de vie unique est toujours réalisé à partir d'entretiens répétés et cette répétition amène la précision et consiste en une caractéristique première du récit. Donc, nous suivrons cette voie.

Bien que tout projet de recherche prenne assise et se réalise en suivant un plan précis et détaillé, il est connu de tous que le chercheur doit s'adapter, au fil du projet, aux différents inconvénients qu'il rencontre tout en faisant preuve de souplesse pour surmonter les obstacles venant nuire au bon déroulement du projet et à l'atteinte des objectifs. Être au courant de cette réalité est une chose mais la vivre en est une autre. Au cours de la cueillette des données, un imprévu majeur est venu paralyser la marche à suivre que nous nous étions dictée antérieurement. Le sujet, sur lequel repose l'ensemble de notre corpus empirique, a été accusé d'infractions au Code criminel et, par le fait même, arrêté et réincarcéré à l'automne 2002. Les premières semaines, il était incarcéré au pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines et, par la suite il fut envoyé au pénitencier de Cowansville. Il appert que cet événement, rendant le sujet pratiquement inaccessible pour des entretiens face à face, a perturbé notre lancée et nous avons été appelés à revoir notre façon de procéder.

La réalité à laquelle nous étions confrontés peut être qualifiée de restrictive. Restrictive en soi dans le fait qu'en purgeant une sentence à perpétuité, à la moindre

accusation, le sujet est immédiatement réincarcéré, en attente de son procès, pour ensuite le subir, être revu par la C.N.L.C pour étude de son cas et pour reprise de position dans son dossier, processus demandant un laps de temps non négligeable. Devant cette éventualité, à première vue, il est certain que l'on peut entrevoir de visiter le sujet en détention pour procéder aux interviews. Cependant, il faut tenir compte de la distance à parcourir pour se rendre à l'établissement de détention, du temps alloué pour les visites au pénitencier, de la marche à suivre pour être sur la liste des visiteurs, de l'impossibilité d'utiliser un enregistrement, etc. Il est clair que l'ensemble de ces faits dont nous dépendions, est venu limiter nos actions. De plus, après discussion de la situation avec mon supérieur immédiat au ministère de la Sécurité publique et mon directeur de maîtrise, monsieur Cusson, cette option a été rejetée, compte tenu de l'emploi que j'occupe au sein du S.C.Q et de la situation de conflit d'intérêt dans laquelle une telle démarche me plaçait. Cela dit, un effort considérable de patience, d'imagination, d'organisation et de précision dans notre cueillette d'informations nous a été demandé. C'est alors que, pour réaliser notre cueillette de données, nous avons procédé par envois postaux. En tout, nous avons fait parvenir au pénitencier de Cowansville quatre lettres contenant chacune presque soixante-dix questions détaillées et directives pour qu'il nous fournisse des explications approfondies et des éclaircissements sur des thèmes précis. Ce qui fait que la cueillette des données a été effectuée par le biais d'entretiens directifs sur papier par courrier et nous avons dû laisser tomber les entretiens semi-directifs, étant donné notre incapacité de contacts physiques. Puisque les nombreuses questions que nous lui envoyions correspondaient à une partie du document que nous avons écrit en écoutant les cassettes qu'il avait enregistrées seul antérieurement, avec chacun de nos envois, nous lui expédions la partie du document auquel correspondait la série de questions pour qu'il puisse suivre le texte et se placer dans le contexte des événements. Par le fait même, le sujet était invité à procéder aux corrections qu'il jugeait nécessaires sur ledit document pour, qu'à notre tour, nous puissions procéder avec exactitude aux modifications. Il est certain qu'avec un tel procédé, les échéanciers ont été difficiles à élaborer et à rencontrer, car nous n'avions aucun contrôle sur le temps pris pour répondre aux questions

posées, de quelle façon il procéderait et quand nous recevions ses réponses. Néanmoins, il s'est montré relativement organisé, coopératif et même imagitatif pour nous transmettre les informations demandées. À chacun des envois, monsieur Dubé a procédé par enregistrement. Il appelait chez lui à frais virés et son colocataire plaçait le combiné du téléphone sur l'enregistreuse et il répondait à nos questions. Une fois cela fait, son colocataire nous acheminait l'enregistrement et nous pouvions procéder, dans un premier temps, à la retranscription des réponses de monsieur Dubé et, en deuxième lieu, à l'insertion des éclaircissements des faits à l'intérieur de notre texte déjà existant. À trois reprises, nous avons soumis le document entier à monsieur Dubé pour qu'il le lise et nous fournisse ses commentaires dont nous tenions compte par la suite. Le texte final de son récit lui a été présenté pour qu'il en prenne connaissance et, encore une fois, monsieur Dubé a enregistré quatre cassettes dans lesquelles il nous faisait de nombreux commentaires et correctifs. Nous avons écouté les enregistrements et effectué avec exactitude les rectifications pour préciser et améliorer le récit. Cependant, malgré nos multiples efforts de justesse en ce sens, le sujet est demeuré insatisfait et très critique envers notre objectivité. Bien qu'il nous dise reconnaître son histoire en lisant le récit, ce dernier nous reproche que le document n'est pas assez volumineux, et de ne pas vouloir dénoncer les injustices qu'il dit avoir vues et vécues dans le système correctionnel.

Le concept de l'échantillon renvoie souvent à la représentativité. Alors, dans la présente étude, nous parlerons en terme de corpus empirique singulier qui «implique de faire une étude en profondeur d'un seul cas» (Pirès, 1997, p. 140). Notre cas singulier, c'est évident, est inopiné. Passer plus de trente ans de sa vie en détention est exceptionnel, ce qui renvoie donc à la spécificité du cas. Vient également son attitude extrêmement réfractaire, refusant de se conformer au système, qui est porteuse de conséquences négatives pour lui, entre autres, des difficultés à obtenir sa liberté. Sa condamnation de deux ans de pénitencier à l'âge de 15 ans pour vol d'auto et ensuite, dès sa sortie, à 17 ans, sa sentence de 12 mois trois fois (total de 3 ans) à purger à l'établissement de détention de Montréal

(Bordeaux), se distingue à son tour de la norme habituelle. Dans ces conditions, il est clair que nous ne visons pas la généralisation. Toutefois, pour l'approche clinique, le cas singulier vaut en lui-même. Le récit de Dubé est loin d'être représentatif. C'est un cas extrême comme ceux souvent décrits dans les travaux cliniques. Il se pourrait néanmoins qu'un tel exemple soit utile pour réfléchir sur les trajectoires criminelles et correctionnelles.

Données complémentaires et vérifications

Le projet se nourrit donc essentiellement des dires du sujet. Cependant, afin de corroborer certains de ses propos, nous avons consulté plusieurs documents officiels, notamment certains rapports produits par le S.C.C., constituant une partie de son dossier carcéral que le sujet avait en sa possession et qu'il nous a remis, le plumitif criminel ainsi que la liste de ses accusations et ses sentences via le système DACOR du ministère de la Sécurité publique et le Service de l'identité judiciaire de la G.R.C. avec l'autorisation signée du sujet à cet effet. Enfin, nous avons également pris connaissance de quelques microfilms (articles de journaux), traitant de certains passages de la vie de notre individu, se trouvant à la Bibliothèque nationale. Certains de ces documents étaient en la possession du sujet et pour les autres, nous avons dû effectuer des recherches. Afin de pallier à des manques d'informations et éclaircir certaines parties de la vie du sujet, nous avons procédé à un entretien semi-directif avec une des sœurs du sujet. L'entrevue a duré presque deux heures et celle-ci a permis de bien documenter la thématique « enfance » du récit, tout en nous fournissant d'autres détails non négligeables que nous avons pu introduire dans la vie du sujet.

L'analyse

Dans un premier temps, nous avons retranscrit le verbatim de deux cassettes enregistrées par monsieur Dubé. Cette mise à plat du matériel nous a permis de rester fidèle à ses propos. Puis, nous avons effectué un certain ordre dans le flux des informations et fait un effort pour respecter les règles grammaticales et usuelles de la langue française. Ce point de départ a été suivi par une clarification du corpus et

une compréhension de ce dernier, sans pour autant le réduire, mais plutôt pour le mettre en lumière. Notre lecture et écoute attentive des enregistrements réalisés par le sujet lui-même, nous a permis d'organiser le corpus selon un ordre chronologique et thématique. Toutefois, en cours de route, l'ordre chronologique a pu être sacrifié à l'ordre thématique de sorte que nous puissions investiguer en profondeur chacun des thèmes. Ensuite, nous avons procédé à une reconstitution cohérente, signifiante et lisible de l'ensemble des entretiens.

Une fois ceci fait, nous avons entamé la seconde partie de notre projet qui consiste à mettre les propos en lien avec des connaissances en criminologie se dégageant des diverses perspectives énumérées antérieurement. Pour ce faire, nous partons de l'histoire de monsieur Dubé qui raconte sa vie avec la mise en lumière des segments constitutifs de «sa vie à lui » en rapport avec la sphère délinquante et sa trajectoire sociale telle qu'elle a été marquée par son contact avec le système pénal. Ici, la technique de l'examen approfondi est importante et prend tout son sens si nous voulons dépasser le niveau factuel du récit, pour parvenir à une histoire signifiante, s'articulant des faits relatés par le sujet lui-même et ceux ressortant du regard criminologique.

Pertinence et limites

Le cas unique vaut dans toute son unicité, il transmet un sens, une expérience, une idéologie, des valeurs, une intégrité, etc. Bien qu'un tel récit ne prouve rien, il n'en demeure pas moins qu'il présente la vie dans des termes significatifs pour celui l'ayant vécue. Cette méthode est une technique particulière de transmission de l'information. Par cela, le récit de vie constitue un instrument utile de recherche en sciences humaines. En procédant à une telle enquête, on obtient d'un côté un document personnel qui se suffit à lui-même et, d'un autre, un document pouvant faire l'objet d'une recherche plus large.

Malgré tout cela, nous sommes conscients que la présente étude renferme des limites certaines. Bien que nous ayons consulté certains documents pour appuyer

ses propos et approfondir quelques points nébuleux dans le cadre d'un entretien avec une des sœurs du sujet, nous n'avons pas poussé nos investigations à l'ensemble de son entourage ou auprès des employés du système carcéral ayant intervenu au cours de sa vie ou bien dans les événements qu'il relate. De plus, nous devons toujours garder en mémoire qu'il s'agit d'un seul point de vue. D'autre part, après réflexion sur le fait que notre cas singulier a passé plus de trente ans en incarcération, il est aisé de conclure que ce dernier est habitué de répondre à des questions traitant de sa vie en général et qu'il a su développer, au cours des années, une forme de discours propre aux cliniciens. Finalement, compte tenu du fait que les sources de données informatiques sur les délinquants n'existent pas depuis toujours et qu'elles doivent être mises à jour continuellement par des individus, les informations qu'elles renferment sont limitées et peuvent être incomplètes.

CHAPITRE III

LE RÉCIT : UNE VIE EN PRISON

Enfance et adolescence.

Ma famille...

Je viens au monde à Montréal en 1942 dans un quartier très pauvre. J'habite dans un petit appartement de quatre pièces au 3^e étage sur la rue Cadot avec mes deux frères et mes cinq sœurs. Avec mes parents, en tout on est dix dans le loyer. La rue Cadot c'est une toute petite rue entre la rue Notre-Dame et la rue Ste-Catherine. Les gens appellent le quartier le faubourg à la mélasse parce qu'il y a de gros contenants cylindriques de mélasse sur le port. On a juste à dire, faubourg à la mélasse et tout le monde sait de quel endroit on parle. Mon père s'appelle Arthur et je trouve qu'il paraît bien. C'est un homme assez grand, environ 1,73 mètres et pas gros. Il a les cheveux blonds et les yeux bleus. Il est très occupé et presque jamais à la maison parce qu'il travaille comme journalier sept jours sur sept sur la construction pour le contracteur, Charles Durensault. Mon père est protecteur avec nous autres et il nous dit souvent de ne pas faire telle ou telle chose pour ne pas que ma mère se fâche et qu'on ait une volée. Il est toujours doux et la nuit quand il se lève pour mettre du bois dans le poêle, il vient remonter les couvertures sur nous autres. Même s'il fait tout ça, c'est un homme très effacé. C'est vrai qu'il est souvent absent mais même quand il est là, il ne parle jamais. Il a un trouble du langage et ça le gêne, donc il est renfermé. Mon père aime bien ça prendre de la bière. La semaine, avant le souper, ma mère lui donne une bière et c'est tout. La fin de semaine, il boit tout le temps sa caisse de bière au complet même que, dès fois, la caisse de bière est finie avant que la fin de semaine le soit. Dans ce temps-là, il tombe dans la caisse de 24. Mon père supporte bien l'alcool, il boit et après il dort. Il ne fait jamais d'histoire.

Ma mère...

Quant à ma mère, elle s'appelle Lucie et elle est très présente. Elle fait environ 5 pieds 4 pouces, a les cheveux noirs et les yeux bruns. Elle a l'air d'une indienne avec son teint foncé. Ma mère est ferme et c'est elle qui porte les culottes chez nous, ça c'est clair. Elle s'occupe de toutes les tâches à la maison, en passant par les corrections qu'elle nous donne, aux factures qu'elle s'arrange pour payer à temps. Elle fait tout et prend toutes les décisions aussi. Ma mère est très sévère et rigide avec nous autres. Elle nous met des règles strictes mais, quand quelqu'un nous accuse de quelque chose, elle prend tout le temps notre défense. Même si on est les plus pauvres de notre quartier de pauvres, je trouve que ma mère est une femme cultivée et fière parce qu'elle adore l'opéra. En plus, elle est très habile de ses mains, avec du vieux elle fait du neuf comme par miracle. Je la trouve bonne ma mère, elle règle tous les problèmes.

Les commerçants...

J'ai trois, quatre ans et, où j'habite, on n'a pas de terrain de jeux pour s'amuser dehors. Ma mère m'envoie dehors quand même mais il faut que je reste assis sur le bord de la chaîne de trottoir et que je ne bouge pas de là. Je m'assieds en bas en face de la fenêtre et elle regarde de temps en temps pour voir ce que je fais et si je suis là. Dès fois, je passe des journées entières là, juste à regarder autour de moi. Je n'haïs pas ça moi m'asseoir là parce que, dans la rue, il y a toujours plein de monde. Les commerçants passent avec leurs chevaux qui tirent la marchandise. Ils ont comme des chariots avec dedans des genres de glacières avec du pain, du lait, de la glace et tout plein d'autres choses. Je suis un enfant très joli avec mes beaux cheveux longs blonds. Ma mère ne me fait pas couper les cheveux souvent et ils viennent tellement longs que, quand je suis assis sur le bord du trottoir, ils touchent par terre. Je pense que les gens me trouvent beau petit gars parce que les commerçants qui passent avec leurs chariots me regardent et me font des sourires. Il y en a qui se contentent de me frotter la tête, d'autres me donnent des petits gâteaux et même, des fois, ils me donnent un sou. Je les regarde passer et je suis toujours super content de ce qu'ils me donnent. Ayoye! Un sou, c'est gros, avec ça

je peux m'en acheter en maudit des bonbons. Moi je suis bien content de ça. J'aime bien m'asseoir là et regarder le monde passer.

On est pauvre...et les autres ont plus de choses...

Dès fois, je suis un peu moins heureux et je file un peu bizarre parce que je me rends compte qu'ailleurs, ils ont des affaires qu'on n'a pas nous autres, chez nous. C'est vrai que chez nous on est pas mal pauvres. Assez pauvres que c'est dur à expliquer, mais en tout cas je sais qu'on n'a vraiment pas grand chose et on a même de la misère à manger. Quand je vois que les autres en ont plus que moi, ça me rend triste et là on dirait que je deviens frustré, que je les envie et je ne comprends pas trop pourquoi mais je ne trouve pas ça juste. Plus je regarde ailleurs et vois ce que les autres ont et ce que moi je n'ai pas, plus ça me choque. Je me compare aux autres pendant un bout de temps et, en faisant ça, je deviens de plus en plus frustré mais déjà, à quatre ans, je décide de m'en foutre et de m'arranger moi-même pour avoir ce que je veux. En pensant comme ça, on dirait que déjà je me sens moins mal et en plus, je décide de développer ma débrouillardise.

Les jumelles...mauvaise nouvelle.

La famille chez nous va grossir, ma mère est enceinte et elle va avoir des jumelles. Les mois passent et au cours du mois d'août 1946, ma mère accouche de deux jumelles à la maison. Il en a une qui s'appelle Pauline et l'autre Claudine. Ma mère est contente et je trouve mes petites soeurs belles. Pas longtemps après, Pauline tombe malade. Elle est tellement faible qu'ils l'ont amenée à l'hôpital. Quelques jours après qu'elle soit partie pour l'hôpital, deux policiers en uniforme viennent chez nous pour voir ma mère. En entrant, ils enlèvent tous les deux leur chapeau.

-Madame Dubé nous sommes désolés, on est venu pour vous dire que que votre petite est morte à l'hôpital d'une pneumonie.

Juste en les voyant entrer dans la maison, on dirait que ma mère le savait. En les entendant, ma mère a commencé à faire une grosse crise de nerfs et elle s'est écrasée par terre. Elle est là à terre et elle ne bouge plus. Moi, je reste figé dans le coin de la cuisine à la regarder et j'ai peur. J'ai entendu les deux policiers dire à ma mère que ma sœur est morte et j'ai compris ce qu'ils ont dit avec mes oreilles d'enfant de quatre ans mais moi, ce qui me fait vraiment capoter, c'est de voir ma mère comme ça. Je n'en reviens pas de voir ma mère de même et je me mets moi aussi à pleurer.

L'école...

C'est l'année 1947 et j'ai cinq ans. Comme tous les petits gars de mon âge, je commence l'école. Les gars vont à l'école Champlain et les filles à l'école Ste-Catherine. Mon école est sur le coin de la rue Fullum et de la rue Logan, entre Logan et Robert. Dans les années '60, la bâtisse a été démolie et ils ont construit là, sur le terrain, l'établissement Parthenais. Juste à côté de mon école, sur le même terrain, il y a aussi la prison des femmes. À six et sept ans, je vole souvent là. Dès fois, je vole tout seul et d'autres fois, je suis avec un gars de mon bout, le gros Boudreault. La plupart du temps, je vole du manger et des poules dans le poulailler. Je trouve ça toujours facile d'entrer là et pourtant c'est une prison, donc ça devrait être le contraire. Une fois que j'ai pris assez de bouffe, je l'apporte chez nous et on la mange. Ça ne fait pas de problème quand j'amène de la bouffe, ma mère ne pose pas de question et c'est bien correct de même. Ça arrive dès fois qu'elle fait comme si elle ne veut pas mais mes sœurs braillent pour qu'elle dise oui et elle dit oui et on garde le manger que j'apporte.

Une première fois à la Cour...pour une histoire de chaloupe...

Mon frère Jean-Luc, de six ans mon aîné, m'amène avec lui et un de ses chums Alain Lachapelle faire un tour, comme ça. On se ramasse sur le port et on décide d'aller faire un tour avec la chaloupe qui est accrochée au quai. On s'assied dedans et on part sur le fleuve. Tout ce que l'on veut, c'est traverser pour aller sur les petites îles de l'autre côté mais la chaloupe se met à prendre l'eau. On la vide du

mieux qu'on peut avec une canisse mais elle se remplit vite en maudit. Finalement, on se fait prendre et on est accusé de vol de chaloupe. On passe tous les trois à la Cour. Moi, j'ai sept ans et c'est la première fois que je viens ici. Je dis au juge :

- Monsieur, on s'est assis dans la chaloupe et on pensait qu'elle était attachée mais on s'est rendu compte qu'elle était partie et on a été mal pris sur le fleuve. On ne voulait pas la voler mais juste s'asseoir dedans.

Il me croit et ça marche, le juge nous libère. Mes parents prennent bien l'affaire aussi, ça passe pour un accident, donc pas de punition.

Mon premier Racket de protection...

Étant donné qu'on est pauvre chez nous, le linge qu'on a sur le dos on ne l'achète pas au magasin. Ma mère coud les vêtements à la main pour nous habiller. Elle découd des vieux vêtements que le monde lui donne ou que la St-Vincent-de-Paul envoie et elle en refait d'autres dedans. Même si ma mère dit qu'elle fait du neuf avec du vieux, on sait bien que le linge n'est pas neuf. Elle est bonne quand même parce que notre linge est pas pire. Moi, ça ne me dérange pas tellement mais un peu parce que je suis orgueilleux. Ça arrive dès fois que les autres m'écoeurent avec ça. C'est surtout les petits pincés de l'école qui se prennent pour d'autres. Moi, on dirait que ça me fait sentir différent des autres. C'est encore pire quand ils me regardent bizarrement et qu'ils me disent des conneries. C'est tout le temps un peu pareil, ils me traitent de pauvre et plein d'affaires comme ça, et c'est tannant parce qu'à force d'entendre ça, on dirait que je me sens plus pauvre et triste. C'est sûr que ce n'est pas juste moi qui se fait écoeurer, il y en a d'autres aussi et, en plus, les faibles ils disent rien. Moi, je me défends et les défends parce que je n'ai peur de personne. Pour avoir des choses moi aussi, je passe un contrat avec les petits culs qui se font tout le temps écoeurer. Je leur propose ceci :

-Vous autres vous m'apportez des pommes, oranges et des chips et moi, quand c'est le temps, je vous défends et m'occupe du reste. O.K?

- O.K.

Ils sont d'accord alors, au moins comme ça, je vais avoir un peu d'affaires. Dans le fond, je leur rends service, ils se font manger la laine sur le dos par les autres et ils ne font rien. Moi, quand je vois ça, ça me choque et je trouve ça injuste. Je n'aime pas ça entendre des affaires de même et je me rends compte de plus en plus que j'en veux aussi des affaires. Je trouve les autres plus chanceux que moi et je les envie. On dirait que, plus ça continue, plus je ne me sens pas bien et que je suis fâché en dedans de moi. J'ai envie qu'ils sachent que je ne suis pas comme ils pensent et de leur prouver que c'est eux qui sont pas corrects avec moi. En tout cas, une chose est sûre, c'est que je comprends ce qui arrive. Je réalise que, chez nous, on n'achète pas de lait et de dessert parce que c'est trop cher mais qu'eux, ils en ont. Chez nous, on mange souvent de la graisse, du vinaigre et du sel sur notre pain. Même à l'école ça me rend triste parce que, pour avoir un demiard de lait, il faut l'acheter, ça fait que moi, il faut que je m'en passe. Ce que je comprends c'est que, si tu n'as pas d'argent, tu n'as rien. Je suis vraiment tanné que tout me passe sous le nez comme ça, je suis frustré de voir que les autres s'achètent du lait et des bonbons et que moi, je ne peux jamais le faire parce que, chez nous, on n'a pas d'argent. À chaque jour ça me frappe en pleine face, les autres s'achètent des gâteries et moi je ne peux pas. Je me fais écoeurer tout le temps et je deviens enragé et, plus je me compare avec eux autres, plus je les envie de pouvoir s'acheter des affaires comme ça. Je trouve que ce n'est pas juste et moi aussi je veux plein de choses.

Heureusement, je suis intelligent, propre et je parais bien. Dès aujourd'hui, c'est décidé, je prends les moyens du bord et qui s'offrent à moi pour me faire de l'argent. Moi aussi je veux m'acheter plein de choses. Je veux que les fumiers qui m'écoeurent voient ce dont je suis capable et qu'ils me foutent la paix. Comme à tous les jours pour me rendre à l'école, je passe devant la pâtisserie sur la rue Champagne. La vitrine est tellement belle que je viens les yeux gros comme des trente sous à chaque fois que je regarde la pizza aux tomates, les cornets et les beignes. Juste à les regarder, j'entends mon ventre crier. Je vois toute cette

nourriture et je sais que bientôt, moi aussi je vais venir en acheter et maudit que ça va être bon.

Vol de l'argent de la Sainte-Enfance...

Je suis assis à mon pupitre et la maîtresse est en train d'expliquer un projet de collecte de fonds. On ramasse de l'argent pour la Sainte-Enfance. Pour voir combien on a d'argent de ramassé, on fait un gros thermomètre en carton avec des numéros que l'on colore en rouge pour montrer combien d'argent on a. Ça ressemble un peu à un téléthon. Je me porte volontaire pour être le responsable de ramasser l'argent et le compter. Je suis comme un peu le comptable de la levée de fonds des huit et neuf ans de ma classe. Pour faire monter le plus possible le thermomètre, je mets un peu de compétition entre les élèves. Je n'arrête pas de dire à la classe, il faut faire déborder le thermomètre, il faut en amener encore plus. Ça marche pas si pire, parce que le thermomètre monte de plus en plus. Moi, je suis bien content que tout le monde embarque dans ça, parce que tout ce que je veux c'est l'argent. Ça me tente de voler l'argent pour m'acheter tout ce que je veux. La maîtresse nous dit :

-Aujourd'hui, les enfants on est rendu à huit piastres de ramassées!!!!!!

-YÉ!!!!!!!!!!!! YÉ!!!!!!!!!!!! YÉ!!!!!!!!!!!!

Toute la classe est contente du magot, c'est beaucoup d'argent ça. À chaque jour, quand la maîtresse nous dit combien il y a d'argent en tout de ramassé, elle fait tout le temps la même affaire et moi je la regarde faire. Elle compte l'argent, regarde les papiers que j'ai remplis quand les enfants donnent des sous, met l'argent dans une petite caisse, ouvre son tiroir, prend une clé, ouvre l'armoire, met la petite caisse dedans, referme l'armoire et remet la clé dans son tiroir. Plus je la regarde faire, plus je suis crampé de rire parce que ça va être facile de tout voler l'argent pendant la récréation. Si je compte bien mes affaires, j'ai 20 minutes à peu près pour faire le coup. C'est décidé, demain, pendant que les autres vont jouer au ballon, moi je vais venir dans la classe pour voler l'argent.

L'heure de la récréation sonne, je me lève comme tout le monde et sort dehors. Je suis dans la cour et je regarde autour de moi, si quelqu'un me regarde. Non, la voie est libre, alors j'ouvre la porte de l'école et, une fois entré, je cours et cours jusqu'à ma classe. J'ouvre le tiroir et la clé est là. Je la prends et ouvre l'armoire. Je prends la petite caisse et mets tout l'argent dans un sac et je mets tout ça dans ma poche. Je referme la petite caisse, la remets dans l'armoire, referme tout ça et replace la clé dans le tiroir. J'écoute tout le temps, en même temps, au cas où quelqu'un arrive. Je ressorts de la classe, regarde à droite et à gauche pour voir si tout est beau. Je cours et cours et ressorts dehors. Une fois de retour dans la cour, je marche tranquillement et mets le sac, avec l'argent dedans, dans un trou pour le cacher. La cloche sonne et je vais me mettre en rang avec ma classe. Je suis essoufflé et j'ai un peu peur de m'être fait voir mais en même temps, je suis content. Yé!!!, enfin j'ai de l'argent, j'ai réussi, en plus, cela à même été facile!!!! J'ai neuf ans et je suis fier de moi parce que je trouve que je m'en sors bien.

La journée de classe est presque finie. Comme à chaque jour, la maîtresse sort la petite caisse pour compter l'argent, pour nous dire combien on a de ramassé.

-Mon Dieu, l'argent a disparu, il ne reste plus rien!!!!!!!

-Euh!!!!!!!!!!!!!! Ah Non!!!!!!!!!! Euh!!!!!!!!!!!!!!

Toute la classe est déçue, c'est clair. Je fais semblant d'être déçu comme tout le monde, de toute façon je n'ai pas trop le choix sinon, le monde va trouver ça bizarre et je ne veux pas avoir de problème. Finalement, les jours passent et tout va bien pour moi. Les enfants de ma classe trouvent ça plate encore et ils en parlent, mais moi je m'en fous. Je me sens très bien avec ce que j'ai fait et, de toute façon, tout le monde sait que, quand il ramasse de l'argent comme ça pour des œuvres, le monde garde l'argent, ça fait que c'est pas pire que ça soit moi qui l'aie que d'autres personnes. J'ai du fric plein mes poches et c'est le fun, je me paye la traite. Ça y est, moi aussi maintenant je suis capable de m'acheter ce que je veux et j'aime ça.

Je suis riche...

Le temps passe et je continue à voler un peu partout. Je vole à l'épicerie Roland Pelletier, tout le monde sait qu'il vole ses clients lui, ça fait qu'il peut peut-être nous en donner un peu. Quand je ne fais pas le coup avec des gars de mon bout, je vole tout seul. On défonce pendant la nuit et on prend des cartons de cigarettes, l'argent et les affaires qui coûtent cher et qui se vendent bien. C'est tout le temps moi qui dirige les opérations. Avec ces vols-là, je me fais pas mal d'argent, j'ai du fric tout le temps même que, maintenant, je pense que c'est moi le plus riche. Je peux avoir tout ce que je veux et j'adore ça avoir tout ce que je veux tout le temps. En tout cas, à chaque fois, on s'en tire avec plus de 50\$ chacun, c'est bon en maudit. Je m'achète ce que je veux avec l'argent mais aussi, des fois, je partage. Quelque fois, j'apporte de la nourriture à ma mère et elle la prend sans me poser de question. Si j'arrive avec de la bouffe et de l'argent et qu'elle a l'air de ne pas être d'accord, d'habitude mes sœurs s'en mêlent et c'est correct. Si j'arrive avec d'autres choses, comme du linge ou un bicycle, elle me demande où j'ai pris ça. Souvent, je lui dis que j'ai fait une commission et que la personne m'a donné ça en échange et ça passe. Ça fait que, pour la bouffe et un peu d'argent, il n'y a pas de problème et, pour le reste, quand je lui dis que quelqu'un me l'a donné, elle ne dit rien. Dans le fond, je pense que ça fait son affaire que je lui amène de l'argent et de la bouffe de temps en temps parce que, dans ce temps-là, elle a la paix de nous autres, on mange et on lui demande rien. De toute façon, ma mère elle est comme ça, elle dit non et si on la tanne un peu, c'est facile, elle finit tout le temps par changer d'idée et dire oui.

Vol de sac d'épicerie...

Je me promène tellement souvent dehors en traînant un peu partout dans les ruelles que je sais tout ce qui se passe dans le quartier. Je connais tous les spots et les passes à faire pas pire. Ce soir, je sais qu'il n'y a pas de bouffe chez nous, ça fait que je vais m'arranger pour en amener. Pour avoir du manger, je suis le livreur d'épicerie. Je le suis de loin, mais je le vois tout le temps. Il met toutes les commandes à livrer dans sa brouette ou son traîneau, tout dépendant de la saison, et il livre ça chez les clients. Moi, je veux lui piquer un sac d'épicerie pendant qu'il

est dans une maison en train de livrer. Je m'approche tranquillement de sa brouette et, dès que je le vois entrer dans la maison, je prends le sac et commence à courir en le serrant bien fort pour ne pas l'échapper. L'été, c'est pas pire mais l'hiver, c'est plus dur parce que, couper dans les ruelles quand j'ai de la neige aux genoux, ce n'est pas évident. Je me trouve bon parce que je réussis tout le temps, ça marche à tous les coups. Une fois que j'ai deux à trois coins de rue de couru, j'arrête et je marche tranquillement, comme si de rien n'était, avec mon sac dans les mains.

Je suis fier parce que, ce soir, je nourris ma famille. Je tourne le dernier coin de rue avant d'arriver chez nous et maudit que je suis content. En plus, je sais que tout le monde va être super content en déballant le sac d'épicerie. Je le sais parce qu'à chaque fois que je fais ça, c'est toujours un party chez nous quand j'arrive avec la bouffe. Ça y est, j'arrive à la maison, monte les escaliers et entre chez nous.

Tout le monde chez nous est vraiment heureux. On se met tous autour du sac et on regarde ce que ma mère sort de là. Je suis fier de moi, tout le monde a un gros sourire dans la face et ma mère commence à cuisiner pour le souper. C'est comme une grosse fête chez nous, on mange et il y a même du dessert et personne ne me demande où j'ai pris cette bouffe-là.

Après le souper, on fait la vaisselle et on se lave à la débarbouillette pour ensuite écouter un homme et son péché à la radio. C'est comme ça à tous les soirs, on fait ça en famille et après, à 19:00, c'est le dodo. Si je veux sortir après, il faut que je passe par la fenêtre sans me faire prendre parce que, sinon, c'est la volée. Ce soir, je suis dans mon lit et je me trouve pas mal bon. Je me félicite d'avoir nourri ma famille. Je me répète en me tapant sur le ventre que les bedaines de toute la famille sont pleines et c'est à cause de moi. C'est sûr que, quand je vois ça, quand l'occasion se présente d'amener quelque chose à la maison pour manger, je le fais, ça fait plaisir à tout le monde chez nous et moi je me sens important dans ce temps-là.

Une humiliation...

J'ai un oncle dans l'armée, au régiment de Maisonneuve. Je sais qu'il est allé à la guerre parce qu'il en parle presque tout le temps quand il vient chez nous. Ce soir, il est venu faire un tour. Il a apporté un sac avec plein d'affaires qu'il ne se sert plus. Ma mère regarde tout ce que mon oncle a mis sur la table et elle choisit des choses. J'hérite du vieux sac de l'armée de mon oncle comme sac d'école. Je ne veux rien savoir de ce sac- là mais on dirait bien que je n'ai pas le choix parce que ma mère, elle, est sûre que c'est bien correct. Moi je sais qu'avec un sac de même pour aller à l'école, ça va être l'enfer, tout le monde va rire de moi.

C'est le matin et il faut que je me lève pour aller à l'école. Je m'habille et pars sur le chemin de l'école. J'ai mon maudit sac dans les mains et ça me fait chier juste à y penser. Je marche et j'arrive à l'école. Ça ne fait même pas cinq minutes que je suis là que les gars commencent à rire de mon sac. C'est sûr qu'ils rient de moi, je suis le seul à avoir un sac de même dans l'école. Dans le fond, je ne suis pas surpris, je le savais que ça allait arriver et c'est pour ça que je ne voulais pas le prendre le maudit sac de l'armée pour aller à l'école mais ma mère a décidé que oui et que ça faisait l'affaire. Les mêmes petits pincés qui m'écoeurent encore mais je sais qu'ils ont peur de moi. Ils ont beau m'écoeurer, de toute façon, ils ont tout le temps quelque chose à dire. Quand ce n'est pas pour mon sac, c'est pour mon linge, quand ce n'est pas mon linge, c'est pour autre chose. En tout cas, ils trouvent tout le temps quelque chose pour me niaiser. Quand ça arrive ces affaires-là, je me dis toujours dans ma tête, c'est correct vous autres, je vais m'arranger tout seul et vous ne perdez rien pour attendre. J'ai l'intention de m'en acheter un, moi aussi, un beau sac pour aller à l'école, vous allez voir et vous rirez plus de moi.

Je riposte...

Il faut que je me fasse un peu d'argent pour m'acheter un sac d'école. Je ne veux pas que ça prenne trop de temps parce que je veux leur en boucher un coin à ces petits bâtards, ça fait que, le plus vite va être le mieux. Je vole quelques affaires sur le port et au magasin et j'ai le fric dans mes poches pour m'acheter mon sac.

Immédiatement, je marche en direction du magasin, j'ouvre la porte et j'entre. Je regarde tous les sacs pour choisir celui que je vais prendre. C'est dur parce qu'ils sont tous beaux et il y en a plus qu'un. Celui-là me tente mais l'autre là-bas aussi mais je pense que lui je l'aime plus. Maintenant, j'ai mon sac et il est pas mal beau. J'ai pris le plus beau avec un cadenas et une petite clé pour le débarrer. Il a même les coffres à crayons qui vont avec, ils sont pareils. Je me promène avec mon sac et je suis super content. Il est vraiment beau mon nouveau sac. Je marche plus vite que d'habitude aujourd'hui, j'ai hâte d'arriver à l'école avec, pour voir leur face changer quand ils vont voir mon sac. Ça y est, je suis presque rendu, il me reste juste un dernier coin de rue et j'arrive. Mon doux, ils viennent de voir mon sac et c'est l'enfer, juste à voir leur face, ça vaut 100 \$. Ils ont un drôle d'air avec un point d'interrogation dans le front. En tout cas, y'en n'a pas un qui m'écoeure et qui rit et c'est tant mieux parce que, sinon, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Je me sens super bien, j'aime ça faire ce genre d'entrée, ça les dérange et les impressionne, je m'en rends compte, rien qu'à voir leur tête. Je suis bien content de leur avoir fermé la gueule comme ça. Moi, dans ce temps-là, je ne me sens plus du tout comme un perdant, au contraire, je me sens quelqu'un, c'est le même feeling que quand j'ai de l'argent.

Mon père...

Mon père, c'est lui qui amène l'argent pour la famille. Il travaille beaucoup mais ce n'est pas assez parce qu'on n'arrive pas. Le gouvernement n'aide personne, les secours directs, ça n'existe pas. Tu travailles, tu manges, tu ne travailles pas, tu crèves, c'est comme ça que ça marche. Les temps sont durs, dès fois j'ouvre le garde-manger et il ne reste que quelques tranches de pain. Mon père arrive de travailler et il n'a rien à manger. Je l'entends dire à ma mère :

-Le pain qui reste, tu le donneras aux enfants, moi je vais me coucher, parce qu'au moins, quand je dors, je n'ai pas faim.

Dans le fond, il aime mieux se coucher parce que, quand il dort, il ne pense pas à manger. Quand il n'a plus rien à manger comme ça, il se couche presque en arrivant de son job. Ça fait bizarre parce que, ces soirs-là je me couche plus tard que mon père. À quatre heures du matin, je l'entends se lever pour aller travailler. Il part sur le chantier sans avoir mangé depuis hier midi et, la plupart du temps, il voyage à pied. Ça fait long en maudit sans rien manger, moi je trouve. Il doit avoir souvent faim mon père.

Les commissions...

La seule affaire que ma mère nous oblige à faire, c'est les commissions. À part ça, elle ne nous demande rien d'autre. Elle nous envoie acheter à l'épicerie les affaires qui manquent. Elle fait marquer les achats à l'épicerie Armand Delorme et on paye à la fin du mois. On va aussi changer les bouteilles vides et demander de la bouffe au presbytère et chercher de la soupe à l'hospice Gamelin avec notre chaudron dans les mains. Moi, je déteste ça aller au presbytère et mes sœurs, Michèle et Chantale, aussi. Quand Chantale y va avec une autre de mes sœurs, elle se cache tout le temps en arrière d'elle. C'est certain que, quand il y a de l'école et qu'il faut faire des commissions, c'est le fun parce qu'on ne va pas à l'école. Ça nous donne comme une journée de congé à aller un peu partout. Ma mère me dit :

-Marc, aujourd'hui tu ne vas pas à l'école, tu vas rester ici, j'ai des commissions à te faire faire. Tu vas aller au presbytère avec un chaudron pour avoir du manger. Tu vas dire que les enfants n'ont plus rien à manger et qu'on est pauvres. As-tu bien compris ce qu'il faut que tu dises?

-Ouais, oui, c'est correct.

-Redis-le moi.

S'il y a une commission que j'haïs, c'est bien quand elle m'envoie voir le curé pour quêter de la bouffe avec un chaudron, en me faisant répéter l'histoire qu'il faut que je raconte pour qu'il m'en donne. Je pars avec mon chaudron, je n'ai pas le choix,

ma mère se fie sur moi pour que je ramène de la nourriture. J'ai une pensée vite qui me traverse l'esprit, d'aller voler un sac d'épicerie mais ce matin, c'est un peu plus compliqué, il est trop de bonne heure. Bon, je continue à marcher et je suis presque rendu au presbytère mais maudit que ça ne me tente pas de sonner à la porte pour demander du manger. Je n'ai pas le choix, je le sais, ça fait que je prends mon courage à deux mains et je monte les marches de la galerie et sonne.

-Ding dong!!!!!!

-Oui, ah!!! C'est encore toi, tu viens encore chercher du manger, attends, je vais aller chercher l'abbé Couture.

Ouf, je suis soulagé parce qu'au moins, c'est l'abbé Couture qui va venir me voir. Il est fin et gentil lui, ce n'est pas comme l'autre qui s'appelle Alain, il est tellement bête. Je suis là sur le perron et j'attends :

-Entre mon petit et viens avec moi, on va aller dans la cuisine.

Je le suis et, pour aller à la cuisine, on passe dans toute la maison. À chaque fois que je viens ici, je me demande tout le temps pourquoi qu'ils ont une aussi grande maison et une servante et autant de bouffe et pas d'enfants. Il est fin le prêtre mais je me sens mal pareil quand je viens quêter avec mon chaudron, je n'aime vraiment pas ça, je me sens humilié dans ces temps-là.

-Tiens ton chaudron au bout de tes bras, je vais mettre des affaires dedans.

-O.k

Ça y est, mon chaudron est plein de patates, de pain et d'autres affaires, ça fait que je m'en retourne chez nous avec tout ça pour le donner à ma mère. Ma mère est super contente, elle prend le chaudron et, tout de suite, elle se met à cuisiner quelque chose et elle me dit :

-Reste proche parce que tu vas aller porter le lunch à ton père tantôt. Ça va être prêt dans à peu près une demi-heure.

-O.k

Je sors dehors, descends quelques marches et m'assis dans les escaliers. Il fait beau, je relaxe et j'attends que ma mère me crie que le lunch à mon père est prêt pour que j'aille y porter. Ma mère me crie :

-Marc, Marc, c'est correct, tu peux venir, c'est prêt!!!!

-C'est beau, je m'en viens, je m'en viens.

Ces temps-ci mon père travaille pas loin de chez nous, ça fait que je n'ai pas long à faire avant d'arriver. Il travaille sur un pont. Il y a le port pas loin, la rue Iberville et Frontenac et le pont est juste après la rue du Havre. Ça fait à peu près 15 minutes que je marche, que là je vois un peu le chantier. Hum! Plus j'avance, plus je vois qu'il y a pas mal de monde, je regarde pour voir où est mon père mais je ne le vois pas. Ça me gêne un peu d'aller là. Tout d'un coup j'entends :

-Aye, c'est mon gars, tout le monde, je vous présente mon fils Marc.

Je suis super content que mon père me présente à tout le monde comme ça, je me sens important et j'aime ça.

La religion...

C'est important pour mon père, lui il est très croyant. Le dimanche il va à la messe et ça arrive qu'il nous amène avec lui. Il va à la messe de midi parce que c'est la plus longue et il aime ça. Depuis que je suis tout petit, j'entends dire tout le temps que les églises c'est la maison du bon Dieu. Que les prêtres sont proches de Dieu et, qu'eux autres et le bon Dieu, sont là pour nous aider. Je me fais raconter un tas de patentes de même. Plus ça va, plus je trouve que ces histoires-là, ça ne marche pas. Je dis ça parce qu'à force d'aller chercher de la bouffe chez le curé avec mon

chaudron quand ma mère me le demande et de voir tout ce qu'il y a quand je vais à la messe, je ne sais plus trop quoi penser de tout ça. C'est peut-être sa maison comme ils disent et le curé est peut-être proche de Dieu mais, en tout cas, il manque de rien ça c'est sûr. Il me semble qu'ils sont riches eux autres avec leur grande maison, leur bonne et toute la nourriture. Ils ont vraiment plein de choses, ça fait que ça ne me dérange pas d'en prendre un peu, après tout, qu'est-ce que ça peut faire. Ils ont tellement d'affaires qu'ils sont loin de faire pitié, ça fait que ça ne me dérange pas de voler des affaires à l'église de temps en temps.

Vols à l'église...

Quand je vais à la messe, à la porte, on donne des bulletins paroissiaux. Mon job avec le vicaire, c'est de tenir l'assiette où les gens mettent l'argent quand ils prennent un bulletin. Il n'y a pas de montant précis, les gens donnent comme ils veulent. Ce n'est pas évident de prendre du fric parce que le prêtre est tout le temps proche de moi, mais j'en profite quand il se tourne la tête ou quand il parle avec un Monsieur. Je m'étire un peu les doigts dans l'assiette et prends les plus gros bills. En attendant que ça finisse, je glisse l'argent dans mes poches. Une fois que la vente est terminée, on s'en va à la sacristie pour porter les bulletins qui restent et l'argent. On marche tous les deux dans l'allée et je le laisse passer devant moi. Je le laisse passer devant moi parce qu'il faut que je mette l'argent dans un banc, parce qu'une fois rendu à la sacristie, le prêtre me fouille pour voir si j'ai pris quelque chose. Ça fait qu'en passant dans l'allée, je remarque un banc et mets mon argent dedans. Une fois que je ressorts de là, je ramasse le fric dans le banc et je me tire.

Je fais aussi une autre affaire pour me faire de l'argent quand je vais à l'église. Je vole les gens qui chantent. C'est super facile parce qu'ils accrochent tous leur manteau dans l'entrée. Ça fait que j'ai juste à passer et faire les poches de toute la chorale et je ramasse tout ce qu'ils ont.

Autre vol...

Il y a une dame qui s'appelle madame Émond, qui reste pas loin de chez nous. Elle est drôle, elle parle un peu à tout le monde, moi je l'aime bien, elle est bien correcte. Quand je passe dans la rue, des fois on se dit bonjour comme ça. Un moment donné elle me dit :

-Marc, viens un peu ici.

-Oui Madame, qu'est-ce que vous voulez?

-Veux-tu aller me chercher des commissions à l'épicerie?

-Oui, il n'y a pas de problème.

Madame Émond écrit et me donne sa liste de commissions et moi je pars chercher ses affaires à l'épicerie Roland Pelletier. Je commence par y aller une fois et, après ça, c'est toujours moi qui fait ses commissions. Quand elle a beaucoup d'affaires à faire acheter, elle ne me donne pas d'argent, je mets tout ça sur son compte, que le propriétaire lui a ouvert et, à la fin de chaque semaine ou mois, elle paye son compte. Quand elle me donne de l'argent, c'est juste parce qu'il lui manque une ou deux affaires, sinon je fais marquer ça sur son compte. Ça fait déjà un bon bout de temps que je fais ses commissions et je viens de me rendre compte, qu'à la fin de chaque mois, quand elle paye son compte, elle ne regarde pas la facture. Elle fait juste payer et elle ne vérifie absolument rien. Puisqu'elle ne vérifie rien, je ne sais pas pourquoi je me priverais, elle a juste à vérifier ses affaires. Ça fait que maintenant, quand je vais lui acheter des affaires, j'en achète tout le temps un peu plus et j'en garde pour moi. Je mets mes affaires en surplus dans le vieux hangar chez nous. Dans le fond, ce n'est pas compliqué, j'achète des affaires en surplus, non périssables, et je les place dans le hangar. J'ai déjà pas mal d'articles et en plus, j'ai de la variété. Maintenant que j'ai assez de stock de ramassé, quand elle ou quelqu'un d'autre a besoin de deux ou trois choses et qu'ils me donnent de l'argent, au lieu d'aller au dépanneur, je vais prendre ce qu'ils veulent dans le hangar et je garde l'argent pour moi. Tout le monde est bien content parce qu'il a ce qu'il veut et moi, bien je n'ai pas besoin de vous dire que ça fait mon affaire en maudit. C'est

super facile à faire et, en plus, c'est payant et elle ne s'aperçoit de rien. Pour être capable d'en acheter plus sur son compte, je fais travailler mon cerveau et je pense que j'ai l'imagination assez fertile. Je marche dans la rue et je me promène. Je regarde dans les alentours pour voir ce qui se passe et après, je commence ma mise en scène. Je fais semblant de chercher et quand il passe un homme, il me demande :

-Qu'est-ce que tu cherches?

-Euh!!!! Euh!!!! Euh!!!! Euh!!!! Euh!!!! Euh!!!!!!!!!!!! Euh!!!!!!Euh!!!!!!
Euh!!!!!!

Euh!!!!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!!..... Ils ne voudront pas me donner rien à l'épicerie.

-Pourquoi tu pleures de même mon petit gars? Qu'est-ce que tu as? Est-ce que tu t'es fait mal?

-Non, Euh!!!! Euh!!!! Euh!!!!!!!, je viens faire une commission pour une dame et j'ai perdu ma liste d'épicerie qui disait de mettre ça sur son compte et je ne la trouve plus!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!! Et là, je vais me faire chialer !!!!!!!
Euh!!!!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!! Euh!!!!!!

-Bien voyons donc, arrête de pleurer, ça n'a pas de sens. Attends un peu, peut-être que je peux t'aider, est-ce que tu te souviens de ce qu'il fallait que tu achètes ?

-Oui, pouvez-vous me l'écrire?

-O.k.

Ça marche à tous les coups, la personne m'écrit une liste de tout ce que je lui dis pour compenser celle que je dis que j'ai perdue. Ça fait que c'est un coup facile en maudit et aussi, assez payant. J'ai 10 ans et je vis comme un roi. J'ai de l'argent en masse, je pense que je suis le plus riche des enfants de mon quartier et je me paye la traite en maudit.

Le bon temps des commissions payantes avec madame Émond vient de finir. Elle s'est aperçue de mes manigances et elle est en rogne après moi.

Noël chez nous...

J'ai du fric et j'en profite et il le faut bien parce que, chez nous, on n'a pas grand chose. Ça fait que moi, je me fais des cadeaux. À Noël, chez nous, on n'a rien, on n'a pas vraiment de cadeaux. Il y a de mes oncles qui viennent et on se lève un peu pendant la nuit, mais c'est juste ça. Chez les voisins, on voit plein de parenté et du monde passer avec les bras pleins de cadeaux. Ça me dérange moins de ne pas avoir de cadeau parce que je m'en fais avec mon argent. Le soir de Noël, quand on se lève, on a une orange dans un bas de laine qu'on a accroché après notre lit et ma mère a fait des pâtés de viande qu'elle a mis sur le bord de la fenêtre. Je pense que ma mère fait tout ce qu'elle peut pour ne pas qu'on trouve ça plate. À chaque année, elle fait toujours un petit arbre et je me rappelle qu'une fois, pour Noël, Chantale a eu une poupée et moi un train mais sinon, on a juste une orange. Ce qui est le plus tannant dans tout ça, c'est le lendemain matin quand je sors pour jouer dehors et que je vois tout ce que les autres ont eu comme cadeau. Dans ce temps-là, je suis bien content de m'en faire des cadeaux. Souvent, quand ils me demandent ce que j'ai eu, j'invente des affaires ou je leur montre les choses que je me suis achetées avec mon fric. C'est facile à comprendre, quand tu n'as rien et bien tu t'arranges pour avoir ce que tu veux. Ça, c'est ma devise depuis que je me suis rendu compte que, si j'attends après les autres pour avoir des affaires, et bien je n'ai jamais rien. Jusqu'à date, en tout cas, je peux dire que ça marche en maudit parce que j'ai tout ce que je veux tout le temps. Je m'achète du linge, un sac, de la bouffe, des patins, je vais voir des films et aussi, je paye la traite à mes blondes et à mes chums.

Mon frère aîné est au pénitencier...

Les années passent et tout le monde chez nous vieillit. À la maison, c'est différent. Mon frère Jean-Luc est rendu au pénitencier pour deux ans parce qu'il a volé un char. C'est clair que ma mère ne le prend pas qu'il ait 17 ans et qu'il soit au pénitencier. Ça fait déjà quelques années qu'elle a commencé à boire avec mon père. Au début, elle disait que c'était juste pour lui en enlever mais là, depuis que cette histoire-là est arrivée, je pense qu'elle boit plus qu'avant et même plus que mon père. La fin de semaine, c'est tout le temps pareil, il y a du monde qui vient

chez nous et ils boivent tous ensemble. Ils parlent et se racontent toutes sortes d'affaires. Dans ce temps-là, ma sœur Chantale a peur. Elle prend mon petit frère « Gaga » dans ses bras et elle le serre. Moi, souvent le soir, je ne suis pas là parce que je sors par ma fenêtre de chambre pour aller flâner dehors.

Je vole un peu partout...

J'aime bien me creuser un peu la tête pour trouver différentes façons de faire, ça change la routine et c'est le fun, ça ajoute du suspense. Mes affaires vont bien et je ne me fais pas trop poigner, ça fait que c'est encore mieux. Je continue à faire des vols simples et des vols par effraction. Je vole ici et là, sur le port, dans les bateaux, à l'église, à l'épicerie, à l'école. Bref, je vole un peu partout, je ne fais rien d'énorme mais j'en fais tout le temps. Dès fois, je vole aussi avec deux ou trois gars de mon quartier. J'organise toute la patente et eux ils me suivent. L'autre jour, leurs parents disaient que c'est moi qui les entraîne dans le vice. Ma mère n'était pas contente de les entendre dire ça et elle leur a dit sa façon de penser, ça je vous le jure. Ma mère prend beaucoup pour nous autres et elle nous défend. Si la voisine ou le professeur dit du mal de nous autres, elle refuse d'entendre ce qu'il dit et aime mieux se chicaner avec que de lui donner raison. Sauf qu'après, si elle découvre que c'est vrai, on mange toute une volée. Quand elle nous bat, après, elle voit les marques et elle regrette.

Défendre les plus faibles... C'est dangereux!

Depuis déjà un bon bout de temps, je défends les plus faibles à l'école et eux, en échange, ils m'apportent des affaires. Aujourd'hui, on se ramasse tous dans une ruelle et là, j'en ai cinq à défendre en même temps. J'ai beau donner tout ce que je peux, je mange une maudite bonne raclée. Je suis magané en sacrement. Je saigne dans la face et j'ai pas mal de coupures. Ils ne m'ont pas manqué ces maudits chiens-là. J'arrive chez nous et dès que ma mère me voit, elle me dit :

-Ouais, que je te vois pas ouvrir ta gueule toi, ferme-là.

Le message est clair, elle ne veut pas m'entendre me plaindre parce qu'elle sait que j'ai certainement fait quelque chose pour arriver dans cet état. Donc, je ne dis pas un mot et vais me nettoyer.

Une autre fois à la Cour...

J'ai 12 ans et je passe à la Cour juvénile. Je me suis fait arrêter pour flâner tard le soir. J'ai un travailleur social qui me suit à cause de mes troubles de comportement, comme il dit, et il me rencontre de temps en temps. Il commence à être tanné de me voir parce que ça fait déjà plusieurs fois que je passe en Cour juvénile parce que je flâne et je vagabonde après les heures permises dans les parcs ou près des commerces. Son nom est Savard et là, à force de me refaire arrêter, il me connaît. Il me dit tout le temps que je ne comprends rien à rien et qu'un jour, je vais sûrement comprendre ce qu'il veut dire. En tout cas, moi je m'en fous, il ne me dérange pas du tout, il a beau me dire ce qu'il veut, il n'est pas mon père quand même!

Introductions par effraction...

Quelques années passent et là, je fais des introductions par effraction avec d'autres gars. On prépare notre coup et on entre à l'intérieur de l'école et de l'épicerie pour aller voler de l'argent, des cigarettes et tout ce qui se passe bien. Pendant qu'on est en dedans, on prend tout ce qui nous tente et on en profite pour faire du grabuge.

II

1^{ère} Incarcération; Le pénitencier St-Vincent-de-Paul et le Centre Fédéral de Formation.

La voiture volée...

J'ai fière allure au volant d'une Buick de l'année 1958 que je viens de voler. C'est vrai que je n'en suis pas à mes premiers vols mais cette voiture elle est super. C'est une méchante belle grosse auto et c'est moi qui est au volant. Je roule à toute vitesse sur la rue Notre-Dame. La rue est achalandée par les nombreuses voitures qui circulent dans les deux sens et il y a même un rail de chemin de fer pour les tramways. J'ai 15 ans et aucun permis de conduire. Peu m'importe, je roule et j'ai une sensation formidable, difficile à décrire, mais je me sens vivre.

La poursuite...

J'ai bien l'impression que mon escapade ne sera pas très très longue, car j'entends des sirènes de police au loin derrière moi et maintenant, voilà que plusieurs voitures de police sont à mes trousses. Je continue ma route, moi je roule et je roule en prenant de la vitesse, encore et encore. Je n'ai vraiment pas l'intention d'arrêter. Je regarde le cadran et il monte. À présent, je vais à 100 milles à l'heure. La chasse à l'homme continue et je pense qu'ils viennent de comprendre que je n'ai pas l'intention d'arrêter parce qu'ils tirent des coups de feu en ma direction. Finalement, mon trip est fini, ils m'attrapent et m'arrêtent près du palais de justice, le palais avec des grosses colonnes dehors, en avant.

-Le lendemain, le Montréal Matin commente l'affaire. Le journal écrit : -Un adolescent de 15 ans au volant d'une auto volée, filant à 100 milles à l'heure dans les rues de la ville. Je suis content et mort de rire de voir qu'ils parlent de moi dans le journal et je trouve ça bien drôle.

L'arrestation...

Lorsque les policiers me voient, ils ont l'air surpris parce que je n'ai pas l'air de mon âge. Je ne grandis pas vite, je suis tout petit, imberbe, les cheveux blonds longs et les yeux bleus. Ça ne les empêche pas de faire leur job. Ils me poignent et me tirent dans la bouette, dans le calcium et avec ça, ils me donnent des coups de pied un peu partout. Après, ils me garochent dans le panier à salade pour me faire passer devant le Juge, T.-A. Fontaine. Étant donné que je n'ai que 15 ans, je suis remis à la Cour du Bien-être social. Aujourd'hui, cette Cour s'appelle la Cour juvénile. De cette Cour, je suis référé à la grande Cour et c'est pour ça que j'ai ce juge-là. Je suis encore un enfant et la justice des années'50 prévoit que les mineurs ne sont pas assistés d'un avocat. Donc, je passe devant la Cour, tout seul, sans défense.

Le tribunal et la sentence...

-Accusé, vous plaidez coupable ou non coupable?

-Coupable, monsieur le Juge.

-Vous êtes condamné à deux ans de pénitencier.

Mes pensées...

Assis au banc des accusés, je suis tellement petit que je dépasse à peine le dessus de la boîte de bois qui m'entoure. On voit juste une couette blonde dépasser et rien d'autre. D'ailleurs, les gens dans la salle s'étirent pour voir dans la boîte et ils semblent découragés de ce qui m'arrive. La foule n'apprécie pas la sentence, elle laisse entendre un AHHHHHHHHHH qui oscille dans mes oreilles. Moi, dans tout ça, je crois que je ne réalise pas du tout ce qui m'arrive. Je viens de sauter dans le monde adulte et je ne suis qu'un gamin de 15 ans, tout de même. Je suis assis et je viens d'être jugé au tribunal pour adulte mais je n'ai pas du tout les rudiments qui vont avec le reste. À ce moment-là, je repense à mon travailleur social, Côté. Il me semble qu'il doit avoir une certaine satisfaction parce que, dans le fond, c'est à cause de ce bâtard-là que je suis assis ici aujourd'hui et cela, même si j'ai juste 15 ans. Bien oui, le cher Monsieur était tanné que je fasse des coups. Une fois, dans son bureau, il m'avait dit :

–Tu ne veux rien comprendre mon petit gars et bien dans ce cas-là, tu vas voir qu'un jour tu vas comprendre et ça, crois-moi, que tu le veuilles ou non.

Je me souviens que quand il m'avait dit ça, j'avais haussé les épaules et soupiré, sans rien ajouter. Là, aujourd'hui, je commence à comprendre ce qu'il voulait me passer comme message, je pense qu'il s'est arrangé pour que je passe à la Cour des adultes. Et là, c'est clair, il vient de gagner et moi, en échange, je m'en vais deux ans au pénitencier. C'est l'hiver 1958 et j'entre au pénitencier, au vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul.

Au pénitencier St-vincent-de-Paul...

Je reviens à la réalité quand j'embarque dans le fourgon cellulaire. J'ai l'impression que l'on vient de partir et on s'arrête déjà. Je lève la tête et dehors, je vois les portes du pénitencier droit devant. Je descends du camion et mes yeux se mettent à parcourir les alentours. Je regarde le paysage peu reluisant qui sera mien pour les deux prochaines années. Je vois du béton, des hauts murs, des grillages, des barbelés et le ciel qui se pointe tout en haut. Un garde me dit :

-Avance le jeune, on rentre en dedans, suis les autres.

Les gardes entraînent toute leur cargaison humaine à l'administration ou plutôt à l'admission. Une fois arrivé, je me rends compte que tout le monde se déshabille et j'entends :

-Tout le monde en ligne tout nu!!!

Je ne veux pas me déshabiller devant tous ces gens. J'ai un certain scrupule et je ne veux pas m'exhiber. Les autres gars se mettent tous à rire aux éclats. Quand les gardes voient la situation, ils viennent me donner une serviette. Enfin, me voilà quelque peu rassuré. Je mets alors la serviette autour de ma taille et j'attends mon

tour dans la file pour voir le médecin dans la petite pièce qui ressemble fortement à une toilette. Mon tour arrive et le médecin me passe les examens de rigueur et il m'examine. Pendant ce temps-là, les gardes préparent mes affaires et mon linge. Quand je sors de chez le médecin, ils me donnent un genre de poche et mes affaires sont dedans. Dans le sac, j'ai une paire de culotte avec les numéros en avant et en arrière, une chemise avec les numéros en avant et en arrière, un jacket avec les numéros en avant et en arrière, une calotte avec les numéros partout aussi. Même mon pyjama est numéroté avec tout le même attirail que le reste. Je viens de recevoir mon uniforme de détenu. Je suis habillé avec des culottes brunes et une grosse chemise rayée numérotées et, en plus, mon linge est beaucoup trop grand pour moi. J'ai l'air ridicule, on dirait que j'ai mis le linge de quelqu'un d'autre. Tant pis, je prends toutes mes affaires et je marche dans le long couloir vers une affaire qui s'appelle le dôme, avec mon linge sur le dos, trois fois ma taille, numéroté Y2879. Le Y, c'est pour « young » qui veut dire jeune en français. C'est Young parce qu'en 1958, les pénitenciers fédéraux sont sous la domination anglaise, bref tout est en anglais pour la plupart. Ceux qui entrent au pénitencier et qui ont moins de 21 ans sont appelés des « young ». Moi, j'ai juste 15 ans, ce n'est pas croyable, je suis le plus jeune du pénitencier. Un garde me dit :

-Dubé, tu t'en viens avec moi.

Ma cellule...

J'emboîte le pas et je suis le garde. Je marche avec le garde dans une longue rangée mais c'est sombre et noir comme chez le diable; je ne vois presque rien. Sur le mur, il y a seulement des petites lumières avec des globes faibles et minuscules qui laissent juste une lueur, rien que pour dire qu'il y a de la lumière. Ma marche dans l'obscurité se poursuit et, soudainement, le garde arrête devant une porte et l'ouvre. Il me dit :

-Entre, c'est ici que tu t'en vas!!

-Bien voyons donc, tu me niaisas, ce n'est pas ici certain que je m'en viens!!!

-Je te dis que oui, entre, c'est ici ta cellule le petit.

Je ne veux vraiment pas entrer là parce que je suis sûr qu'il s'agit d'un placard pour mettre les moppes et les chaudières mais, quand le garde me redit encore :

-Oui, c'est là ta cellule, c'est ici que tu entres.

Là je me rends compte qu'il ne me niaise pas et j'entre. Je n'en reviens pas, c'est inimaginable, c'est épouvantable, ça ne se peut pas, c'est terrible. Le placard dans lequel je viens de me faire embarrer est fait en rond et tout en brique. Le lit est remonté sur le mur avec l'aide d'un lourd crochet. Pour le descendre, je dois m'étirer le bras pour enlever l'anneau du crochet pour ensuite tirer sur le lit pour le mettre à l'horizontal. Une fois descendu, il accote sur l'autre mur. Plus tard, j'apprends que les gars appellent les lits des chaloupes parce qu'ils sont comme faits en rond. Une fois que le lit est descendu, il reste juste un petit espace et si j'abaisse ma table sur mon mur, elle embarque par-dessus mon lit. Je suis là, assis sur mon lit en lattes de tôle avec, sur le dessus, comme une grosse paillasse de paille et je regarde partout autour de moi. Le plancher est en ciment avec des lattes de bois mises par-dessus. Il n'y a pas de lavabo et pas de toilette. Je vois aussi, à côté de la porte, un espèce de rack en bois et un boquet en-dessous. Je regarde ça sans trop savoir pourquoi et plus tard, j'apprends qu'il y en a un pour faire mes besoins et l'autre pour mettre de l'eau dedans, pour boire et me laver le soir. Le matin, on sort notre boquet en avant de notre cellule et un détenu, payé le double, passe et ramasse la merde. C'est dégueulasse, il met de la chaux dans le pot et la puanteur qui s'en dégage est insupportable et mon bol avec de l'eau vient rempli de bibittes qui flottent dessus. D'ailleurs, durant l'été, je m'aperçois vite que la senteur nauséabonde et la pollution de mon plat d'eau est épouvantable, surtout quand le thermomètre atteint les 30 degrés celsius. En plus, mon bol d'eau est plutôt vieillot et quand je bois, j'ai comme un goût amer de métal rouillé dans la bouche, mais je m'arrange avec ça.

Je pleure en silence...

Cette nuit là, dans ma cellule qui ressemble à un placard mais aussi à un four à pain, je suis recroquevillé comme un fœtus sur mon lit et je me rends compte que mon univers s'est écroulé. Je suis complètement désorienté, j'ai peur, mes pensées dansent dans ma tête à un rythme fou, des larmes coulent sur mes joues. Je pleure en silence. J'ai un sentiment terrible et je m'ennuie de ma famille comme jamais. J'ai le cœur tellement gros dans la poitrine qu'on dirait qu'il va exploser. Je l'entends battre dans tout mon corps mais je demeure là, inerte. Pour soulager ma poitrine, il faudrait que je m'allonge mais je reste une boule inanimée. Je n'ai pas envie de changer de position et, dans le fond, je n'ai envie de rien. Tout ce que je veux, c'est me réveiller de ce cauchemar. J'ai aucune idée de ce qui m'attend, j'ai peur, je suis si jeune. Tout ce que je sais, c'est que ma nouvelle adresse est maintenant le premier F 19¹.

J'ai 15 ans et dès mes premiers jours, ma nouvelle vie m'apprend très vite que je suis extrêmement jeune pour être où je suis actuellement. Tout autour de moi, un peu partout, il y a plusieurs gars qui font des sentences pour la vie. Dans les années '50 et '60, les sentences sont assez grosses et les gars qui purgent des sentences longues de 15 à 20 ans ne sont pas éligibles à sortir avant longtemps. De toute façon, le discours que les gars tiennent par rapport à cela, c'est que lorsque tu entres en dedans, c'est pour un bon bout de temps, ça fait que tu fais ton temps et tu ne penses pas à sortir. Bref, tu fais ton temps et tu t'arranges pour le faire du mieux que tu peux.

Convoitises homosexuelles...

Souvent, quand je suis dans ma cellule, il y a des gars qui, là depuis longtemps et pour encore longtemps, tournent autour de ma porte. Ils sont toujours là, tout proche. Il y en a un entre autres qui me fait des avances et des menaces et qui me demande de faire des choses sexuelles et de lui montrer mes attributs physiques.

¹ Identification : étage, secteur et cellule au pénitencier.

J'ai beau y répondre de me laisser tranquille et lui dire que je ne veux rien savoir de ces cochonneries, il reste là et moi, bien, j'ai peur de ce fumier. Il s'appelle Claude Fortin et il a à peu près 50 ans. Depuis que je suis arrivé, il vient à tous les jours m'écoeurer.

Plusieurs années après, à Kingston, j'ai croisé Fortin et plus tard, j'ai appris qu'il s'est pendu dans un pénitencier de l'ouest. Quand j'ai appris ça, je me suis dit c'est bien tant mieux mais je ne sais pas trop pourquoi, j'ai toujours pensé quand même que c'est un peu à cause de moi.

Les semaines continuent de passer et le même gars continue à venir devant ma porte. À chaque fois, il fait la même affaire, il m'écoeure et m'intimide. Tout le monde voit ce qui se passe et ils savent tous, qu'à un moment donné, il va passer à l'action en me forçant à faire des choses contre ma volonté. Moi, je suis là tout seul et, ce n'est pas mêlant, j'ai tout le temps peur mais je ne sais pas quoi faire pour me débarrasser de lui.

Aujourd'hui, c'est le jour « J », c'est le jour que je passe au cash. Je pense que tout le monde le sait mais moi non parce que je ne suis pas encore habitué à la routine d'en dedans. J'allume assez vite quand le bâtard de Fortin vient me voir devant ma cellule mais, cette fois-là, je me rends compte que ce n'est pas comme d'habitude parce qu'il a un couteau dans la main. Je regarde son bras et je vois le pic sortir de sa manche. Il me menace et il m'intimide mais il ne peut rien faire parce que ma cellule est fermée.

Après ça, je décide d'aller voir Bouchard parce que j'ai peur en maudit. Il décide de m'aider. Je connais Bouchard parce qu'il vient du même bout que moi, dans le quartier du faubourg à la mélasse et il a déjà sorti avec ma sœur la plus vieille, Jeanne. C'est un gars très impressionnant avec sa carrure, il est vraiment costaud et imposant et, lui, il connaît la « game ». Quand il se rend compte que mes problèmes s'enveniment, il me dit :

-Écoute Ti-cul, si tu veux te sortir de ce rapace-là, ce que tu vas faire, c'est que tu vas dire que tu es booké avec moi, si tu dis que tu es avec moi, personne ne va t'achaler. OK

-O.K

Après quelques jours, le gars est encore devant ma porte de cellule. Il est là et il m'écoeure comme avant. Je lui dis :

-Arrête de m'écoeurer parce que moi, je suis avec Bouchard.

Bouchard avait raison parce que, tout de suite son visage a changé et oups, il m'a laissé tranquille et il s'est éclipsé. Ça été la dernière fois que ce gars-là est venu devant ma porte. Enfin, grâce à Bouchard, je me suis débarrassé de ce gars dégueulasse et là, je me sens un peu plus en paix et relaxe. Enfin, je peux dire que je respire mieux.

Le travail...

Travailler, ça va être moins long je pense. J'apprends qu'il y a la ferme numéro un, la numéro deux et elles sont en dehors des murs de St-Vincent-de-Paul. Je remplis la feuille pour travailler et j'attends, il paraît que ça prend quelque temps avant qu'on soit placé à quelque part mais les jeunes ont plus de chance.

Mes démarches sont positives et rapides, car je viens d'apprendre que je commence demain. Maintenant, jour après jour je travaille. Parfois, je pellette de la neige devant les demeures des gardes et du directeur parce qu'eux, ils restent tout près, dans les alentours du pénitencier. Le directeur, lui, a une maison fournie juste pour lui et sa famille et il reste en face du pénitencier. Tout le monde pellette en silence parce que personne n'a le droit de parler, on doit tous garder le silence. Autour de nous, des gardes nous surveillent, il y a le carabinier à cheval qui nous suit de loin parce qu'il est armé et d'autres gardes plus près de nous qui n'ont pas d'arme. Le garde armé à cheval doit se tenir à tant de pieds de nous, c'est le règlement pour la

sécurité. En tout cas, on est bien surveillé, ça c'est certain. Je crois même que le garde à cheval n'hésiterait pas longtemps à tirer si quelqu'un de nous bougeait un peu trop vite ou faisait quelque chose contre le règlement. Moi et les autres, on travaille au pic et à la pelle, sans avoir le droit de parler et de fumer. Pour fumer, on a comme un genre de « smoke-up ». C'est la fin des années'50 et, mon Dieu, je regarde autour de moi et j'ai l'impression de me trouver dans le tournage d'un film. Je suis jeune et quand je me mets à y penser, je me demande sérieusement ce que je fais ici avec tous ces gens-là.

On travaille devant les portes des maisons et on ne peut pas parler aux femmes et aux enfants, ni aux gardes et aux autres hauts placés, bref, on ne peut parler à personne, même pas entre nous et, à la longue, ça devient plate et interminable. Dès fois, une des femmes se risque à nous offrir un café ou un autre breuvage en demandant la permission aux gardes qui nous accompagnent. Si les gardes acceptent, la femme nous donne du café et sinon, on est mieux d'oublier ça parce qu'elle nous offre plus rien de la journée. Il y a des fois qu'il fait vraiment froid et la plupart d'entre nous n'est pas très bien vêtue, juste un petit jacket et souvent pas de gant. On gèle souvent et quand le froid nous transperce le corps, on trouve le travail dur et long en maudit. Les journées de travail se suivent et se ressemblent. Aujourd'hui, j'ai fait le compte et je travaille depuis à peu près un mois.

Transfert à l'horizon...

Ce matin, trois gardes arrivent devant ma cellule, l'un d'eux me dit :

-Dubé suis-nous, on t'amène avec nous autres.

-Où vous voulez m'amener?

-Ne pose pas de question et suis-nous.

Je sors de ma cellule et suis les gardes qui m'escortent jusqu'à l'administration. En arrivant là, je vois un homme d'allure autoritaire, je me dis que ça doit être le directeur mais personne ne me le présente. Il me montre des rapports produits par

les gardes à mon sujet et un genre de tableau tout en m'expliquant que c'est dangereux pour moi ici et que je vais être transféré au Centre Fédéral de Formation qui est situé juste à côté d'ici. Il me dit :

-Au CFF, il y a plus de jeunes qu'ici, tu vas être mieux et en plus, il y a des dortoirs, en tout cas, tu vas voir, c'est mieux pour toi. Dis à personne que tu pars, que tu vas être transféré parce que là, ça va devenir encore plus dangereux pour toi. Si ça se sait, certains vont vouloir avoir ce qu'ils veulent de toi avant que tu partes et ils vont s'arranger pour l'avoir, ça fait que ne dis rien parce que tu peux être violé.

-O.K

Je sors du bureau et les gardes me ramènent à ma cellule. Dans le fond de moi, je suis bien content, ça fait environ un peu plus d'un mois que je suis à St-Vincent-de-Paul et je sais que je vais partir bientôt ailleurs. Le Monsieur que je viens de rencontrer m'a expliqué que les transferts ont lieu une fois par mois et que celui du mois actuel est passé, mais qu'il va s'arranger pour m'envoyer quand même. Moi, en attendant de partir, je fais comme il m'a dit, je n'en parle pas à personne, comme si de rien n'était. Quelques jours après, lorsque des gardes viennent à ma cellule, je sais pourquoi ils sont là. La journée de mon transfert est arrivée. Ils me disent :

-Dubé, ramasse toutes tes affaires et suis-nous.

Pour m'en aller avec eux à l'administration, il faut que je passe devant toutes les autres cellules et j'avoue que ça me fait plaisir. Je ne me fais pas prier, rapidement, je ramasse mes affaires et sors de ma cellule. Accompagné des gardes, je marche la tête haute dans la grande allée où toutes les cellules sont en file, les unes après les autres. Les bras remplis de mes effets personnels, je sens les regards des détenus sur moi et j'entends des commentaires.

C'est clair que mon départ soudain et imprévu ne fait pas l'affaire de certains,

surtout pas des vieux loups². Il y en a un qui me dit :

-Petit maudit chien, tu t'en vas, tu nous en a passé une petite vite, mon ostie de petit christ.

-Va donc chier toi, AH AH AH !!!

Je n'en reviens pas d'avoir répliqué à ce type-là. Aujourd'hui, je sais que je pars et je me sens fort. Je lui ai répondu ça juste parce que je sais que je m'en vais, sinon il m'aurait fait ma fête ce gars-là. Il y a aussi le fait que je suis de ce côté-ci de la grille et lui de l'autre et je sais que je ne retourne pas dans le secteur une fois que je serai passé, c'est vraiment à cause de ça que je lui ai dit ça sinon, j'aurais fermé ma gueule parce que j'aurais été pas mieux que mort.

Je change de pénitencier et c'est un transfert quelque peu inhabituel si je peux dire. Un garde et moi partons de l'établissement à pied. Mes mains ne sont pas menottées et mes pieds non plus. J'aime bien la latitude du moment mais, en même temps, c'est vraiment bizarre, j'ai un drôle de feeling. L'autre pénitencier est à proximité donc, après seulement quelques minutes de marche, nous voilà déjà arrivés.

Au Centre Fédéral de Formation...

J'entre au CFF et on dirait que les autres gars sont comme surpris de me voir arriver, étant donné que le transfert du mois est passé. Je regarde autour de moi et j'aime bien ce que je vois dans ce nouvel établissement. C'est beaucoup plus jeune et moins dangereux. Je ne sais pas si c'est moins pire ici pour l'homosexualité mais au moins, je me sens bien déjà. C'est propre partout, l'endroit où l'on mange est un grand réfectoire et la nourriture est bonne en maudit. C'est la grosse discipline de l'armée, on n'a pas le droit de parler et je remarque que les gardes marchent au pas; droite gauche, droite gauche et, lorsqu'ils se rencontrent, ils se saluent haut et fort, comme dans l'armée.

² Nom donné aux vieux détenus qui abusent des jeunes détenus.

Les détenus dorment dans des dortoirs mais, lorsqu'on arrive, on ne dort pas là, on dort dans une cellule. Alors, ils me donnent une cellule. La seule place où il y a des cellules, c'est en face de la cuisine et ça s'appelle le « cellblock »³. Je vois qu'en arrière du « cellblock » il y a un dortoir comme en pointe. En tant que nouveau venu, j'ai une cellule et j'assiste à un genre de cours qui s'appelle le cours du nouveau. Il dure environ un mois et, dans ce cours, on visite les ateliers. Les professeurs nous disent que l'on peut suivre des cours et se faire former si nous le voulons. Une fois le cours terminé, ils envoient les nouveaux dans une unité de vie. Étant donné que je suis encore le plus jeune au CFF, je suis placé dans la section des jeunes, qui s'appelle le B. Dans le secteur B, il y a le premier B gauche, premier B droit, deuxième B gauche, deuxième B droit et moi, je me trouve au premier B droit. À l'entrée du secteur, il y a une grosse armoire qui sert à mettre les souliers. Personne ne peut circuler dans le secteur avec ses chaussures. J'enlève alors mes bottines et j'enfile les grosses chaussettes en matériel épais comme tout le monde. Après les chaussettes, on enfle des patentes qui ressemblent à des skis et, lorsque l'on marche, on se traîne les pieds et c'est ça qui fait reluire le plancher en même temps. Avec le nombre de gars qui circulent ici, le plancher peut bien ressembler à un miroir et toujours être propre comme ça. C'est étonnant parce que je me vois presque dans le plancher tellement il brille et je trouve ça beau, moi. Je me sens bien et je me dis que là, je suis dans mon monde.

Un gobelet dans la nuit...

Le dortoir est relativement grand. Il y a trois chambres avec des lits pour six personnes. Trois lits d'un côté et trois lits de l'autre. Les lits sont placés de sorte que les détenus sont comme face à face. La chambre du milieu est arrangée de la même manière et celle du fond aussi. De plus, il y a sept chambres en face, toutes petites. Au bout du couloir se trouve le « wing leader »⁴ et, à côté de lui, il y a son assistant. Les règles dans le dortoir sont qu'il y a un capitaine et des sergents. Il y a des détenus qui ont des grades et ils dirigent les autres gars du dortoir. Donc, un

³ Bloc cellulaire.

⁴ Capitaine de l'aile ou du secteur.

petit jeune de 17 ans a le droit de donner des ordres aux autres s'il a des grades. Moi, je trouve que ça n'a pas de sens et je me sens mal à l'aise dans ce fonctionnement-là. De toute façon, avec le temps, ils se rendent compte que leur système donne plus de mal que de bien parce que ça amène souvent des batailles et un tas de problèmes.

La nuit est bien entamée et je dors depuis déjà un bon bout de temps. De toute façon, je me couche assez tôt presque à tous les soirs, avant l'extinction des feux, à 22 heures. Je suis couché dans mon lit, les draps remontés jusqu'au cou. Un gars de ma chambre qui en veut au « wing leader » décide de régler ses affaires cette nuit. Quand je suis arrivé dans le dortoir, j'ai eu, comme tout le monde, une tonne de bébelles dont un gobelet de métal qui sert de verre pour boire de l'eau. Tout le monde du dortoir place son gobelet de métal sur son bureau. On peut le mettre dans notre casier mais personne le met là. Sur le bureau, il est plus accessible en tout temps. En tout cas, pendant que je dors sur mes deux oreilles, il prend mon gobelet sur mon bureau et le tire de toutes ses forces dans la chambre du « wing leader ». Je me réveille en sursaut avec le bruit d'enfer du gobelet, dinggggggggggg, qui tourne sur lui-même avant de s'arrêter. Le bruit m'a réveillé mais je reste couché, les yeux fermés. Ce n'est pas compliqué, il l'a tellement tiré fort que le gobelet a fait tout le tour de la chambre au grand complet. Avec tout ce bruit, ce n'est pas étonnant que les gardes arrivent en courant et, après, la sécurité aussi. Ils ouvrent toutes les lumières et cherchent le responsable de ce vacarme-là. Ce n'est pas mêlant, la lumière me fait mal aux yeux, j'ai de la misère à lever mes paupières tellement que je suis endormi. Je n'ai pas le choix d'ouvrir mes yeux parce que je me rends compte que c'est à moi que les gardes parlent. Ils me demandent :

-Il est où toi ton gobelet de métal?

-Mon gobelet, mon gobe... il est sur ma table.

-Ah ouais, mon maudit hypocrite et menteur, tu vas voir moi, si ton gobelet est sur ta table.

Au trou...

Ma tranquillité vient de s'éteindre d'un seul coup et, même si je suis jeune, ils ne font pas la différence. Je ressens sur tout mon corps les coups qu'ils m'infligent et l'étau que les menottes exercent sur mes poignets. Ils m'amènent au trou et jamais mes pieds touchent par terre. En voyant l'endroit où ils m'abandonnent, je comprends immédiatement pourquoi ça s'appelle le trou. Je me demande vraiment qu'est-ce que j'ai fait, mon Dieu, pour être rendu dans un endroit pareil et j'ignore combien de temps je vais y être.

Avec le temps, j'en viens à trouver ma cellule de punition pas si pire que ça. Il y a une fenêtre assez petite tout en haut du mur, elle est presque collée au plafond. Sur le mur, il y a un genre de porte de côté avec des pentures, quand elle est baissée, elle touche par terre. La nuit, on baisse la porte et le matin, lorsqu'ils nous réveillent, il faut immédiatement se lever et mettre la porte sur le mur. Ensuite, il est interdit de se recoucher sur la planche, il faut marcher, on peut s'asseoir sur la toilette ou se coucher sur le ciment froid, par terre. Les jours passent et entre-temps, je réussis à faire sortir un petit mot du trou, avec l'aide d'un détenu, durant la marche. Je veux qu'il le donne au gars qui a tiré mon gobelet de métal pour qu'il se vende lui-même parce que, moi, je ne suis pas un donneur, je ne le vendrai pas. J'attends une réponse de sa part et, finalement, j'apprends qu'il ne veut pas le dire. Après ça, je me résigne, de toute façon je n'ai pas le choix parce que, quand je suis passé à la discipline le lendemain de mon arrivée au trou, leur message a été clair. Ils m'ont dit :

-Ce n'est pas toi, hein ? Et bien, quand tu nous diras c'est qui qui l'a fait si ce n'est pas toi et bien, à ce moment-là, tu sortiras du trou et si tu nous le dis pas, après ton trou, tu iras en ségrégation au BT 5.⁵

De toute façon, à présent, ça ne me dérange plus, je sais comment ça marche dans le trou. Je connais la routine et c'est correct. À chaque matin, vers six heures, les

⁵ Identification d'un secteur du pénitencier.

gardes disent :

-PC ATTENTION !!!

PC, ça veut dire cellule de punition. Ils passent dans les rangées et on leur donne notre couverture qu'ils nous redonnent le soir, à 19 heures. Ensuite, ils distribuent un seau d'eau à chaque cellule et il faut laver notre plancher avec un savon brun et une brosse. Après ça, les gardes disent encore PC ATTENTION !!! et nous, on s'habille et on sort dans la cour. Arrivés dans la cour dehors, un screw⁶ nous attend à côté d'une clôture. Il reste là et il nous fait courir et marcher, toujours au pas d'armée; gauche, droite, gauche, droite. À un moment donné, sans avertir, le garde crie :

-Double marche !!!

Là, il faut partir à courir en gardant le pas. Si un d'entre nous manque le pas, il faut qu'il fasse des pompes, environ 50. Je ne sais pas pourquoi mais j'ai toujours de la misère à tenir le pas. J'essaie du mieux que je peux, en suivant les autres.

-Dubé, viens ici et fais 50 pompes.

-Non.

En refusant de la sorte, je suis loin d'améliorer mon sort car, un refus d'ordre me donne trois jours de plus dans le trou. Honnêtement, je m'en fiche pas mal, moi, je ne veux pas faire des pompes, j'ai faim et je me sens faible parce que, dans le trou, la nourriture est rare. Avec mes refus d'ordre, mon temps au trou augmente et je suis rendu maintenant à plus de 45 jours. De toute façon, je pense que l'administration sait que ça fait déjà trop longtemps que je suis au trou et, d'après moi, ils vont me sortir de là bientôt parce qu'ils ne peuvent pas me garder là plus longtemps.

⁶ Mot utilisé par les détenus pour désigner un garde.

Dans le trou, la nourriture est toujours la même, assez que je viens à m'y habituer. Le matin, en revenant de dehors, les gardes nous donnent, pendant sept jours, du pain et de l'eau. Cinq tranches de pain et un bol d'eau pour le déjeuner. L'après-midi, pour le dîner, c'est une patate avec un bol de gruau, juste rempli de la moitié, dans un cabaret. Les gardes font exprès de mélanger les affaires, ils mettent du sucre sur la patate et du sel dans le gruau. Il faut croire, qu'à la longue, on s'habitue à tout parce que, moi, je mets ma patate dans mon gruau et je brasse le tout. Ça fait quasiment comme une gibelotte mais je mange quand même et c'est ce qui est important. Je me dis souvent dans ma tête qu'ils peuvent essayer d'avoir ma peau et mon moral, ils ne l'auront pas, ils ne l'auront jamais. Le soir, pour le souper, les gardes distribuent à chacun cinq tranches de pain et un bol d'eau. Les repas sont tout le temps pareils et si un gars doit faire une grosse sentence, il y a toutes sortes de règles compliquées qui s'appliquent. Seulement sept jours au pain et à l'eau, ensuite trois jours à demi-ration. En plus, les journées à demi-ration ne comptent pas sur la sentence, en tout cas, c'est une affaire comme ça.

À tous les soirs, à 19 heures les gardes nous passent une couverture. À ce moment-là, si je veux, je peux enfin me coucher. Je peux baisser mon lit, en genre de porte relevée sur le mur de ma cellule. Je peux me coucher mais je n'ai pas le contrôle de ma lumière et les gardes la ferment juste à 22 heures. De 19 à 20 heures, c'est un temps réservé à la lecture et je peux lire si je veux. Un screw passe dans les rangées à chaque cellule et il montre des livres. Plusieurs de ces livres sont déchirés parce que les gars arrachent des pages pour pouvoir lire, après l'heure permise, pour se tenir occupés. En tout cas, les livres sont maganés en maudit donc, c'est plutôt rare que je lis parce que ça m'écoeure de commencer à lire quelque chose et après de me rendre compte qu'il manque la suite parce que l'autre avant moi a arraché des pages. Ça fait que d'habitude, je me couche et je regarde mon plafond, ça me relaxe.

Mon nouveau secteur : le BT5...

Mon temps au trou est fini et ils m'envoient au BT5 et, finalement, je passe le reste

de ma sentence là. Le BT5 est considéré comme une unité de ségrégation et c'est un « cellblock » plutôt dur. Ce secteur est bien différent du dortoir où j'étais quand je suis arrivé au début. Là-bas, c'était peint en bleu pâle avec des belles peintures et des dessins. En plus d'être beau, c'était super propre. Au BT5, les murs ne sont pas finis et c'est en gros ciment avec tout plein de trous. Tout ce qu'il y a, c'est un gros locker vert et c'est difficile, les gars sont des durs à cuire. Petit à petit, je connais quelques gars qui sont dans le BT5. Il y a Maurice, Bertrand Pedneault et aussi le gros Boudreault avec qui j'ai été à l'école, qui est considéré comme l'homme le plus fort du monde. Plus tard, il passe à l'émission de Lise Payette et il dit qu'il va se présenter à un concours de l'homme le plus fort du monde. Moi, je le regarde et je l'écoute parler de ça. C'est l'enfer, il a toute une carrure ce gars là; 350 livres avec une force herculéenne. Heureusement que c'est un maudit bon gars parce que, sinon, il casserait tout, c'est sûr. Plusieurs années après, Pedneault s'est fait tuer dans un club et Boudreault a eu une balle dans la tête et il est mort à l'hôpital. Ça m'a fait chier d'apprendre ça, c'est plate parce que c'était vraiment deux bons chums, eux autres.

Dans le BT5, c'est différent que dans le trou et du dortoir où ils m'ont envoyé à mon arrivée au CFF. À tous les jours on va travailler. Deux gardes, presque toujours les mêmes, nous prennent en charge. Un dénommé Blais, c'est un bel écoeurant et un autre qui s'appelle Norville. Eux, ils s'occupent à nous faire travailler pendant la journée. Ils nous emmènent faire des petits jobs dans des « docs »⁷. Parfois, il y a des « docs » où ce n'est pas très haut et il faut entrer à quatre pattes avec une pelle pour aller enlever le genre de bouette rouge qui s'accumule au fil des jours. Pour laver ça bien propre, on se passe des chaudières et on frotte. Comme travail, il y a aussi la « gate » où la marchandise entre à l'établissement. Quand on travaille à la « gate », il y a des gardes armés qui nous surveillent tout le temps. On a une surveillance stricte et c'est clair qu'il faut marcher droit, sinon les problèmes se pointent à l'horizon, surtout que nous sommes considérés comme les pires de l'institution. Bien des années plus tard, ça change et

⁷ Sous-terrains.

ça ne marche plus comme ça. Il n'y a plus de garde armé sur le haut des murs et ce n'est plus la discipline militaire. Ça arrive des fois qu'il n'y a pas grand chose à faire mais les gardes sont ingénieux et ils trouvent toujours du travail. Parfois même, c'est complètement ridicule, on creuse des trous à différents endroits à la pelle et à la pioche et, une fois que les trous sont creusés de 12 pieds de profond, on les remplit, c'est juste pour nous faire passer le temps.

Une mauvaise nouvelle...

Aujourd'hui, c'est samedi et congé. Je suis dans ma cellule, couché sur mon lit et j'écoute la radio. Je fais ça souvent, ça me relaxe et, en même temps, ça me tient au courant de ce qui se passe dehors. Tout d'un coup, j'entends:

-Nous interrompons momentanément notre émission pour vous faire entendre un court bulletin d'information. Claudine Dubé, âgée de 12 ans, vient de succomber à ses blessures à l'Hôpital Ste-Justine après être tombée du 3^e étage de la résidence familiale.

Bien voyons donc, Claudine Dubé c'est ma sœur, une des deux jumelles. L'autre est morte d'une pneumonie mais Claudine c'est ma soeur. Elle a trois ans de différence avec moi. On l'appelle Claude parce qu'elle est un peu comme un petit gars. J'ai bien entendu le message mais je suis tellement jeune et peu instruit que je ne sais pas ce que veut dire le mot succomber. Je décide donc d'appeler le garde pour lui faire part de la situation. Je place un bout de papier, qui ressemble à un drapeau, dans la fente de ma porte de cellule et j'attends que le garde vienne. Dans ma porte, je ne vois rien, il y a juste un judas et le reste de ma porte est pleine. Pour contacter le screw, c'est la marche à suivre. Après quelques temps, j'entends :

-Qu'est-ce que tu veux?

-Je ne sais pas ce que ça veut dire, mais je viens d'entendre les nouvelles et....

-Ouais et puis?

-Les nouvelles, ils ont parlé de ma sœur. Ils ont dit qu'elle est tombée en bas de

chez-nous et que, ce matin, elle a succombé à ses blessures, qu'est-ce que ça veut dire, succomber à ses blessures?

-Attends une minute, je vais t'envoyer à l'administration et eux ils vont t'expliquer tout ça en détail.

Quelques minutes passent et après, des gardes viennent me chercher pour m'emmener à l'administration. Arrivé là, c'est l'assistant-directeur, un dénommé Doré qui me reçoit. Ce n'est pas compliqué, à partir d'aujourd'hui, pour moi, ce gars-là est et sera toujours un gros cochon qui ne sait pas vivre. Il me dit :

-Tu as entendu aux nouvelles que ta sœur est tombée et bien, sais-tu ce que ça veut dire succomber?

-Non je ne le sais pas.

-Écoute Dubé, je vais te le dire franchement. Toi, ici tu es un dur à cuire dans le BT5 donc, je vais te le dire ce que ça veut dire, ta sœur, tu ne la verras plus jamais, elle est morte.

Tout d'un coup, il me semble que mon corps se raidit et mon sang se fige dans mes veines. J'ai la tête qui tourne et j'entends sans cesse répéter les mêmes paroles; elle est morte, elle est morte, ta sœur tu ne la verras plus jamais elle est morte, morte, morte morte... Mes pensées tourbillonnent dans ma tête. Je suis complètement perdu et triste. J'ai entendu l'assistant-directeur me dire que ma sœur est morte, mais je ne le réalise pas. Qui aurait cru ça, elle vient de venir me voir en visite au pénitencier pour ma fête, le 27 août et là, trois jours après ça, elle meurt. Je leur demande :

-Est-ce que je peux téléphoner chez moi pour parler à ma famille?

-Oui.

-Est-ce que je vais pouvoir aller la voir dehors?

-Ah! ça non, tu n'iras pas la voir certain. Un appel et c'est tout!

Je m'en retourne dans ma cellule et je suis en colère après cette maudite bande de pourriture. J'ai envie de me rebeller.

III

Libre mais pas pour longtemps.

Libre...1959...

Ma sentence est finie, alors me voilà, les deux pieds sur l'asphalte. Je suis dehors un peu avant mon temps, parce que la reine est venue visiter le Canada et ça m'a donné une réduction de peine. Quand elle vient en visite comme ça, on appelle ça; le temps de la reine. C'est comme un genre de politique qui consiste au fait que, lorsque le roi ou la reine visite un pays sous domination de l'Angleterre, le plus vieux criminel de la prison est libéré. Donc, au début de cette affaire-là, c'était le plus vieux criminel que l'on libérait mais, aujourd'hui, la politique a changé et, au lieu de libérer un criminel, on enlève du temps sur les sentences d'un peu tout le monde. Ça fait que, sur une sentence de deux ans, ça donne 45 jours de moins à purger. C'est pas pire, moi ça me met dehors en septembre au lieu d'en octobre. Étant donné que je n'ai pas eu ma libération conditionnelle, j'ai fait 19 mois et sept jours pleins sur ma sentence de deux ans. Je ne suis donc pas fâché de sortir enfin. Ils m'ont refusé ma libération conditionnelle et je les comprends. Pendant ma sentence, à part faire mon temps, je n'ai pas fait grand chose d'autre pour les intéresser. En tout cas, rien pour entrer dans leur cadre de réhabilitation en plus d'être tannant. De toute façon, je m'en fous parce que là, je suis dehors quand même.

Septembre 1959. Je sors du pénitencier et je viens à peine d'avoir mes 17 ans le mois dernier. J'ai tout ça de fait et je suis encore un juvénile, ce n'est quasiment pas croyable. Je suis de retour chez moi mais il y a beaucoup de changements et je trouve le contexte triste. La chambre de ma soeur qui est morte l'autre jour est pareille, comme si elle était encore là ou si elle allait revenir. Il reste juste mon petit frère « Gaga », qui s'appelle Michel, à la maison. Lui, il vient de commencer

l'école. Ma sœur, Chantale, s'est mariée et elle est partie aussi de chez nous. La maison me semble vide et sans entrain. De ce triste tableau, il y a au moins une chose qui est positive. Étant donné que tout le monde est parti de la maison, ma mère s'arrange mieux qu'avant avec les dettes.

Tout le monde est content de me revoir. Pour souligner mon retour, ma sœur Chantale organise un souper chez elle. Elle sait que mon plat préféré est une fricassée et c'est ce qu'elle a fait pour le souper. Je suis bien content, ça fait longtemps que je n'avais pas vu tout le monde et que je n'ai pas mangé de cette affaire-là.

Cambriolage et nouvelle arrestation...

Je ne passe pas mes journées dans la maison, je trouve ça trop déprimant. Je suis à nouveau dehors, alors, je peux faire ce qui me plaît et j'ai l'intention d'en profiter au maximum. De toute façon, personne ne me demande rien et je n'ai pas de compte à rendre. Je me promène, sans trop savoir où je vais. Je rencontre un gars de mon bout qui s'appelle Gilles Poitras. À force de jaser tous les deux, on peut dire qu'on s'entend bien, alors on devient partenaires pour faire des vols par effraction ensemble. On opère, on est complice pour ce genre de vols. Notre dizaine de vols rapporte et nous autres, on est content, nos affaires deviennent prospères rapidement. On vole dans des commerces et on prend les affaires qui se vendent bien. Quand il y a du cash, c'est encore mieux mais sinon, on vole ce qui est en demande comme les bas de nylon et les cigarettes. Ma gloire n'est pas longue parce qu'après quelques semaines au mois d'octobre 1959, on se fait pincer par la police. Je ne trouve pas ça drôle, ça fait juste un mois que je suis sorti du pénitencier et me voilà encore dans la merde avec ces maudits flics.

12 mois, trois fois...

On se ramasse avec trois accusations de vols par effraction et on passe en Cour. Je ne sais pas si c'est la malchance qui me colle au cul mais moi, j'ai 17 ans et la Cour

me condamne à 12 mois consécutifs sur chaque chef d'accusation et mon complice, lui, qui a 21 ans et qui est récidiviste, a deux ans de pénitencier. Mon dossier n'est pas plus gros que le sien et, en plus, je suis un mineur donc, jamais j'aurais pensé que ça se passerait comme ça. D'ailleurs, je ne comprends pas trop la décision du juge. Je réfléchis à cela et avec mes 12 mois consécutifs sur chaque chef, si je compte bien, ça me donne une sentence de trois ans parce que j'ai un chef de tentative de vol par effraction et deux de vols par effraction. Dans ma tête je me dis sans arrêt, me voilà reparti pour le pénitencier pour un bon bout de temps.

Arrivée à Bordeaux...

J'arrive à la prison commune de Bordeaux et je suis en cellule. En voyant ma sentence de trois ans au total, le classement me place dans le secteur A, celui des gars à transférer au pénitencier. La priorité des transferts est toujours réservée aux plus jeunes donc, logiquement, je m'attends à être dans les premiers à partir de Bordeaux vers le pénitencier.

La journée du transfert est arrivée...

Ça fait bientôt presque 15 jours que je suis à Bordeaux qu'enfin, la journée des transferts arrive. Ce matin, depuis cinq minutes, les gardes passent devant les cellules et ouvrent les portes des gars qui partent pour le pénitencier en disant leur nom bien fort pour qu'ils sortent et se mettent ligne. Mon complice entend son nom et sort devant sa cellule et il me dit:

-Comment ça se fait que ta cellule n'est pas ouverte, tu pars aussi toi?

-Je ne le sais pas moi.

Il se tourne et demande aux gardes :

-Comment ça se fait que Marc ne sort pas lui? Il s'en va au pen, il a trois ans à faire.

-Non, il n'est pas sur ma liste.

-Bien voyons donc, comment ça?

Le garde vient devant ma porte et il me dit :

-Écoute, il y a un gradé de sergent qui va te voir un peu plus tard, nous autres, on ne sait pas pourquoi tu n'es pas sur notre liste. Tout ce que l'on peut te dire, c'est que tu ne l'es pas, ça fait que tu ne sors pas.

Trois ans à Bordeaux...

Un peu plus tard dans la journée, comme promis, les gardes viennent me chercher pour me faire rencontrer un Monsieur préposé aux archives. C'est là que j'apprends que la manière dont le juge a formulé ma sentence, soit 12 mois consécutifs sur chaque chef d'accusation, signifie trois fois 12 mois à faire à Bordeaux et non une sentence de trois ans à faire dans un établissement fédéral. Le Monsieur me dit :

-En clair, tu n'es pas parti ce matin avec les autres gars parce que toi, c'est ici que tu fais toute ta sentence.

-Je vais faire trois ans ici, à Bordeaux? Ça n'a pas de sens! Il y a des gros criminels qui sont des durs à cuire qui ont six mois et qui demandent au juge d'avoir deux ans pour aller au pénitencier parce qu'ici, ça n'a pas d'allure et qu'il n'y a rien et vous voulez que moi je fasse trois ans ici?

-Selon ce qui est écrit, c'est ça mon gars, on ne comprend pas trop pourquoi, c'est la première fois que l'on voit ça mais oui, tu fais ta sentence au complet ici. Ça fait qu'il va falloir que tu t'y fasses parce que c'est ça!

Je me lève sans rien dire, sors du bureau et je retourne dans ma cellule. Avec la nouvelle que je viens d'apprendre, je suis complètement démoralisé et frustré, je trouve que ça n'a carrément pas d'allure que je passe trois ans à Bordeaux. En 1959, à Bordeaux, les détenus n'ont rien. Pas de privilège, pas de tabac et pas de cantine. Quand je dis rien, c'est vraiment rien. Un gars a de la cantine s'il a de l'argent mais sa famille doit subvenir à ses besoins et lui en donner sinon, il en n'a pas. Ça fait que moi, je suis aussi bien d'oublier ça tout de suite parce que, chez nous, on n'a pas un rond. Si on veut travailler, on peut, mais c'est bénévole, on

n'est pas payé. Donc, l'établissement nous donne absolument rien. Et bon Dieu de merde, c'est vraiment vrai, il faut que je pense et que je pense vite en sacrement au comment je vais m'y prendre pour arriver à survivre ici!!! Étant donné que je ne pars plus d'ici, je change de secteur. J'enlève mon linge civil et j'enfile l'uniforme. Mes pantalons ont une jambe grise et une verte et ma camisole est bleue. Me voilà maintenant résidant du secteur E.

Se résigner à l'iniquité...

C'est l'année 1959 et me voilà bel et bien pris à la prison commune de Bordeaux. J'ai vraiment de la misère à me faire à l'idée que je suis poigné ici pour trois ans. Aye!!! trois longues et pénibles années. Et merde que je me trouve malchanceux, pourquoi ça arrive juste à moi ce genre de conneries. Quand je pense que mon complice est plus vieux que moi, avec un plus un gros dossier et qu'il s'en tire mieux que moi. Bien oui, lui au moins il est au pénitencier, il n'est pas poigné dans ce trou à rats comme moi. J'ai beau être frustré et maugréer, il faut que je finisse par me dire que, même si je me répète ça pendant une semaine ou un mois ou plus, ça ne changera pas grand chose pour moi, de toute façon. Ça fait qu'il faut que j'en revienne et que je me dise que moi, je suis ici et que je finisse par accepter ça parce que je n'ai carrément pas le choix. J'essaie de me résigner sauf que, le dire et le faire, c'est deux choses très différentes pour l'instant. Je me répète ça le plus possible, mais ça ne change pas grand chose et je suis en christ après le système quand même.

Une première sentence de ce genre...

À Bordeaux, pour identifier les prisonniers, ils mettent une petite carte sur la porte de chaque cellule qui indique; le nom du détenu, la date de son entrée et la date de sa libération. Moi, sur ma carte, on peut y lire: Dubé, date d'entrée 1959 et libéré en 1962. Ça fait un total de trois ans et ça ne devrait pas dépasser deux ans moins un jour parce que, je suis à Bordeaux, dans une prison provinciale et ça, tout le monde le sait en dedans. Les gardes et les détenus se payent ma gueule à chaque fois qu'un d'eux regarde la carte sur ma porte de cellule. Pendant un bon bout de

temps, j'ai des commentaires du genre :

-Tiens tiens, le petit qui veut faire son dur et se rendre intéressant, bien oui, trois ans! AH ah ahhhhhhhh!!

-Si toi tu as eu trois ans et bien moi, avec mon deux ans moins un jour, je suis rendu à six ans j'imagine, hein ? AH ! AH ! AH !

C'est clair que tout le monde pense que j'ai falsifié ma carte en y ajoutant du temps pour me rendre intéressant et plus hot mais moi, je sais très bien que je n'ai absolument rien fait de tout ça. Si au moins c'était le cas, je pourrais rire aussi mais le pire, c'est que je suis vraiment pris à Bordeaux pour trois ans de merde. Il n'y a pas grand monde ici au courant de ma situation et c'est normal parce que, c'est la première sentence de ce genre-là et moi, j'en n'ai pas parlé à personne. En tout cas, les gars se font vraiment du fun avec mon cas et moi, j'ai juste envie de leur crier; allez donc tous au diable, bande de minables. Une bonne journée, j'apprends qu'ils savent que ma carte est bonne et que c'est à cause de la façon dont le juge a prononcé ma sentence. À partir de ce moment-là, j'en n'ai plus entendu un rire ou m'écoeurer en passant devant ma cellule. Je pense même qu'il n'y en n'a pas un qui aurait voulu être à ma place. Au moins, depuis ce temps-là j'ai la paix.

Les lieux à Bordeaux...

L'image de la « wing »⁸ où je vais passer mes trois prochaines années s'imprime peu à peu dans ma mémoire. Jour après jour, je vois ce décor alors, comment pourrais-je l'oublier. C'est un gros et très grand secteur de trois étages avec un toit cathédrale. Une rangée de 33 cellules au premier droit et au premier gauche. Même chose au 2^e droit et gauche et au 3^e droit et gauche. En tout quasiment 200 cellules toutes pleines. D'ailleurs, chacun des secteurs de Bordeaux, soit le A,B,C et le E est organisé de cette façon, le D est un peu différent parce qu'il est plein de malades mentaux.

⁸ Terme utilisé pour désigner une aile ou un secteur en établissement carcéral.

La bâtisse est faite en forme d'étoile. Toutes les cellules ont une grosse porte noire en métal avec un petit trou dedans, de la grosseur d'un dix cents. Ma cellule est peinte en deux tons, ça fait drabe. Sur mon lit, j'ai une couverture de laine grise, un gros drap de toile foncée et une taie d'oreiller noire. Je trouve que ça donne une atmosphère plutôt morbide dans les couleurs foncées et ça n'a pas l'air très accueillant. Dans ma cellule, j'ai un lit, une table, un lavabo et une toilette mais pas de calorifère parce qu'ils sont juste au premier plancher. Le pire, c'est en plein hiver, c'est l'enfer comme il fait froid. On gèle, ça n'a carrément pas de sens. À un moment donné, un Cardinal est venu faire un tour à force de recevoir des plaintes. Pour voir de par lui-même, il a placé un thermomètre dans une cellule et il paraît que le thermomètre avait descendu à 10-15 degrés sous zéro. Ayoye! Dans une cellule où tu dors, je n'appelle plus ça froid moi, c'est inhumain. Tout le monde pense que ça joué un peu pour qu'ils posent des calorifères dans les cellules à la fin des années'60, début des années'70. On a arrêté de geler, un peu en même temps que les prisons ont commencé à avoir des changements.

Les repas...

À 5:00 A.M, c'est l'heure du lever à Bordeaux, à chaque matin et, après ça, c'est le déjeuner. Toutes les lumières s'allument et on ne peut pas refermer notre lumière de cellule. Allez dévisser votre lumière juste pour voir et non, il en n'est pas question. Je peux résumer le déjeuner comme une sorte d'agression intense pour les oreilles, tellement que ça fait du bruit et que c'est long avant que ça finisse. À tous les matins, c'est pareil, des détenus passent le déjeuner de la même façon. Ils sont deux gardes par secteur. Deux dont un en avant, qui ouvre la porte et l'autre derrière, qui referme la porte lorsque le détenu a eu sa bouffe. Un détenu passe avant eux pour distribuer à chaque cellule une sorte de gamelle pour que l'on puisse mettre notre nourriture dedans. Souvent ou plutôt tout le temps, il frappe super fort les gamelles ensemble pour qu'elles se détachent parce qu'elles sont collées les unes contre les autres. Ça fait un vacarme épouvantable dans le secteur. Ça résonne longtemps et c'est écho. Il met la gamelle sur la plaque de métal qui ouvre la porte des cellules. Les deux détenus qui passent après distribuent le petit

déjeuner. Le premier passe le gruau tout pris ensemble dans une grosse cuillère pour remplir la gamelle que chacun de nous lui tend. Il passe ça avec des gros chaudrons qu'il tire sur le plancher de béton avec des lanières et une grosse ceinture. L'autre, qui le suit, passe la chicorée, c'est une boisson chaude comme le café. Maudit que ça fait du bien de boire ça le matin, quand il fait froid, ça réchauffe un peu. À chaque gorgée que j'avale, je sens le liquide chaud descendre tout le long de ma gorge et ça me fait du bien. Le dernier a une corde dans le cou, reliée à un genre de plateau qui est accoté sur sa poitrine et il nous donne du pain, cinq tranches de pain à chaque gars et un carré de beurre. Une fois que tout le monde est passé et que le gars a eu son gruau, sa chicorée et ses tranches de pain, le screw ferme la porte de métal. Donc, ils ouvrent porte de métal par porte de métal, pour ensuite refermer porte de métal par porte de métal. En faisant le calcul ça fait six fois 33 pour un total de 198 cellules qu'on entend à chaque matin vers cinq heures, ouvrir et fermer dans un claquement de métal infernal. Imaginez un instant le vacarme épouvantable que ça fait le matin, ouvrir et fermer chaque cellule et traîner les gros chaudrons sur le plancher. Binggggggggggg!!!! Banggggggggggggg!!!! Binggggggggggggg!!! Banggggggggggggg!!! Avec, comme bruit de fond, les grincements des chaudrons qui n'en finissent plus de me faire grincer des dents.

Le pire dans tout ça, je pense vraiment que c'est l'hiver, à cinq heures du matin, quand il fait entre zéro et moins 10 degrés Celsius dans ma cellule et que les lumières s'allument, que le bruit d'enfer du déjeuner commence à envahir le secteur tout entier et que je sais que je n'ai pas le choix de me lever. Je sais qu'il faut que je me lève, mais même couché sous les couvertures, je suis congelé, c'est clair que ça ne me tente pas de me lever pour faire ma journée. Dans ces temps-là je me dis toujours, maudite vie sale, c'est une autre journée de souffrance que je vais passer ici. Pour le dîner, ils installent une table en forme de « T », en bas dans le secteur et quelques détenus passent les repas dans les cellules donc, au moins, ça c'est moins bruyant.

Ma vie à Bordeaux...

J'ai trois ans à faire à Bordeaux et j'essaie toujours de me raisonner. C'est dur parce que je n'arrête pas de revenir là-dessus, j'ai de la misère à l'avalier. Il faut que je me rentre ça dans la tête. Plus j'observe et enregistre comment ça marche à Bordeaux, plus je me répète que je suis fort et que je suis capable et qu'il faut que je me prenne en main au plus vite si je veux survivre dans cet enfer-là. Il faut vraiment que je sois autonome et que je fasse mon petit bout de chemin sinon, je ne passerai pas au travers et ça il n'en est pas question, je ne me donne même pas le droit d'y penser. Je retrousses mes manches et, pour survivre, je m'embarque dans plein d'affaires. Ce que je veux et ce que j'ai besoin, c'est du fric pour avoir du pouvoir sinon, je ne peux rien avoir. Ce n'est pas compliqué, à ce que j'ai pu voir jusqu'ici, c'est comme ça que ça marche ici.

Pendant un bout de temps, pour m'occuper et sortir de ma cellule, je travaille à éplucher les patates et à l'infirmerie mais je me tanne vite parce que, faire ça, ça ne paye pas. Après, ça commence à être intéressant quand je fais partie de la gaffe. Pour avoir du fric, il n'y a rien de mieux. Ce n'est pas compliqué, pour faire de l'argent, il faut avoir une place et, pour avoir une place et bien, il faut que tu t'arranges pour la faire ta place parce qu'il n'y a personne qui va te donner la sienne. J'observe pendant un bout de temps pour connaître la « game » et ensuite, j'opère. Je prends le plus dangereux et le plus connu de la place et je l'attaque quand il s'en attend le moins, lui, il perd la face et après, je prends sa place. C'est comme ça que ça marche sinon, tu crèves et tu n'as rien. Rapidement je m'aperçois qu'avoir de l'argent permet de faire du bon temps, ouais, du temps pas mal moins dur. L'argent permet de changer plein de choses, entre autres les règles. Les gardes se font payer et après, comme par magie, ils arrêtent de voir des actes inacceptables et ils ne donnent plus de punition. Quand je vois ça, ça me pue au nez de constater que l'argent vaut si cher. Je dis ça mais, dans le fond, je ne suis pas bien mieux, parce que, moi aussi, j'en veux pour avoir les avantages qui vont avec. C'est facile à comprendre, ici, si tu n'as pas une cent, tu es intéressant pour personne et tu n'as rien. Plus je me rends compte de tout ça, plus je me répète de continuer et de surtout

ne jamais baisser les bras.

Ça brasse à Bordeaux...

Dans ces années-là, il y a beaucoup de troubles à Bordeaux. À chaque semaine, c'est quasiment tout le temps la même affaire, il y a un gars qui se pend, un autre qui se fait tuer et un qui se fait brasser, ce n'est pas mêlant, ça n'arrête pas. Tellement de troubles et des émeutes que c'est presque tout le temps les provinciaux qui sont à l'intérieur des murs pour régler les problèmes et voir pour ne pas que ça dégénère. Les gars ont pris en aversion le gros Turgeon, ils disent que c'est le plus chien de tous les provinciaux avec les détenus. Une fois, comme ça, moi, j'ai décidé d'y faire face à ce gros mastodonte de six pieds quatre pouces et, finalement, je l'ai trouvé super correct, c'est juste qu'il faut savoir le prendre du bon bord. Finalement, ce gars-là, à force d'être tout le temps à Bordeaux, il a fini par y rester. Il a été nommé responsable de la sécurité.

Pendant que je suis à Bordeaux, c'est l'enfer, il y a deux à trois émeutes à chaque année. Quand ça se prépare, on sent la pression monter. Ça monte et ça monte et après, ça saute. Pendant l'émeute, c'est la folie furieuse. On en profite pour régler des comptes, pour casser et se faire de la bonne bouffe. Quand ça arrive, il n'y a pas de limites, c'est la débandade totale. Des fois, l'atmosphère est bonne et, maudit qu'on se paye la traite et qu'on se fait du fun. D'autres fois, c'est plus triste parce qu'on se rend compte après qu'on s'est embarqué par-dessus la tête et là, on a d'autres charges sur le dos.

Pendaison à Bordeaux...

Les jours passent à Bordeaux et ils se ressemblent tous mais cette semaine, un d'entre eux, le 11 mars de l'année 1960, se démarque des autres et je pense que je vais m'en souvenir toute ma vie. Ouais, cette semaine, l'atmosphère est glaciale. On dirait qu'il y a un vent macabre qui souffle dans la prison. C'est dur à expliquer mais c'est morbide. J'ai juste à fermer les yeux et les images macabres de cette nuit noire et profonde refont surface dans mon esprit avec une telle clarté que j'en ai la

chair de poule partout.

En 1960, la peine de mort est toujours d'actualité au Québec et les condamnés à mort sont pendus. À Bordeaux, il y a deux potences. Les condamnés à mort sont gardés dans un endroit qu'on appelle « dead watch » où ils sont surveillés 24 heures sur 24 pour ne pas qu'ils se tuent eux-mêmes et que l'État les rende jusqu'au bout de leur peine. Aujourd'hui, c'est le 10 mars et il y a un gars qui passe dans le secteur et il me regarde. Je lui fais un signe de la tête et il me répond. Moi, je ne le connais pas mais j'apprends, par les autres gars, qu'il s'appelle Ernest Côté. Il est condamné à mort pour avoir tué un gérant de banque et il va être pendu demain soir. Une fois que je sais ça, juste à penser à ce gars-là, mon sang se fige dans mes veines et on dirait que mon cœur va exploser tellement je l'entends battre fort dans ma tête. Je n'aime pas l'avoir vu là, vivant, devant moi et savoir que demain soir il va se faire pendre. Je trouve ça bizarre et ça me laisse un goût amer dans la bouche cette histoire-là. Il me semble que ça doit être difficile de vivre en sachant quand on meurt.

Je comprends maintenant pourquoi, depuis trois jours, de ma fenêtre de cellule, je vois des gardes s'affairer autour de la potence et la huiler. Dans le fond, ils la préparent et vérifient si le mécanisme de l'attirail à tuer est prêt et en état pour faire sa sale tâche. Je vois de gros ressorts qui supportent le balcon, renfermant les trappes sur lesquelles on met le condamné. C'est le bourreau qui détient la pièce maîtresse dans ses poches pour déclencher le mécanisme de non-retour. C'est un genre de gros cylindre qu'il entre dans une fente, sur lequel il pousse et c'est ça qui fait ouvrir les trappes.

On est maintenant jeudi soir et comme le veut la tradition, Ernest Côté est vêtu de ses plus beaux habits civils pour mourir. Avant son exécution, il est toujours en présence d'un garde qui le surveille. Le soir du 11 mars 1960, vers 22 heures, selon les dires des gars en dedans, comme à l'habitude, Côté joue aux cartes avec le garde qui le surveille. La radio est allumée et tout d'un coup, l'animateur annonce que,

dans à peine deux heures cinq minutes, Ernest Côté va être pendu à la prison de Bordeaux. Après ça, il paraît qu'il a arrêté de jouer aux cartes, que son regard est devenu vide et qu'il s'est perdu dans ses pensées. Un peu plus tard, Côté a monté dans ses barreaux de cellule et, une fois en haut, il a lâché ses mains et fait une culbute par en arrière et sa tête s'est fracassée sur le ciment. Il semblerait qu'à partir de ce moment-là, il a perdu connaissance et il ne l'a jamais reprise, même si un tas de médecins ont essayé de le ramener à lui. La nouvelle, disant qu'Ernest Côté est dans un piteux état, se répand comme une traînée de poudre dans la prison. Nous autres, pour lui être solidaires, on frappe tous ensemble, très fort, sans arrêt, dans nos portes en métal. Je vous jure que tout l'établissement vibre dans un bruit de tonnerre!!!! On voit des gardes courir un peu partout pour trouver une nouvelle chemise blanche parce qu'il paraît que la sienne est pleine de sang. Un garde vient nous demander d'arrêter de cogner sur nos portes et nous demande d'être plutôt silencieux parce que Côté a déjà assez de la misère de même, sans avoir besoin de tout ce bruit. Ça ne prend pas de temps qu'on arrête et que le silence revient. Je regarde l'heure et je vois qu'il est quasiment minuit, ça veut dire que ça y est, l'heure de l'exécution est arrivée.

Les gardes amènent Côté sur la potence, il y en a un de chaque bord de lui pour le tenir parce qu'il est trop mou sinon, il va tomber. Étant donné son état, il est assis sur une chaise. Les gardes placent, lui et la chaise, sur les trappes de la potence. Moi, je suis là à ma fenêtre et, c'est plus fort que moi, je ne peux m'empêcher de regarder la scène. Tout en haut de la potence, il y a une lumière et, tout autour de la potence, il y a une toile jaune mais les deux bouts de la toile ne se touchent pas donc, entre les deux, il y a un espace. Il est minuit et il fait nuit mais avec la lumière en haut de la potence et les toiles je vois ce qui se passe. Il y a beaucoup de monde en bas dans la cour, le jury, le shérif, etc. Il y a un prêtre en haut sur la potence, à côté du condamné et un autre en bas. Ernest Côté est assis sur la chaise, la cagoule sur la tête et la corde au cou. Tout est maintenant prêt pour que l'exécution se fasse et je me dis que, tantôt, ce gars va mourir.

Dans un bruit sec et froid, les trappes s'ouvrent et je vois la chaise tomber à terre en bas. Ernest Côté gigote au bout de la corde. Le prêtre d'en haut cesse ses prières et celui d'en bas commence les siennes. Le drapeau est abaissé et les cloches se mettent à sonner. Une fois qu'il ne bouge plus au bout de la corde, plusieurs docteurs prennent son pouls pour constater son décès. Après tout ça, deux détenus; le grand Pilon et Gagnon, le décrochent. On les entend s'obstiner à savoir qui va prendre la tête et qui va prendre les pieds. Comme si c'était important, rendu à ce point-là!!!

Moi, après l'exécution...

Une fois que Côté est pendu et qu'ils l'ont ramassé, le calme revient et la nuit s'installe dans toute sa lourdeur. Je suis dans ma cellule et je ne sais pas trop ce que j'ai mais on dirait que je suis en train de capoter. Je n'arrête pas de marcher et de marcher et de marcher dans ma cellule sans arrêt, il faut que je bouge sinon, je sens que je vais paniquer. Je gobe des médicaments pour dormir et me calmer mais, il n'y a rien à faire, ça ne marche pas. Tout ce que je veux, c'est sortir de là, j'étouffe, j'ai besoin d'air et je me sens pris ici et j'ai peur. Je pense que ça fait au moins cinq heures que je fais le tour de ma cellule comme un robot. Je ne pense plus mais je tourne, tourne, et tourne, et tourne, et tourne, et tourne, de façon mécanique. Il faut que je m'évade l'esprit pour ne plus être ici, je ne suis plus capable d'être là, c'est trop dur!!! Dans mon tourbillon de pas, tout d'un coup, j'entends tourner l'engrenage de la porte de ma cellule. Enfin, le matin est arrivé.

Changement de cellule...

C'est l'ouverture des portes, il faut que je sorte d'ici au plus sacrant!!! Dès que ma porte s'ouvre, je sors comme une flèche en me disant qu'il n'est plus question que j'y entre. Ma cellule m'écoeure, je ne suis plus capable de rester là. Je marche dans l'allée et je bouge ma tête de gauche à droite et recommence. Dans ma tête, je dis non, non, non, et non. Je ne veux vraiment plus être là, je n'y entrerai plus. D'un pas décidé, pour ne pas dire paniqué, je vais directement voir les gardes, c'est urgent, il faut absolument que je change de cellule. Je leur dis :

-Gardes, Gardes, Gardes, je ne me sens pas bien, je ne veux plus euh!!! Je ne veux plus être là, ma cellule m'écoeure, je ne suis plus capable, je veux changer de cellule, je ne suis plus capable d'être là. Si je reste là, je vais capoter. Je n'entre plus là.

Aussitôt que je commence à parler, les gardes se retournent et me regardent tous mais aucun ne me répond quoi que ce soit. Même s'ils ne me répondent pas, je pense qu'ils se sont rendus compte que j'ai un air assez bizarre ce matin et que ce n'est pas une joke que je suis en train de leur faire.

Pendant la journée, je me rends compte que les gardes m'ont pris au sérieux parce qu'ils me changent de cellule. Ah, merci mon Dieu!!! Ma nouvelle demeure est maintenant le secteur C et ma cellule est en haut au 3^e droit, cellule #18. Je suis vraiment content de déménager et je sens que, dans peu de temps, j'irai beaucoup mieux. En tout cas, ça me remonte le moral.

L'histoire d'Ernest Côté m'a beaucoup ébranlé et affecté mais je dois revenir sur terre et m'occuper de ma réalité de détenu parce qu'elle ne change pas. Avant de voir l'autre se faire pendre, je ne m'en sortais pas si mal pour survivre et être autonome donc, il faut que je revienne à ça et que j'arrête de capoter avec l'affaire d'Ernest Côté. Je me mets à observer un peu partout, pour voir comment ça se passe et qui fait quoi dans le secteur où je viens d'arriver, pour pouvoir poigner le plus d'opportunités possibles pour faire du fric.

Je prends ma place...

Il faut que je fasse mon bout de chemin et j'ai la ferme intention de le faire. Suite à mon observation, c'est clair que, dans ma « wing », le pouvoir est aux italiens. Je me souviens d'avoir entendu parler d'une famille italienne à la radio quand elle faisait des soirées sur la rue St-Timothé, à Montréal. Ici, c'est l'un d'eux qui dirige et il est là devant moi. Cette proximité me permet de pouvoir le connaître en personne et c'est un avantage que je ne peux et ne veux laisser passer.

À un moment donné, il se ramasse dans le trou. Pendant qu'il est au trou, je prends son job. Je suis maintenant le nouveau capitaine de la « wing ». Ça n'a pas été bien dur parce qu'après lui, c'était moi le plus pesant. Une fois qu'il ressort du trou, c'est clair qu'il veut reprendre sa place mais moi, je ne veux pas la lui donner. On discute de ça ensemble et je lui demande de travailler pour moi et il me dit tout simplement oui. Je suis surpris qu'il me dise oui mais je suis bien content. Pendant des semaines, les affaires vont bon train. On magouille avec des gardes, on les paye et ils ne disent rien. Tout est une question d'argent tout le temps, quand tu payes, tout le monde se ferme la trappe et tu as la paix. Je suis le roi de mon secteur et l'argent coule comme de l'eau. Tout le monde m'amène de l'argent. Plus j'ai d'argent, plus j'ai de pouvoir, plus je connais de monde et plus je suis impliqué dans tout plein de chose. Si un gars veut un repas spécial, il me donne cinq piastres pour l'avoir. Moi, je donne trois piastres à un autre et l'autre en donne encore à un autre et l'autre en donne au cuisinier et ainsi de suite. Tout se paye et se marchande et le monde essaie de faire des profits. Quand les gars veulent jouer aux dés, c'est moi qui organise la patente et je me garde un pourcentage sur la main gagnante. C'est sûr que le sergent empoche aussi son dû et c'est pour ça qu'il se ferme les yeux. Ça marche de même tout le temps. Sors ton fric et tu as tous les droits.

C'est payant en maudit être capitaine de la « wing » mais c'est un job qui demande de l'énergie et il faut que je reste alerte. Hier, il y a un gars qui m'essayait depuis un petit bout de temps et il jouait à ça avec moi. Je n'ai pas eu le choix, je l'ai remis à sa place. Je l'ai poigné au deuxième étage et je l'ai tiré en bas. Il s'est fracturé le bassin. Avec cette affaire-là, j'imagine qu'il a compris le message et les autres gars aussi.

La distribution du lait...

Comme à chaque jour, je distribue le lait aux gars qui peuvent en avoir. À chaque fois que je fais ça, je suis accompagné d'un garde qui me suit et me surveille. Aujourd'hui, c'est le garde que l'on surnomme la mouche, c'est un grand français. Ça me fait chier d'être poigné avec lui parce que je sais que ce maudit bâtard ne

prend pas d'argent et ça veut dire que je ne pourrai pas faire ce que je veux. Je commence ma ronde pour le lait et j'en donne aux gars qui doivent en avoir. Quand j'arrive à mon gobelet, je le prends et me verse du lait dedans. Il me regarde et me dit :

-Non, toi tu en n'as pas.

Il prend mon gobelet et le revide, moi je le reprends et il me le revide et ainsi de suite. Je commence à être écoeuré de son petit jeu, ça fait que je lui dis :

-Écoute, là je reprends mon gobelet parce que j'ai le droit d'avoir du lait et je remets du lait dedans et après, je vais le mettre dans mon plat et je t'avertis que tu n'as pas intérêt à y retoucher parce que ça va mal aller.

Le trou en double...

Il ne me laisse même pas finir ma phrase que sa main est encore une fois sur mon gobelet pour revider le lait. Moi, quand je vois ça, j'y saute dessus. Je lui donne un bon coup de poing dans la face et son képi tombe en bas. J'entends le sergent crier :

- Dubééééé, lâche-leeeee, lâche-leeeee !!!!!!!

Rapidement, les autres gardes viennent l'aider et moi, c'est évident, je me retrouve au trou pour avoir attaqué ce gros fumier de français de merde.

Une fois que je sors du trou, je me rends compte que les choses ont changé en maudit. Je n'étais plus là, ça fait que j'ai perdu mon job. Il y a quelqu'un d'autre qui a pris ma place. Comme on dit, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ça brasse, c'est l'enfer et moi, tout ce qui m'intéresse, c'est embarquer dans les magouillages. Je veux reprendre le contrôle et refaire du fric. En plus, j'ai bien l'intention de récupérer mon job donc, il faut que j'opère. Pendant la soirée, une émeute éclate dans le secteur C et j'y participe. Comme à chaque fois que ça pète en

dedans, je profite des circonstances pour casser la baraque et me battre pour régler mes comptes. Cette fois, je ne m'en tire pas, ça m'amène des problèmes. À cause de ça, je me ramasse attaché aux poignets et aux chevilles sur un lit de fer et, à tout bout de champs, les gardes passent et me donnent des coups sur les jambes pour m'écoeurer. Après tout, je suis attaché donc, ils ont le beau jeu. Je me dis dans ma tête, attendez, vous autres, quand vous allez me détacher, vous perdez rien pour attendre. Ma patience finit par me donner raison parce qu'après quelques jours, ils viennent me détacher pour me faire doucher. Je sens mon poignet droit et mon pied gauche se détacher, ensuite, c'est le tour du bras gauche et du pied droit. Aussitôt, je me lève et je vais dans la douche. Mon plan est fait, pendant ma douche, je casse ma patte de chaise et, en sortant de là, je dis :

-Aye! Le cochon, tu me frappes avec des bâtons et bien là, c'est à ton tour.

Je sais qu'ils sont plusieurs, mais je m'en fous, je me contente de sauter dans le tas avec ma patte de chaise en me disant que je vais sûrement au moins en poigner un dans le gang. De toute façon, je n'ai rien à perdre. Avec le nombre qu'ils sont, ma liberté d'action n'est pas longue et j'en mange une maudite. Encore une fois, ils me jettent au trou. Ça fait déjà quelques jours que je suis dans le trou et je jase avec le gars qui est à côté. Je le connais, il s'appelle Martin. L'autre jour, il s'est fait mordre par un rat qui est sorti de sa toilette et ils l'ont envoyé d'urgence à l'hôpital. Depuis cette histoire-là, je mets mon pied dans ma toilette pour me faire mordre par un rat et aller faire un tour dehors. J'ai beau mettre mon pied, ça ne marche pas, aucun rat ne sort de mon bol de toilette. C'est plate parce que, pas de morsure veut dire pas de petit voyage à l'hôpital non plus.

Une nouvelle émeute et incident...

Une fois mes jours au trou passés, je ressorts encore une fois de là enfin et je retourne dans ma « wing ». Ça brasse là-dedans, c'est ahurissant. Moi, je ne peux pas dire que je déteste ça, au contraire, parce que je participe à tout ce que je peux et j'aime quand il y a de l'activité. Il y a une nouvelle émeute et j'embarque

dedans. À force de me défoncer et de tout casser, je me ramasse avec une charge de méfaits et je passe en Cour pour ça. Je commence à être de plus en plus habitué de passer en Cour et ça ne me dérange plus. La Cour me condamne à deux ans de pénitencier, le 19 juillet 1961, pour dommage à la propriété. C'est super cette sentence et ça fait royalement mon affaire parce que ça veut dire que je m'en vais au pénitencier. Enfin, j'ai fini de me faire chier à Bordeaux, je retourne au pénitencier.

St-Vincent-de-Paul, c'est la jungle.

Pénitencier de St-Vincent-de-Paul...la loi de la jungle...

J'y suis déjà allé donc, je suis content d'y retourner. Je sais comment ça marche et quand j'y étais allé, ce n'était pas si pire, en tout cas, c'est mieux qu'à Bordeaux. J'arrive à St-Vincent-de-Paul avec mon idée de ce que j'en connais mais je me rends vite compte que c'est plus du tout comme c'était. Les jeux ont changé, c'est carrément la jungle ici. Les prises d'otage de gardes sont monnaie courante et la violence bat son plein. Il n'y a plus de limite. Tout le monde est armé tout le temps et tout le monde se méfie les uns des autres. Je me fais accoster sans arrêt, des détenus veulent des faveurs sexuelles, je trouve que c'est l'enfer ici. Moi qui était content de revenir à St-Vincent-de-Paul, en voyant tout ça, je n'en suis plus si sûr. Tout d'un coup, je suis à côté de la patinoire, je me retourne et il y a un gars derrière moi. Il me dit :

-Aye!!! Aye!!! Viens ici, viens, on va s'amuser tous les deux. Viens, viens...

-Laisse-moi tranquille toi, tes affaires ne m'intéressent pas.

-Ah ouais, ça c'est ce que tu penses, fais attention à toi parce que tu vas avoir de mes nouvelles, ça c'est sûr, attends tantôt tu vas voir.

- Bien oui, c'est ça!!!

Attaquer le premier...

Dans le fond, ce gars-là vient de me faire des menaces voilées. S'il prend la peine de me dire que je vais avoir de ses nouvelles, c'est parce que c'est sûr que je vais en avoir donc, le message est clair, il faut que je me surveille. À partir d'aujourd'hui, je décide de prendre les grands moyens pour me protéger et me défendre. À voir toute la violence et la démente qui se passe ici à tous les jours, c'est clair qu'il faut

que je me protège parce que, sinon, je ne ferai pas vieux os. Je vais immédiatement à ma cellule chercher mon pic pour me défendre. Il ressemble à un pic à glace avec une poignée. Dans le fond, c'est une rode de métal à souder transformée en couteau. Mon pic est parfait et il va faire l'affaire, c'est sûr. Partout où je vais, j'ai mon pic sur moi. Je le mets dans ma ceinture. Je me promène avec en me disant tout le temps dans ma tête: on va voir mon fumier qui est le plus vite des deux. Je n'ai pas le choix de penser comme ça, je me motive à toujours rester alerte. Le gars me surveille presque tout le temps pour voir où je vais et ce que je fais, moi aussi je le surveille pour ne pas l'avoir dans le dos. La pression monte et ça devient stressant parce que je ne sais jamais ce qu'il va faire et quand il va le faire et ça m'énerve. On se surveille et, dans mon livre à moi, celui qui attaque a l'avantage.

Un coup de couteau dans le dos...

Je suis prêt à passer à autre chose. C'est décidé, cet après-midi, dans quelques minutes, le repas va commencer et c'est là que ce bâtard passe au cash, avant qu'il se décide à me faire ma fête. Je suis tanné de cette affaire-là donc, ça passe ou ça casse. Je pense que l'heure du repas va être un bon moment puisque nous sommes tous mélangés ensemble et il y a beaucoup de monde. Je prends mon pic dans ma main droite et je referme ma main sur son manche. Le bout piquant est sur le bord de mon avant-bras et les manches de mon chandail le cache. Je sors de ma cellule et commence à marcher tranquillement dans le couloir de la mort (nom donné au couloir pour aller chercher les repas). Je le cherche des yeux et, tout d'un coup, je le vois, il est là juste en avant, un peu plus loin et il marche. Je vois son dos et je n'arrête pas de le fixer. Je me mets à marcher un peu plus vite pour me rapprocher et, plus j'avance, plus je vois son dos. Je suis bien content parce qu'il ne m'a pas vu, je sors mon couteau et lui pique dans le dos. J'essaie de lui toucher le cœur mais le pic poigne son omoplate et il bifurque. Je continue ma marche tranquillement et ensuite, je vais jusqu'à ma cellule pour manger, comme si de rien n'était. Je sais qu'il est magané, je lui ai laissé mon pic dans le dos et le sang lui sortait par la bouche mais je ne sais pas s'il va crever. En tout cas, je me dis, qu'au moins, il ne devrait plus venir m'écoeurer. Je me sens déjà mieux et je suis bien content parce

que j'ai gagné la partie.

Reconnu coupable...

Ça fait à peu près trois jours que j'ai piqué le gars et, cette nuit, les gardes viennent à ma cellule. S'ils viennent me chercher, c'est parce que je me suis fait dénoncer, c'est certain. Ils m'amènent à la Sûreté du Québec à la place Bonsecours pour me questionner sur le gars qui a été piqué. Je ne suis pas tout seul, il y a Larouche, un détenu qui a tué un autre gars et ils lui posent des questions. Après mon interrogatoire, ils me conduisent à Bordeaux, dans l'aile des condamnés à mort. Juste à côté de moi, il y a un jeune qui est condamné à mort. Lui, il paraît qu'il a tué un détenu avec une roche, à la prison de Hull. Je viens à peine d'arriver que j'ai de la visite, un prêtre vient me voir et il me demande :

-Est-ce qu'il y a une chose que tu aimerais avoir?

-Oui, j'aimerais ça avoir une radio.

-Parfait mon gars.

J'ai ma radio en peu de temps. Je suis dans les cellules des condamnés à mort et tout le monde me traite comme un condamné à mort. Ça fait presque plus d'une semaine que je suis là et, ce matin, je passe en Cour. On est le 8 mai 1962 et je suis accusé et reconnu coupable d'avoir causé intentionnellement des lésions corporelles et je reçois une sentence de cinq ans concurrents à ma sentence antérieure de deux ans, pour mon bris de propriété. Pendant que je passe en Cour, j'apprends que, finalement, le gars n'est pas mort, je ne l'ai pas tué mais juste amoché.

Idées meurtrières...

Je suis de nouveau de retour au pénitencier St-Vincent-de-Paul et cette fois, ils me placent en ségrégation.⁹ Ici, c'est vraiment l'enfer. Avant, je trouvais que ça jouait dur mais là, c'est de pire en pire, les détenus ne sont vraiment pas des anges. Je ne

⁹ Secteur du pénitencier logeant les détenus réfractaires.

sais pas trop pourquoi, mais ces derniers temps, je suis constamment habité par des idées meurtrières, ça me suit un peu partout, je pense à ça souvent.

Je tente de tuer un garde...

Je passe mon temps à aiguiser mon couteau sur le plancher en ciment de ma cellule. Pour ne pas me faire surprendre, les détenus de la rangée en dessous cognent sur leur plafond pour m'avertir que le garde s'en vient. Quand j'entends cogner, je sers vite mes affaires pour avoir l'air de rien quand le garde passe devant ma cellule. Ça fait déjà un bon bout de temps que je pense à mon affaire et le garde que j'ai choisi s'appelle Georges Gagné. Je réussis à sortir de ma cellule, c'est le temps, j'avance sur lui, je l'amène jusque dans la fond de la « wing ». Une fois qu'il est accoté au mur, je le poignarde un peu partout, sur les bras, dans le cou, sur le thorax, etc. Je suis en train de le piquer où je peux et j'entends tous les détenus qui m'encouragent, ça vibre partout autour de moi. Ils crient :

-Vas-y, Vas-y. Vas-y tue-le, vas-y, tue le, ouhhhhhhhh!!!! Ouh ouh ouh ouh ouh ouh ouh ouh!!! Ouh ouh ouh ouh ouh ouh ouh ouh ouh!!

Je ne suis pas le roi de l'arène pendant bien longtemps parce que, ça ne prend pas de temps que, tout plein de gardes arrivent armés jusqu'aux dents. Avec le gang qu'ils sont, je suis à terre sur le plancher dans le temps de le dire. Je suis couché sur le ventre et je reçois des coups partout. Ils m'attrapent par les cheveux et me ramènent à ma cellule. Ils me jettent par terre dans ma cellule et mon sang coule sur mon visage quand, tout à coup, je me rappelle que j'ai une garcette cachée juste à côté de moi. Tout bonnement, je profite du petit moment de répit qu'ils donnent à ma main pour la prendre et, aussitôt que je l'ai, je commence à frapper un coup avec et, après ça, je me sens partir complètement, je perds la carte.

Je reprends conscience...

Je reprends peu à peu ma connaissance et j'apprends que ça fait environ trois jours que les derniers événements se sont produits. Je suis nu dans une cellule

complètement vide, sans toilette ni lavabo et j'ai une allure lamentable. Je suis vraiment poqué, assez que je dois faire peur. J'ai mal partout et mes points de suture sur ma tête me font tellement souffrir, qu'on dirait que mon crâne va ouvrir en deux. Pendant que, tranquillement, je reprends mes esprits, le directeur passe dans la rangée. Il arrête devant ma cellule, me regarde et repart. Ensuite, un peu plus loin, je l'entends dire aux gardes :

-Lavez-le, habillez-le et nourrissez-le tout de suite!!!

-Oui, oui, Monsieur.

C'est clair que ça ne fait pas l'affaire des screws mais ils n'ont pas le choix, c'est le directeur qui leur dit de le faire. En tout cas, moi, je suis bien content, maudit que ça me fait du bien de me laver et de manger.

Un an de plus et 12 coups de courroie...

Avec l'histoire du garde, je suis à nouveau jugé. Cette fois, la Cour m'accuse de voies de fait simples. Je suis reconnu coupable et la Cour me donne une sentence d'un an consécutif à ma sentence de cinq ans. J'écoute les gardes parler de ça et ils ne sont pas d'accord avec la sentence que je viens d'avoir pour le garde. Non, ils ne sont vraiment pas contents. Ils sont frustrés parce qu'il y a deux semaines, j'ai eu cinq ans pour avoir piqué le détenu et là, j'ai un an pour le garde. En plus, j'ai 12 coups de courroie¹⁰ pour un rapport d'infraction que les screws m'ont fait, dont six à recevoir maintenant et six coups suspendus, ça veut dire à recevoir plus tard.

La courroie...

Ce soir, comme je le fais souvent, je suis couché sur mon lit en train de relaxer. Au changement de quart de travail, les gardes viennent me chercher. C'est ce soir que je reçois mes six premiers coups de courroie. Ce n'est pas moi qui décide et on dirait bien que je n'ai pas trop le choix. J'entre dans une petite pièce et, au centre, il y a un genre de chevalet qui ressemble à une table d'opération. Avant de me donner

mes coups, les gardes tiennent leurs paris. C'est clair que ma présence ne les dérange en rien. Ils disent :

-Moi, je gage qu'il va crier au deuxième coup.

-Moi, je dis plutôt au troisième.

Les paris se terminent enfin et, moi, je suis là à attendre, au milieu de tout ce monde, pour recevoir mes six coups de courroie. Avant de commencer, la direction me lit ma sentence. Après ça, tout le monde est prêt pour que ça se passe. Les gardes me prennent et me couchent sur le ventre sur la patente qui ressemble à un chevalet. Arrangé comme ça, j'ai le cul en l'air. Il y a tout plein de gardes qui m'entourent et il y a un médecin qui écoute mon cœur pour voir s'il va tenir et il compte les coups. Après ça, ils me mettent une cagoule sur la tête. La cagoule qu'ils viennent de me mettre sur la tête me lève le cœur. Elle empeste le sang séché et le vomi des autres qui sont passés avant moi. C'est dégueulasse, ouach !!! L'odeur me poigne dans le nez et j'ai le cœur qui me lève sans arrêt. Maintenant qu'ils ont fini les préliminaires, mon supplice commence. Au premier coup que je reçois, je me rends compte que la courroie est raide comme une barre et complètement congelée. Ils la mettent dans le congélateur pour la rendre plus dure. Tant que je n'ai pas relâché mes fesses, le garde attend avant de me donner un autre coup. Le médecin, lui, prend mon pouls sans arrêt pour voir si c'est correct, mais moi j'ai l'impression que mon derrière est déjà fendu et plus épais. À chaque coup qu'il me donne, ça me fait tellement mal que je me serre les dents super fort pour ne pas crier mais c'est l'enfer, c'est presque insoutenable. J'ai l'impression que la courroie me tranche la peau. Je ne sais pas si mon cœur bat encore dans ma poitrine. En tout cas, il bat très vite dans les plaies que la courroie m'a laissées au postérieur. Ce n'est pas encore fini, il m'en reste encore à avoir. Plus il frappe, plus mon désir de vengeance devient fort et je me répète qu'un jour, je vais me venger d'eux autres. Une fois que c'est terminé, ils mettent un gros coton fromage désinfecté sur mes fesses et ils me ramènent dans ma cellule. Ce n'est pas mêlant, j'ai le cul en

¹⁰ Appelée aussi la « strappe ».

feu, j'ai de la misère à marcher, je ne suis plus capable de m'asseoir et de me coucher sur le dos. Le temps de guérison est d'à peu près six mois, donc je dois prendre mon mal en patience.

Vengeance...

Tout ce qui m'intéresse maintenant, c'est de me venger. La vengeance anime tous mes plans, je veux leur faire mal. Je ne pense qu'à ça et j'y travaille très fort. Les gardes qui travaillent presque tout le temps dans le secteur où je suis sont là, devant moi, alors, en entrant de la marche dehors, je passe devant eux et j'en profite pour leur dire :

-Vous êtes cinq et bien un jour moi je vais vous tuer tous les cinq, ça, je vous le promets.

Ils sont blancs, ils ont peur, ça c'est certain. Je pense que ça leur a donné froid dans le dos ce que je viens de leur dire. En tout cas, ils n'avaient pas trop l'air sûr de leur affaire. Moi, je sais que je suis sérieux, ça fait que je me dis, attendez, vous ne perdez rien pour attendre, vous autres. Pour pouvoir me venger et faire ce que je leur ai dit, il faut à tout prix que je trouve un moyen de débarrer ma porte et de sortir de ma cellule. Ça fait que je casse ma patte de lit et commence à forcer le mécanisme de ma porte avec. Depuis déjà plusieurs mois, je fais ça à tous les jours, pendant un bout de temps. Franky Roy, un gars d'une cellule pas loin de la mienne rit toujours de moi parce qu'il pense que je fais ça pour rien. Moi, je m'en fiche, tant pis, un jour on verra bien ce que ça va donner. Quand je force ma porte, je prends toujours ma patte de lit et après je la remets à sa place et ça ne paraît pas. Même quand les gardes fouillent ma cellule, ils ne se rendent pas compte qu'elle est cassée. Après des mois d'efforts et de persévérance, c'est aujourd'hui que mon acharnement me donne le résultat que j'espérais, pendant que je force avec ma patte de lit, miraculeusement ma porte s'ouvre enfin. Je sors de ma cellule et dit :

-Salut Franky.

En me voyant, il reste surpris mais il ne dit pas un mot. Le lendemain, lorsque je suis à la marche dehors, Franky me parle à travers sa fenêtre :

-Marc, si les gardes fouillent, ils vont sûrement trouver ta patte de lit que tu as démanchée hein?

Quand j'entends ça, avec mes mains, je lui fais signe de se fermer la gueule mais bon, il est déjà trop tard parce que, déjà, les gardes ont découvert toutes mes affaires.

Moi qui étais si prêt de mon but, c'est certain qu'avec ce fumier, je n'ai pas eu le temps de rien faire. Je me suis fait « framer »¹¹, c'est sûr on s'était déjà poigné dans la cour moi et Franky et, depuis ce temps-là, il avait peur que je le tue, ça fait que là, il en a profité pour me balancer. Dans leur fouille, les gardes trouvent ma patte de lit et ils s'aperçoivent que ma porte est ouverte. Avec cette histoire-là, ils mettent une grosse chaîne sur ma porte avec un cadenas et, le lendemain matin, je me ramasse encore une fois au trou.

Une autre émeute...

C'est l'année 1962 et une autre émeute éclate mais, en ségrégation, on n'y participe pas. C'est l'enfer, ça fait au moins trois jours que les détenus couchent dehors, ils ont brûlé plusieurs bâtiments. Aussitôt que l'armée arrive, les autorités réussissent à reprendre le dessus, les gars mangent des coups, la courroie et tout le reste. Ottawa donne carte blanche, il n'y a plus de coups minimums, ils ont le droit de tout faire pour rétablir l'ordre et je peux vous dire que ça n'a pas tombé dans l'oreille des sourds.

¹¹ Signifie se faire vendre.

Direction : Le Pénitencier de Kingston.

Transfert à Kingston...

C'est l'année 1963 et, aujourd'hui, c'est vendredi. À la radio, ils parlent encore de l'assassinat du président John F. Kennedy. Sentant une présence derrière moi, je me tourne vers la porte de ma cellule et vois un garde qui me regarde. Il me dit :

-Dubé, vas dans la douche, on va vider ta cellule parce que tu t'en vas, tu vas transférer dans un autre pénitencier.

J'ai bien entendu ce qu'il vient de me dire mais je ne suis pas sûr de le croire et je reste là, un peu figé, sans bouger. Je suis méfiant, on ne sait jamais ce qu'il peut vouloir vraiment au juste. Étant donné que j'hésite à sortir, mes chums me disent :

-Vas-y Marc, va dans la douche, ne t'inquiètes pas et, si ce n'est pas vrai et qu'il t'arrive quelque chose, on va s'occuper d'eux autres, nous autres, on te le jure.

Ils m'envoient au pénitencier de Kingston et je me sens malheureux. Je ne suis pas content de partir parce qu'ici, je connais plein de gars et, encore une fois, je pars ailleurs. En partant, je serre la main à mes amis que je ne sais pas si je reverrai. Je me sens bizarre. J'ai de la peine parce qu'ils sont comme ma famille.

Le transport vers Kingston...

J'embarque dans une auto avec deux gardes, un armé et un pas armé et il n'y a pas d'escorte qui nous suit. Sur le chemin, on arrête dans un restaurant pour manger. Le garde armé se met en retrait et le garde pas armé s'assied avec moi à la table pour manger. Une fois arrivé à Kingston, étant donné que c'est samedi, ils me

mettent au trou. C'est interdit de parler mais, après 17 heures, le garde part donc, ce n'est plus pareil après. Pendant la soirée, j'écoute dans l'espoir d'entendre des mots en français parce que tout le monde parle en anglais ici, c'est anglophone au complet. Tout d'un coup, j'entends des paroles en français et, même les voix me sont familières. Là, je suis super content. Les gars me demandent :

-As-tu besoin de quelque chose?

-Oui c'est sûr, j'aimerais ça avoir une radio?

-Parfait, on va t'envoyer ça. Lundi, tu vas passer au comité pour qu'ils te parlent et il y aura un interprète pour que tu comprennes.

C'est à ce moment là que j'apprends que le comité va me rencontrer lundi pour me parler et me dire comment ça marche ici. Je me dis que c'est bien, comme ça je saurai à quoi m'en tenir.

La rencontre avec le comité...

Je n'en suis pas à mon premier pénitencier donc, mon nom est maintenant connu et je me rends compte rapidement que le comité est au courant de mes péripéties. Les membres me disent :

-On a entendu parler de toi mais nous on ne te connaît pas et on ne veut pas te connaître alors, ne fais pas de troubles ici et tu n'auras pas de problèmes avec nous autres. As-tu compris ce que l'on vient de te dire?

-Ouais, ouais, c'est correct.

-As-tu quelque chose à demander?

-Oui, j'aimerais garder mon uniforme de là-bas.

-Pas de problème, on va juste changer ton numéro dessus.

Au pénitencier de Kingston...

Je me rends compte assez vite que, quand on est québécois à Kingston, on est privilégié en maudit. Après avoir passé devant le comité, ils me placent dans un

secteur du pénitencier. Dès que j'arrive, il y a plein de gars qui m'accueillent. Ils me donnent un sac plein de cantine. Moi je suis super content, ce n'est pas rien un sac de même, ça vaut de l'or. Quand on est québécois, on mange vraiment bien et en plus, on a un bon job. Moi, je travaille sur l'échafaudage et c'est le fun. Encore ici, je fais mon petit bout de chemin. Je suis témoin de plusieurs affronts entre les gars à chaque jour. Ça m'apprend à chaque fois et je me surveille tout le temps et je me défends. Le temps passe et je fais vraiment du bon temps. L'année 1966 arrive enfin, mon temps est fini et je sors. Finalement, je me rends compte que ça fait trois ans que je suis ici et que ma sentence est finie.

VI

1966, Libération.

Ma libération en 1966... Plein de femmes...

C'est l'année 1966, me voilà de nouveau un homme libre et j'ai maintenant 23 ans. Pendant une bonne partie de mon temps au pénitencier, je correspondais avec la belle-sœur d'un gars qui faisait du temps avec moi, la fille a 31 ans. Maintenant que je suis revenu à Montréal et que j'ai les deux pieds sur l'asphalte, je la vois. On couche ensemble et je me sens bien avec elle. Je vis ma vie et je roule à 100 milles à l'heure. Je tripe au bout sur les danseuses, je me tiens dans les clubs et surtout au 321, Ste-Catherine et je me paye plusieurs aventures avec plein de femmes. Je ne tiens pas en place, je vais à des spectacles et je suis tout le temps dans les clubs. Je fréquente des gens du milieu criminel et les vols font partie de mon quotidien. Je fréquente une danseuse qui s'appelle Carole et elle vit avec moi. Un peu plus tard, elle tombe enceinte. Elle accouche, en mai 1967, je suis papa d'une belle petite fille.

Échappé belle...

Les affaires roulent et j'organise un hold-up avec Louis Bourassa, mon complice. On parle de faire un coup depuis déjà un petit bout de temps et, un bon soir, comme prévu, on décide que c'est à soir que ça se passe. On fait un vol dans un bloc à appartements, dans le quartier Rosemont mais, pendant qu'on est là, Louis se fait poigner par un gros gars. Moi, quand je vois ça, je débarrasse le plancher vite fait. Quelques jours plus tard, les flics débarquent chez nous pour me questionner parce qu'ils ont trouvé mon nom dans les poches de Louis. Sur le coup, j'ai eu peur qu'il ait parlé mais il ne l'a pas fait. Pour cette affaire-là, il a poigné 10 ans et, au total, ça lui a fait 15 ans parce qu'il était en libération conditionnelle. Moi, j'ai été chanceux en maudit, je m'en suis tiré avec rien. On s'est croisé, cinq ans après, au

pénitencier de Cowansville et c'était bien correct entre nous deux, il n'y avait pas de froid.

Entre, sors, entre, sors, je commence à être tanné, ça fait que je me dis que je vais faire attention à moi parce que je veux avoir un peu de liberté. Je veux en profiter. Je suis toujours sur mon 36 et je passe mes soirées dans les clubs. J'ai les poches pleines et je ramasse une danseuse après l'autre.

Un temps d'accalmie (1967-68-69)...

Depuis quelque temps déjà, je vois une fille qui s'appelle Johanne. Je l'aime bien, je me sens bien avec elle et je suis tranquille. Elle a 14 ans et sa mère n'aime pas trop qu'on se voit parce que, moi, j'ai 24 ans. Ah non, c'est clair que ça la fatigue! Elle se mêle tout le temps de nos affaires. Un moment donné, sa mère se rend compte qu'elle est enceinte. Sa mère me dit :

-Tu couches avec elle et elle est enceinte et bien, si c'est ça que tu veux, fais la vivre!

À partir de ce moment-là, Johanne vient rester avec moi dans mon appartement. La vie se passe bien et nous travaillons tous les deux. Moi, je suis livreur d'huile et ma blonde travaille chez Martin Food. Avec nos deux jobs, on s'arrange très bien financièrement, notre appartement est beau et on a même une belle grosse Pontiac parisienne dans l'entrée. De mois en mois, le ventre de Johanne grossit de plus en plus, c'est clair que je vais être papa bientôt. Elle finit par accoucher et ça se passe assez bien mais, quelques heures après, le bébé meurt. Je viens d'avoir un fils mais il est mort. Plus tard, elle retombe enceinte et cette fois, elle fait une fausse-couche. Le temps passe mais j'ai terriblement de la misère à accepter la mort du bébé et d'avoir perdu l'autre après, aussi. J'ai le moral à terre et plus rien ne me tente. Je trouve ça dur et j'ai de la misère à me relever de ça.

Introduction par effraction avec Charles...

Entre-temps, je rencontre Charles St-Jean. Le gars n'a pas d'endroit où aller, ça fait que je le prends chez nous pour le dépanner. Moi je travaille mais lui non. Moi je ne bois pas mais lui oui et il boit ma boisson pendant que je travaille. Charles est un bum. À la longue, je viens comme écoeuré de tout. Après un petit bout de temps comme ça, ça ne me tente plus d'aller travailler, je me trouve quasiment con quand je le vois se la couler douce de même, ça fait que je décide de le suivre. Tous les deux, ça ne prend pas de temps qu'on fait des vols par effraction et qu'on se fait arrêter. On a une remise en liberté sous caution. Après cette histoire-là, je me rends compte que Charles n'a pas été longtemps chez nous mais maudit qu'il m'a amené du trouble.

Un vieux compte à régler...

J'imagine que c'est le temps des rencontres un peu bizarres parce que, dans cette même période, un soir, comme ça, dans une taverne, je rencontre le Chef Murphy. J'ai connu ce gars-là au pénitencier de Kingston. La soirée se déroule bien. On est dans une taverne sur Ontario, au coin de la rue Wolfe. Il y a quelques personnes dans le bar mais l'atmosphère est quand même assez tranquille. On prend quelques pichets de bière tranquillement et, tout en discutant et en faisant l'air de rien, il jette une vieille histoire sur le tapis, disant qu'il devait faire le guet au pénitencier pendant que je devais me faire tuer à coups de marteau par le chou Harvey. Ce que je comprends, c'est que j'étais sensé être tué à coups de marteau pendant que ce tas de merde surveillait pour que le job se fasse sans problème. Ça fait que j'écoute en faisant semblant de rien. Pendant la soirée, je pars quelque temps et reviens à la taverne avec un marteau. Là, j'ai un marteau sur moi. Je suis revenu rien que pour ça. Il a l'air de trouver son histoire bien drôle mais moi, je ne la ris pas du tout. Au pénitencier de Kingston, lui, il faisait une sentence de 18 ans. Il me raconte les détails de l'histoire et je suis en train de me pomper tellement que ça me fait chier. Quand je l'écoute, je me dis en dedans de moi, toi, mon chien sale, tu vas mourir comme j'étais supposé me faire tuer. J'ai un marteau sur moi et ce n'est pas pour rien que je suis allé le chercher. La soirée avance et moi je veux partir. Je lui dis :

-Bon, il se fait tard, qu'est ce que tu dirais si on s'en allait?

-Oh oui, on pourrait commencer à penser de partir.

-Viens, je te donne un lift.

-o.k.

Quand je suis revenu à la taverne dans la soirée, j'ai pris soin de stationner mon auto à un endroit précis pour que l'on soit obligé de passer par la ruelle pour s'y rendre. On sort du bar et je le laisse marcher en avant de moi. On est rendu dans la ruelle et je le laisse toujours passer devant. Je sors mon marteau et lui donne un gros coup super fort sur la tête, assez que le marteau reste quasiment pris dans son crâne. Il tombe dans la neige et là, je lui donne un autre coup. Il est par terre mais il n'est pas mort, ça je le sais. Autour de lui, la neige est rendue complètement rouge et mon linge aussi. Je cache mon marteau et mes gants un peu plus loin et je m'en vais chez nous. Je marche assez vite pour arriver à mon char et je me retourne un peu pour le regarder. Il est là, par terre, dans la ruelle et il ne bouge plus beaucoup. En arrivant chez nous, j'enlève tout ce que j'ai sur le dos parce que c'est plein de sang et je me couche parce qu'il est quand même assez tard. Une fois au lit, je m'endors. La nuit passe et je dors bien. Quand je me lève, comme chaque matin, je lis le journal et ce matin-là, en première page, je lis : «Règlement de compte dans le milieu de la pègre». Je reste un peu surpris du titre mais, en même temps, ça me fait rire parce qu'ils ont fait le lien avec une affaire semblable qui est arrivée, il y a quelques semaines.

Le Chef Murphy veut me tuer...

Avant d'aller au bar, c'est moi qui avait été chercher le chef Murphy chez lui, ça fait que sa femme dit aux policiers que c'est moi qui était avec lui quand elle l'a vu pour la dernière fois. Dans l'état qu'il se trouve, c'est certain qu'elle dit tout ce qu'elle peut aux policiers. Pour moi, l'histoire est passée et c'est bien correct comme ça. Un soir, je suis dans une taverne chic de la rue Ste-Catherine ouest et la police arrive. Une fois rendue à côté de moi, la police me dit :

-Mets tes mains sur la table et ne bouge pas.

Ils me fouillent et me questionnent pendant un bon bout de temps sur cette histoire-là et après, ils me relâchent parce qu'ils me disent qu'ils n'ont pas assez de preuves. J'apprends à travers les branches qu'il a une double fracture du crâne et qu'il passe un bon bout de temps à l'hôpital. Une fois qu'il est sur pied, il essaie de me tuer. Je reste sur la rue Casgrain et ça fait quelques nuits d'affilée que le téléphone sonne chez nous et, quand je réponds, ça ne dit rien et ça raccroche. Après, ça sonne à ma porte. Je suis allé jeter un coup d'œil dehors pour voir et j'ai bien vu que c'était lui, avec la tête toute enveloppée. Je n'ai pas ouvert la porte parce que je n'avais pas d'arme. Ça ne me tente pas de me faire tirer quand même. Après ça, il a rappelé encore mais il n'est pas revenu chez nous. En tout cas, s'il revient, cette fois-là, je l'attends de pied ferme et je me suis procuré une arme pour me défendre.

Péripéties à Sorel.

Vols à Sorel...

J'ai fait quelques vols par effraction à Sorel et je viens de me faire arrêter, ça fait que je passe en Cour là. Je me ramasse à la prison de Sorel un petit bout de temps parce que le juge refuse la caution donc, je n'ai pas le choix. En pleine Cour, je m'exprime haut et fort :

-C'est o.k Monsieur le juge, vous ne voulez pas me sortir, vous me refusez une caution, alors je vais m'arranger pour sortir par mes propres moyens d'abord.

Le juge hausse les épaules, il ne comprend pas trop le message que je viens de lui envoyer mais, moi, je suis très sérieux.

Évasion de la prison de Sorel...

Me revoilà, encore une fois, rendu en prison et comme je disais tantôt, je suis à Sorel. Sauf que, cette fois-ci, comme j'ai dit au juge, je n'ai pas l'intention de rester bien bien longtemps. Je prends le temps de connaître un peu les lieux et de me faire des contacts et je passe presque tout mon temps à m'organiser pour m'évader. Oui, c'est clair pour moi, je veux vraiment m'évader, je n'ai pas l'intention de rester ici longtemps. J'en parle un peu aux gars autour de moi et, finalement, mon partenaire décide d'embarquer avec moi, ça lui tente aussi.

Ma femme a le droit de venir me voir en visite, ça fait que je décide d'y parler de mon plan de m'en aller d'ici. Pendant qu'elle est là, je lui dis quoi faire :

-Tu vas venir ici le soir, tu vas te mettre sur le côté et moi, par-dessus le mur, je vais jeter un cheval¹² pour que tu attaches une scie après et aussi de l'argent, ça va me servir.

Quelques jours après, elle fait ce que je lui demande et moi, j'ai tout ce qu'il me faut pour m'en aller d'ici. On a les scies, ça fait qu'on se met au travail maintenant. Ça nous prend une journée entière à scier les barreaux. On a pas mal travaillé, maintenant les barreaux tiennent juste par un fil mais, en les regardant, je me rends compte qu'où j'ai coupé, ça fait comme un effet de miroir quand on passe devant avec le reflet de la lumière. Je me mets un peu à capoter parce que je ne veux pas que les gardes passent et s'en rendent compte. S'ils s'en aperçoivent, on va tout avoir fait ça pour rien. Il faut vraiment cacher ça tout de suite avant que ça soit vu. Tout d'un coup, j'ai une idée de mettre du chocolat sur les coupures dans le métal et ça marche, les reflets ne paraissent plus donc, tout est sous contrôle, c'est correct, même avec la lumière ça ne paraît pas.

Pour que l'on puisse scier toute la journée, on demande aux gars de ne plus trop parler aux gardes pour ne pas qu'ils viennent dans la « wing » et qu'on soit dérangés. Pendant qu'on scie, on surveille les gars pour voir s'il n'y en a pas un qui parle aux gardes ou qui passe un papier. On ne veut pas se faire « framer ». À la fin de la journée, tout est prêt, ça fait que, dès que le soir arrive, on passe à l'action.

La journée de l'évasion...

Le 6 juin, 1970; je me prépare pour le soir venu. Tout est en place et je le sais, il ne me reste plus qu'à m'habiller de façon convenable et, pour ça, je fais une demande aux gardes :

-Gardes, est-ce que je peux avoir mon linge civil que j'ai serré quand je suis arrivé ici?

¹² Nom donné à un genre de corde que quelqu'un balance du point A au point B et au bout de laquelle on attache quelque chose pour l'envoyer à quelqu'un.

C'est certain que ma demande fait rire tout le monde mais ils sont quand même habitués parce que je fais souvent des farces sur tout et sur rien. Un garde me répond :

-Tu peux avoir ton linge pour t'en choisir si ça peut faire ton bonheur. Au fait, qu'est-ce que tu veux faire avec ?

-J'en ai besoin ce soir, je sors en ville, je m'en vais voir les Expos, ça fait que je veux me mettre sur mon 36.

-Bien oui, c'est ça, AH! AH! AH! AH!

Là, c'est vraiment la débandade totale, tout le monde rit, plié en deux. Moi, dans ma tête, je me dis, c'est ça vous pouvez rire, on verra bien qui va rire le dernier. Je vais voir mes effets personnels, choisis du beau linge et retourne à mon pavillon avec. Je saute dans la douche et, une fois prêt, je descends à la cuisine. Le gars me demande :

-Dubé, lequel couvert tu manges ?

-Aucun, merci, je ne mange pas, je vais manger un steak ce soir en ville !!! Je prends juste un verre de lait, en attendant.

Je me trouve beau, j'ai les cheveux style «Charlebois» tout blonds et frisés. Ma tenue est impeccable, j'attends le moment venu et ensuite, à moi la liberté.

21:00, 6 juin 1970, c'est le temps. J'enlève les barreaux et je me glisse de l'autre côté, avec Charles. On monte sur la couverture et après, on redescend. Une fois les deux pieds sur le sol, de l'autre côté du mur, nous nous mettons en marche sans tarder. On coupe dans le bois et on suit le rail de chemin de fer. On marche et marche, jusqu'à Sacré-Cœur. Ça nous pique tout partout tellement qu'il y a des bestioles et on se fait piquer sans arrêt. On a des nuages de maringouins autour de nous autres et là, je pense que j'ai des centaines de piqûres. Je regrette sérieusement d'être si bien habillé parce que c'est sale et, quand j'écrase les

maringouins, ça fait plein de taches de sang et déjà, je ne vois presque plus les couleurs de mon linge. Ça me brûle partout, c'est l'enfer, ils nous dévorent tout crus. En tout cas, même si on se fait bouffer vivant par les bibittes, on a réussi et là, on est même rendu à Sacré-Coeur. Arrivé là, j'entre dans un magasin de fruits et de légumes. Je demande au commis d'appeler et il me dit que je peux. J'appelle mon frère et, un peu plus tard, il arrive en auto et nous voilà en direction pour Montréal. Ce n'est pas mêlant, j'ai la face comme une ventouse qui grossit et rapetisse. Quand j'étais au magasin, tantôt, tout le monde me regardait tellement ma figure est enflée et rouge. Je ne me suis pas fait manquer mais, dans le fond, je me dis que si c'est ça le prix à payer pour être ici et bien tant pis, c'est bien correct, je suis piqué mais au moins, je ne suis plus là-bas.

Ma vie d'évadé...

Ma femme a loué un appartement sous un faux nom et je la rejoins. C'est facile, on donne une avance et on a l'appartement tout de suite. Ça fait un bout qu'on ne s'est pas vus et c'est le fun de se voir. Je suis content de revoir ma femme et je trouve que la vie est belle. Pendant que je suis en évasion, je change mon allure pour passer incognito. Ça donne pas mal un bon résultat parce que, maintenant, j'ai une barbe noire et le cheveux teints en noir aussi.

Je retourne en dedans...

Aujourd'hui, c'est le 22 juillet et c'est la fête de ma femme. Je suis couché et je dors quand, soudainement, j'entends du bruit près de ma porte d'entrée. Ça brasse dehors, ça me dérange un peu dans mon sommeil mais je veux dormir. Tout d'un coup, ça fait bang !!! et ma porte ouvre. Il y a plein de policiers partout chez nous, ils me sautent dessus et m'arrêtent. Six mois après ça, je repasse encore une fois devant la Cour et le Juge me donne trois ans concurrents de plus pour le bris de prison. En plus, j'ai deux ans consécutifs pour vol par effraction et deux ans concurrents pour vol dépassant 50 \$. Avec ce que j'avais déjà, ça m'en fait sept au total. Ils appellent ça bris de prison parce que j'ai scié les barreaux en partant. On

est en 1971 et me voilà encore dans un fourgon en direction du vieux pénitencier St-Vincent-de-Paul. Après quelques mois, le classement m'envoie au Leclerc.

Le Leclerc et Cowansville.

Au Leclerc...

J'entre au Leclerc et je me sens déjà bien. Je regarde un peu autour de moi et je connais plein de gars donc, il n'y a pas de problème. Le temps passe et mes affaires roulent en masse. Je fais de l'argent comme de l'eau, je suis dans toutes les magouilles inimaginables et ça rapporte en maudit. Les journées passent un peu toutes comme ça, je n'ai pas de problème, j'ai des contacts et je fais du cash. Un soir, lors d'un spectacle, je picole un peu mais un garde se rend compte que je suis saoul et il me fait un rapport. Le maudit cochon, son rapport m'amène des problèmes et je change de pénitencier. Ils me ramènent au Pénitencier St-Vincent-de-Paul. Je suis là à peu près un mois et après, je repars pour le Leclerc. Ça fait déjà un petit bout de temps que j'entends parler de Cowansville, ça fait que là, le Leclerc ne m'intéresse plus, je veux aller à Cowansville et je pense bien que je vais m'arranger pour y aller. Ça l'air que c'est le paradis là-bas !!!! Donc, je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas en profiter moi aussi.

Cocoville la Beach (Cowansville).....

Si je veux aller à Cowansville, il me faut absolument un plan. Je décide d'organiser quelque chose avec ma mère parce que je me suis chicané avec ma femme. De toute façon, depuis que je suis retourné en dedans, ce n'est pas pareil entre nous deux. J'imagine que c'est ça que ça fait faire du temps.

J'appelle ma mère un soir pour voir avec elle ce que je peux faire. On jase un peu et finalement, tout est arrangé, elle est d'accord pour m'aider. Quelques jours après, elle écrit une lettre au bureau régional pour leur conter une histoire qu'elle

déménagement dans le coin de Cowansville et qu'elle est mon seul soutien. Après ça, ça ne prend pas bien du temps que le bureau décide de m'envoyer à Cowansville pour que je puisse être plus proche de ma mère.

J'embarque dans le fourgon encore une fois mais là, je suis bien content parce que je m'en vais à Cowansville. C'est quand même drôle parce que je finis tout le temps à avoir ce que je veux. Une fois arrivé, je vois que c'est bien vrai, me voilà enfin au paradis des pénitenciers. Je suis carrément aux oiseaux. J'arrive et je vois que Romain Chartrand est là, il me dit :

- Salut Marc, qu'est-ce que tu fais ici toi ?
- Aye, salut toi, je suis content de te voir !
- Moi aussi, aye, moi je pars, pourquoi tu ne prends pas mon job aux sports ? Je vais essayer de t'arranger ça avant de partir, tu serais bien en maudit à ma place !!!
- Si tu le dis, moi je veux bien.

Il parle pour moi et ça marche parce que, maintenant, je suis commissaire aux sports.

Le paradis sur terre...

AH ! Ici, à Cowansville, c'est vraiment le paradis, j'ai et je fais tout ce que je veux. En plus, c'est tellement facile. À toutes les semaines, on remplit l'autobus et on va à l'aréna jouer au hockey. La dernière fois qu'on est allé, il y avait des petits jeunes qui nous regardaient et je leur ai donné tous les bâtons de hockey qu'on avait pour qu'ils se montent une équipe. En arrivant au pénitencier, je me suis fait réprimander. Quand on va à la piscine, j'aime bien ça aussi, ça me fait relaxer. Pendant à peu près un an et demi, j'ai du bon temps et je me la coule douce.

Audience devant la commission...

Comme d'habitude, mon agent de classement me rencontre. Cette fois-ci, c'est

pour me parler de ma libération conditionnelle. Il me dit :

-Avec l'attitude que tu as, tu n'auras pas ta libération.

-Je m'en fous mais, une chose est sûre, c'est que je n'ai pas l'intention de leur licher le cul.

J'entre dans la salle de l'audience et je m'assieds. Les commissaires se présentent chacun leur tour, ils sont trois. Ils me posent quelques questions, tout en lisant des parties de mon dossier qu'ils ont dans leurs mains devant moi sur la table. Ça dure un bon moment et je commence à avoir hâte que ça soit fini. Ils me demandent :

-Monsieur Dubé, avez-vous quelque chose à ajouter ou à dire à la commission ?

-Oui, la seule affaire que je veux vous dire pour finir c'est que, si vous pensez que je vais me mettre à genoux et laver vos souliers pour sortir et bien, oubliez ça, demandez à un autre que moi.

-O.K Monsieur, vous pouvez vous retirer pendant la délibération, attendez de l'autre côté.

Je me lève et je sors de la pièce pour me rasseoir dans la pièce à côté. J'attends, attends et attends et ne pense à rien. Tout d'un coup, un des trois commissaires ouvre la porte et me dit :

-Monsieur Dubé, vous pouvez entrer, la commission va vous faire part de sa décision vous concernant.

Je suis assis et je ne crois carrément pas ce que j'entends, ils ont décidé qu'ils prenaient une décision dite réservée. Ça veut dire qu'elle est suspendue et qu'ils vont se repositionner à un autre moment donné.

Je réponds non à tout ce qu'ils me disent et je ne suis pas d'accord parce que je sais que, lorsqu'ils prennent ce genre de décision, les gars attendent super longtemps et

ça ne finit plus.

-Écoutez, il y a des gars que je connais qui ont eu une décision comme celle-là et ça fait des mois qu'ils attendent que vous vous décidiez et ça n'arrive pas alors, si vous pensez que je vais attendre comme ça sans le savoir, et bien non.

Trois semaines après, mon agent de classement me rencontre pour me dire que j'ai eu ma libération et que je vais être libéré demain. C'est l'année 1973 et je sors dehors. Me voilà sur l'asphalte.

Fréquentations douteuses.

1973, je m'ennuie...

Je prépare mes affaires et je pars d'ici. Je prends l'autobus, je vais rester chez ma sœur, pas trop loin de St-Fortunat. Quand j'arrive, tout le monde est content de me voir et moi aussi. Le temps passe et ce n'est pas trop long que, maudit que les journées sont plates et longues ici, je suis en train de capoter tellement je m'ennuie de voir du monde. Si je reste encore ici, je vais virer fou. Ça fait juste un mois que je suis là mais je ne suis plus capable donc, je décide de m'en aller à Montréal.

À Montréal...dangereuse fréquentation...

Mon moral se porte mieux depuis que je suis revenu à Montréal. Enfin, ici au moins, ça bouge et il y a du monde en masse. Aujourd'hui, c'est mardi et je rencontre un gars que je connais au Coin Blanc, il s'appelle John Larouche. On marche tous les deux et on jase de n'importe quoi. Je le connais lui et je sais que c'est un malade mental, un sadique ce gars-là, mais j'y parle quand même, même s'il ne m'intéresse pas. Après, on se revoit et on a fait des affaires ensemble pendant presque deux ans comme, entre autres, régler le compte d'un gars. Je ne sais pas trop pourquoi je fréquente ce gars-là. Je le vois mais, en même temps, j'essaie de m'en tenir loin parce que, quand je lui parle, je vois bien que c'est un beau salaud et un traître. Un soir, on sort dans une taverne pour parler d'un bon coup qu'on veut faire bientôt et il se saoule la gueule d'aplomb. Le coup qu'on prépare frôle les 500 000 \$. On sait qu'il y a un juif qui se promène avec des valises pleines de bijoux. Nous autres, on veut le poigner et prendre les valises. Ça fait qu'on est en train de prendre un coup, bien tranquillement, en parlant de cette affaire-là. L'alcool aidant, John me dit ce qu'il pense:

-Marc tu es vraiment mon meilleur partenaire, tu sais ? Bon partenaire et ami mais,

si je fais un coup de même, moi, mon partenaire je le tue et je garde toute la cote pour moi.

En entendant ça, je me dis que c'est bon de le savoir. Ces révélations ne tombent pas dans l'oreille d'un sourd, ça c'est sûr. Ça fait juste me confirmer que c'est un bel écoeurant Larouche. Avec un partenaire comme ça, je me dis que je n'ai pas besoin d'ennemi parce qu'aussitôt que le coup va être fait, il va me tuer pour avoir le cash juste pour lui.

Assassinat au Coin Blanc...

Les jours passent et ça roule en masse. Je me tiens au Coin Blanc, un restaurant sur le coin d'Henri-Julien et Mont-Royal. Je fais toutes sortes de petites affaires et l'argent entre à la pelle. Je n'ai pas de dettes, moi et ma femme, on travaille tous les deux. Donc, on ne manque pas d'argent. Une bonne journée, le propriétaire du restaurant se fait assassiner dans son restaurant. Quand ils le trouvent, il est arrangé d'une façon bizarre, avec un pied sur la chaise, c'est dégueulasse. Pas trop longtemps après cette histoire-là, un soir comme ça, sans que l'on parle ça, John Larouche me dit :

- C'est moi qui l'ai tué le cochon !!!!!

Il me dit ça et il a même l'air de s'en vanter, moi, je pense que ça ne restera pas là. Même pas un mois après, John Larouche se fait tirer à la porte du Caprice par Ti-Cul Delfose. Quand ça arrive, il est assis dans son auto et il reçoit une balle dans la tête. Après ça, je vais le voir à l'hôpital, il n'en mène pas large, il est à l'article de la mort. Finalement, il s'en sort et s'en remet. Une fois sur pied complètement, je pense qu'il est encore plus fou qu'avant parce que là, il décide de tuer toute la famille des Desmarais. Il a eu une balle dans la tête et il veut se venger tout de suite.

La guerre contre les Desmarais...

J'embarque dans le jeu avec John, même si je trouve ça complètement idiot. On décide d'aller voir Jean-Luc Girard. Lui, il est portier dans un club et il a toujours deux armes à la ceinture. On lui passe une commande pour avoir des armes. C'est un contact pas pire, il est supposé nous arranger ça. Après ça, il ne nous reste plus qu'à attendre le o.k de Girard pour nous dire que notre commande est arrivée. Avec les armes, on va pouvoir faire une grosse razzia chez les Desmarais pour venger Larouche. Moi, dans le fond, je ne suis pas si intéressé que ça mais je ne lui dis pas et j'essaie de me tenir un peu plus éloigné de Larouche parce qu'il est complètement disjoncté. Il a des symptômes vraiment bizarres. Dès fois, il arrive chez nous en capotant, il me dit qu'il a un cadavre dans sa valise d'auto et du sang un peu partout. Ce gars hallucine et il est vraiment atteint. Quand il capote de même et que je vais voir, il n'y a jamais rien dans son auto. Finalement, le temps passe et on n'a jamais le o.k de Girard et, à bien y penser, c'est bien que ça se passe de même, qu'on n'ait pas le fameux o.k pour les armes. On peut bien ne pas avoir eu de ses nouvelles, Jean-Luc s'est fait tuer avant-hier.

Le coffre-fort.

Fort-Chimo...

Entre-temps, mon beau-frère me donne une bonne passe. C'est assez simple, il faut que je m'engage comme travailleur pour la Crowley, que je prenne l'avion pour Fort-Chimo (aujourd'hui c'est Kujuak) et, une fois arrivé là-bas, c'est supposé devenir intéressant pour moi. Ça fait que je décide de m'engager comme 3^e cuisinier pour la Crowley. C'est bien clair que je n'ai pas du tout l'intention de travailler, c'est le magot qui m'intéresse. Mon beau-frère m'a dit que le coffre-fort là-bas a au moins 15 000 \$ à 20 000 \$. Juste en entendant le montant, c'était assez pour que ça me tente d'y aller. Chose dite, chose faite, la compagnie m'engage et me paye le billet d'avion et je suis posté à Baie Déception, à 500 miles plus loin que Fort-Chimo. J'arrive là-bas et je prends 15 jours pour me familiariser avec les lieux et le fonctionnement. Je sais où est le coffre-fort mais je dois quand même préparer mon coup correctement, c'est-à-dire, savoir comment je vais faire mon job pour avoir le cash.

En attendant de faire le coffre-fort, je ne chôme pas, je fais de l'argent comme de l'eau avec les esquimaux. Quand j'ai décidé de me faire engager, j'ai amené beaucoup de bouteilles de boisson dans mes valises parce que je savais qu'il y avait plein d'esquimaux. Eux, ils payent le gros prix pour du 94% d'alcool et ils en redemandent. Pour faire plus d'argent, je le réduis avec de l'eau, avec une bouteille, j'en fais trois.

Le coffre-fort...

Bon, et bien, ça fait deux semaines que je suis là, je connais les aires et j'ai bien surveillé, ça fait que c'est le temps d'opérer. Une chance d'agir se présente donc, je

la prends et je fais le coffre. Je vois que la porte de la pièce menant au coffre-fort n'est pas verrouillée. Le cadenas n'est pas clanché, ça fait que je rentre. Une fois au coffre, lui aussi, il n'est pas barré. C'est un jeu d'enfant, je prends tout, à moi le cash, vive l'argent. Puisque tout était ouvert déjà, il n'y a aucune effraction sur la porte et sur le coffre. On dirait que rien n'est arrivé. Mon coup est payant, vite, comme ça, en voyant tout cet argent, je pense que j'ai plusieurs mille dollars. J'ai vraiment beaucoup d'argent, c'est le fun. Je me dépêche et je mets tout l'argent dans un sac. Je sors dehors et j'entre dans un autre pavillon pour cacher mon butin. Je mets ça dans le fond d'une poubelle en dessous des sacs de poubelle pour le ramasser demain parce que, c'est moi qui fait la tournée des poubelles de cet endroit demain matin pour les vider.

Dès le lendemain matin, ça parle que le coffre-fort est vide, ça parle juste de ça. Aux mines, il n'y a pas de policiers donc, il faut les appeler pour qu'ils viennent. Je sais qu'ils s'en viennent parce que tout le monde en parle. Moi, comme prévu ce matin, je fais ma tournée des poubelles pour ramasser les déchets mais c'est bien plus les recettes de mon coup de la veille qui m'intéressent. Une fois ramassées, j'amène tout ça dans ma chambre. J'ai compté tout ça et ça donne 12 000 \$ en tout. Maudit que l'argent ça sent bon !!! Je tripe, je suis super content, j'ai plein de cash, c'est super !

La S.Q débarque...

Le lendemain, sans avertir, un agent de la S.Q débarque pour faire enquête. De fil en aiguille, il questionne un peu tout le monde et quand il arrive à moi, il apprend que j'ai un dossier. Et merde, pour lui, ça veut presque dire que, si j'ai un dossier, c'est moi le coupable dans cette affaire-là. En plus, il est au courant que j'ai placé mon nom sur la liste des voyageurs pour avoir un billet d'avion. Il me demande :

-Pourquoi êtes-vous si pressé de partir d'ici Monsieur ?

-Je suis tanné et je m'ennuie, c'est pour ça que je veux m'en aller !

-Bien oui, il me semble !!!!!

Pour ne pas garder tout cet argent sur moi, le lendemain du vol, j'ai envoyé des enveloppes chez nous mais le gars du bureau de poste a trouvé ça bizarre et il a fait venir la police. Le maudit cave, c'est à cause de lui si la police a trouvé les 14 enveloppes pleines de fric et qu'elle est revenue me voir pour fouiller ma chambre. Je la laisse faire, de toute façon, je n'ai pas vraiment le choix et, si je dis non, ça ne paraîtra pas bien. En fouillant, l'agent trouve de l'argent dans une de mes paires de bas mais, au moins, il n'a pas découvert l'argent caché dans mon système de son. Avec les enveloppes et l'argent dans mes bas, il me met des accusations. Une charge de vol, une autre pour avoir vendu illégalement de l'alcool aux esquimaux et je pars dans l'avion pour Montréal parce que je ne passe pas en Cour ici. On fait un arrêt à Fort-Chimo et je passe la nuit dans une cellule. C'est bizarre, les cellules sont au sous-sol d'une maison. Au matin, on part. J'arrive à Parthenais et, le lendemain, je passe en Cour pour ressortir la même journée, sous caution. Plus tard, ça finit que je gagne ma cause en appel, j'ai été acquitté par manque de preuves. En plus, ils sont obligés de me remettre l'argent.

La guerre se déclare.

De retour chez moi...

Ça fait trois semaines que je n'ai pas vu ma blonde, Josée, qui a 16 ans, ça fait que j'ai bien hâte de la voir. J'arrive chez nous et elle n'est pas là. Je regarde autour de moi dans l'appartement et je vois que les plats des chats sont remplis à ras bord, tout de suite, je pense à John Larouche et je me dis que deux et deux font quatre, c'est sûr que c'est lui, je sais que c'est sa manière d'opérer. Je suis certain qu'elle est partie à Québec et qu'il a couché avec. Immédiatement, je pars pour Québec régler mes affaires. Bien oui, ils me prennent pour un cave ou quoi ?

Québec...

J'arrive à Québec et je vais directement où je sais qu'elle est, chez son frère Roger. Ils me voient arriver et ils savent tout de suite, qu'avec ma manière d'être, il se passe quelque chose d'assez grave. Je vois que Josée est là, elle est couchée. Quand elle me voit, elle se lève et vient me prendre par le cou. Je la regarde et je trouve que c'est vraiment une belle grande fille. Je lui dis :

-Tu t'habilles et tu t'en viens.

-O.K

Elle s'habille et s'en vient avec moi mais, eux autres, ils ont peur de la laisser partir avec moi. On sort de chez son frère et on marche sur la rue pour trouver un motel pour s'en aller là. Pendant qu'on marche en direction de l'Hôtel des Gouverneurs, une question me brûle la langue. Je décide d'y demander :

-Josée, j'aimerais ça savoir la vérité, est-ce que John Larouche est venu te voir ?

-Ouais.

-Est-ce qu'il s'est passé quelque chose entre vous deux ? As-tu couché avec John Larouche ?

-Oui.

Là, dans ma tête, ça tourne tellement qu'on dirait que je viens d'avoir un claque en pleine face. Je me retourne et lui donne un coup qui la fait tomber par terre. Ce n'est pas tant l'effet qu'il ait couché avec elle, c'est plutôt comme une crosse qu'il vient de me faire. C'est comme si on venait de faire un vol et qu'il jouait dans ma cote d'argent à moi. C'est la même affaire, c'est un beau crosseur et moi, jamais j'aurais touché à sa femme à lui. Bien voyons donc, ça ne se fait pas des affaires de même. Finalement, on arrive à l'hôtel des Gouverneurs et on prend une chambre. Une fois dans la chambre, elle me raconte toute l'histoire. Je prends le téléphone et dis à Josée :

-Tu vas appeler John Larouche et quand ça va répondre, tu le demandes !

-O.k

Je me colle l'oreille sur le téléphone pour entendre sonner et voir si ça répond. J'entends :

-Dring, Dring, Dring, et ça répond:

-Est-ce que je peux parler à John ?

Dès qu'il vient au téléphone, je prends le téléphone et lui dit :

-John, salut mon salaud, je suis revenu et je sais tout, alors...

-Bien voyons Marc, tu ne vas pas croire une petite cave de même.

-Écoute, elle, elle ne mettra pas sa vie en danger comme ça pour le fun, ça fait que oui, je la crois. Oui, tu es un crosseur et un salopard. Ce n'est pas pour rien que tu t'es déjà fait tirer dans la tête et que là, tu viens de me faire la même affaire que tu

as faite avec les Desmarais. Tu les as crossés, tu as couché avec leur femme et tu as eu des balles dans la tête aussi, hein ?

-O.k, nous sommes en guerre, cherche-moi pour me tuer et arrange-toi pour me trouver le premier parce que, moi je te cherche et, dès que je te trouve, je te tue.

La guerre est ouverte...

La discussion est claire, on est en guerre tous les deux. Moi, je n'ai pas l'intention de crever, ça fait qu'à partir de ce moment-là, je me surveille en maudit. Je me procure une arme tout de suite et je la tronçonne en lui coupant le canon. Je me promène avec tout le temps et je regarde toujours partout, au cas où je le verrais quelque part. Je suis toujours armé pour être prêt. Quand je sors à Montréal, dans les clubs, je le cherche sans arrêt. Je suis sur les nerfs parce que je sais que John a beaucoup de contacts, ça fait qu'il faut que je le trouve avant que lui me trouve, sinon, ça va être ma fête et ça, je le sais trop bien. Mon adversaire est redoutable et il n'a pas froid aux yeux. Il en a tué du monde, c'est un tueur à gage et il les tue toujours sadiquement. Donc, c'est clair qu'il faut que j'opère si je ne veux pas y passer.

J'ai une idée géniale...

Je suis toujours sur la défensive avec tout le monde et je ne donne mon adresse à personne. Ça devient dur de vivre comme ça et je ne peux pas aller à la police donc, plus vite cette histoire sera finie, plus vite je pourrai continuer mon petit train de vie comme avant. Étant donné que j'ai l'intention de le trouver en premier, je décide de lui tendre un guet-apens. J'organise quelque chose avec ma blonde Josée. Étant donné que je sais qu'une Jacynthe Royer, la femme de Larouche, est sur le bord d'accoucher, j'invente une histoire d'association avec les hôpitaux pour les nouveaux parents et je pratique Josée à lire une note et à se faire passer pour une infirmière. Josée se pratique quelques jours et quand elle a l'air crédible, elle appelle chez John Larouche pour avoir l'adresse, c'est Jacynthe, sa femme, qui répond :

-Oui allô !

-Bonjour Madame, je représente une association d'infirmières et je vous appelle pour vous féliciter et pour vous dire que nous souhaitons vous faire parvenir un cadeau pour votre enfant et nous avons besoin de votre adresse pour vous l'envoyer.

-Ah, Merci c'est le fun, je reste sur la rue Beaurivage dans l'Est.

-D'accord on vous envoie votre cadeau et encore félicitations Madame.

En faisant ça, j'ai enfin réussi à avoir son adresse. Maintenant, tout ce qu'il me reste à faire, c'est d'aller lui rendre une petite visite surprise.

John apprend l'appel...

En arrivant chez lui, sa femme le met au courant qu'ils vont recevoir un cadeau de l'hôpital pour le bébé. En écoutant l'histoire qu'elle lui raconte, il lui dit :

-Bien oui, l'hôpital a téléphoné et on gagne un cadeau, ça c'est sûr ma belle. Tu vas voir quel cadeau qu'on va avoir, ouais, ce qu'on va avoir, c'est des plombs dans la face, on va se faire tuer ici. C'est Dubé qui a appelé, ce n'est pas l'hôpital. Ramasse tout, on s'en va d'ici tout de suite.

Aussitôt qu'il a appris le coup de téléphone, ils partent de chez sa belle-mère.

Point de non-retour.

Le meurtre...

Je commence vraiment à être écoeuré de me surveiller comme ça, assez que je suis rendu paranoïaque sur les bords. Je suis sur les nerfs tout le temps, donc il faut que ça finisse. Depuis le mois de septembre qu'on se cherche et là, on est rendu le 17 novembre 1974, ça commence à faire. Aujourd'hui, je suis décidé. Je ramasse Marineau, un gars avec qui j'ai déjà travaillé, et mon frère Michel. Ils m'accompagnent tous les deux chez John. Ils savent que j'ai une arme sur moi et que j'ai l'intention d'aller rendre une petite visite surprise à John Larouche. J'arrive à son appartement et je sonne à la porte. Je mets mon doigt sur l'œil magique, une dame m'ouvre la porte. Elle ne me connaît pas et moi non plus. De la manière qu'elle m'accueille, c'est clair qu'elle ne sait rien aussi. Dans l'appartement, John n'est pas là, elle est avec un adolescent. Son mari est allé faire des commissions et elle, elle vient d'arriver du cinéma. J'entre et je lui demande :

-Est-ce que John Larouche reste ici ?

-Oui, ça c'est sa chambre.

La femme est bien gentille et accueillante, elle m'offre un café mais je refuse. À elle et au petit gars, je ne leur en veux pas mais, à force de leur parler, je vois bien qu'elle protège et garde un tueur, un sadique et qu'elle prend sa part. Elle me dit :

-J'en ai peur de John, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise !!!

-Et toi, l'aimes-tu John ?

-Moi, oui, il est toujours fin avec moi et il ne m'a rien fait, je l'aime bien.

Là, je me suis mis à leur en vouloir à ces deux-là, de la manière qu'ils me répondent

quand je leur parle de John Larouche, ce maudit crosseur de merde. Ils le protègent et c'est un tueur. J'ai beau poser des questions, la femme, elle ne veut pas me dire où ils sont. Ça fait que je m'assieds dans une chaise pour continuer et, tout d'un coup, le téléphone sonne et je réponds :

-Oui, allô, allô c'est John ? Mon salaud, tu es chanceux de ne pas être ici parce que tu serais mort comme c'est là.

-Je vais tuer toute ta famille.

-Ah oui, et bien mon gros cochon, moi je vais commencer tout de suite, je vais tuer la tienne.

Je finis la conversation avec ces mots et je lui raccroche la ligne au nez. Je ne sais pas s'il a dit ça pour me pomper les nerfs, en tout cas ça marche. Pas mal d'affaires se passent dans ma tête. Je me tourne vers eux autres et je les regarde. Pour moi, ils sont sa famille. Je les fais entrer dans la chambre à John, la femme tremble, elle a peur et ça paraît. L'adolescent lui dit :

-Maman n'ait pas peur, ne t'inquiète pas, je vais entrer dans la chambre avec toi.

Moi, je dis à la femme :

-Couchez-vous dans le lit.

Je prends mon arme et je tire un coup sur elle. Elle tombe à côté du lit. Le petit gars à côté d'elle me regarde et on dirait que ses yeux me disent, allez, vas-y, qu'est-ce que tu attends ? Quand je vois ça, je me dis dans ma tête :

-Je suis désolé mon gars, si tu avais été plus petit, ça aurait été correct, mais là, je ne peux pas te laisser comme ça, tu es un témoin.

Je le regarde et je le tire à son tour. Un coup et il tombe dans le lit. Une fois que

c'est fait, on part de là. Mon complice Marineau est correct mais mon frère Michel est sous le choc. Pourtant, ils étaient consentants à venir avec moi, je ne les ai pas pris de force. Ils savaient que j'allais là avec une arme et que quelque chose arriverait.

Autre règlement de compte...

On a fini notre job chez John Larouche, on s'en va ailleurs. Marineau, mon partenaire a, lui aussi, un job à faire, ça fait qu'on décide d'y aller. Mon frère, lui, ne nous suit pas. Nous autres, on se dit que, tant qu'à être dans les meurtres et dans le sang qui coule, on est aussi bien de tout régler ça le même soir. On s'en va chez le gars à Morin, il reste sur la rue Migneault. On sonne à la porte, il est une heure du matin. Le gars demande :

-Qui est-ce ?

-Police municipale, ouvrez la porte Monsieur, nous avons un mandat.

-Oui, un moment, je viens.

On est tous les deux devant la porte et on attend qu'il vienne ouvrir pour le tirer. Le gars ouvre un peu la porte et pointe une arme sur nous autres. Marineau le voit et dit :

-Il a un gun le maudit cochon !!!!!!!!!!!!!!!

Quand j'entends ça, je me mets à tirer dans la vitre de la porte. Aye !! Je ne veux pas me faire tirer. Je ne comprends plus rien à rien. Moi, je capote, ce n'est pas normal. Je pars à courir dans le champs en avant de la maison, je me camoufle là et regarde ce qui se passe. Quelques minutes après, il y a des chars de polices identifiés devant la maison et d'autres voitures fantômes qui arrivent de partout. Finalement, je suis obligé de rester caché pendant presque deux heures avant que tout se soit calmé. Une fois que c'est fini, je vais chez ma sœur Chantale. Elle me regarde et me trouve bizarre. C'est vrai que ce soir je ne suis pas dans mon état

normal. D'habitude, je ne consomme pas et ce soir, j'ai bu. Après, je m'en vais chez nous et, en arrivant, je me couche. Je dors mal, je suis complètement épuisé de ma soirée.

Le lendemain au réveil, la réalité...

La nuit est passée, comme à chaque matin, je lis le journal. Sur la page couverture, c'est écrit comme titre: Un attentat contre un policier. Je lis l'article et m'aperçois qu'ils ne font pas de lien entre l'affaire chez Larouche et cette affaire-là. Je me dis que ce n'est qu'une question de temps parce qu'avec la balistique des douilles, ils trouveront, c'est sûr. En lisant ça, je me dis merde de merde parce que je me rends compte que Marineau s'est trompé d'adresse et là, je comprends tout. C'est pour ça que le gars est venu ouvrir la porte avec un gun dans les mains et que les flics sont arrivés en si peu de temps. C'est sûr, ostie de merde, le gars c'est un flic lui-même. Maintenant tout est clair, Marineau s'est trompé d'adresse.

Arrestations...

Aujourd'hui, mon frère Michel s'est fait arrêter. Ils le questionnent un peu et ça ne prend pas de temps que le bâtard se met à la table et me balance aux flics. Moi, je sens la soupe chaude en maudit, ça fait que je me pousse à Québec. Une fois là, ce n'est pas très long qu'ils me capturent. Ça y est, je suis encore pris, je suis encore dans la merde. Et sacrement, mes affaires ne vont pas très bien ces derniers temps. Je viens à peine d'être accusé et de passer sous enquête pour le meurtre de Guylaine Hurtubise, une danseuse de St-Fortunat. Son cadavre a été retrouvé et j'ai été libéré des accusations, faute de preuves. Et là, ils m'arrêtent pour meurtre et tentative de meurtre. On me met en cellule et personne ne me parle. Les policiers de Montréal viennent me chercher à Québec pour me ramener à Montréal, à la Sûreté du Québec. Entre-temps, ils arrêtent Josée et ils la mettent avec moi dans un bureau. J'imagine qu'ils pensent que l'on va parler tous les deux et que ça va leur en apprendre sur l'affaire. Quand je vois ça, je lui dis dans le creux de l'oreille à Josée, pour ne pas qu'ils entendent :

-Pas un mot toi, tu ne sais rien, tu n'es au courant de rien.

Quand ils voient ça, ils la sortent de là tout de suite et ils me demandent :

-Est-ce que tu parles, veux-tu te mettre à table mon gars ?

-Non, je n'ai rien à dire moi.

-Ah ! Non et bien, tu viens d'être libéré des accusations pour un meurtre à St-Fortunat, hein ? Et là, tu es accusé de meurtre et de tentative de meurtre et tu n'as rien à dire ?

-Ouais, c'est pas moi qui a fait ça, ça fait que je ne peux pas être reconnu coupable par le coroner quand même !!

-C'est ça, tu n'es pas coupable et bien, nous autres, on va te montrer qu'on est des bons policiers et je te jure que toi tu vas aller chercher longtemps, ça je te le dis.

Après notre discussion, ils savent qu'ils ne retireront rien de moi et que je ne leur dirai rien. Mon frère, lui, par contre, a beaucoup plus de jasette que moi. Dans le fond, il a tellement parlé, qu'il m'a vendu. Mon frère leur a donné tout ce qu'ils voulaient pour me coincer pendant longtemps. Monsieur a sauvé ses fesses, ils ne lui ont pas mis d'accusations et il s'est mis à table. Je ne sais pas s'il le sait mais, plus il leur en donne, plus il me cale mais, en même temps, je pense qu'il s'en fiche, lui, il se sort de la merde. C'est ça, il coopère et s'en sort blanc comme neige. Je trouve que ce n'est pas juste parce qu'il était là quand même avec moi, ce soir-là. En plus, moi, je m'enfonce dans la merde et lui, il se tape ma blonde Josée. Quelques années plus tard, ils ont deux merveilleux enfants, Pascal et Milène.

Procédures judiciaires.

Institut Philippe Pinel...

Décembre 1974, les procédures judiciaires pour le meurtre de la femme commencent. Mon avocat m'explique les enjeux :

-Écoute Marc, on n'a aucune défense à apporter, tu sais que tu viens d'être libéré des accusations d'un meurtre à St-Fortunat et là, tu as beaucoup de pression. La seule chose qu'on pourrait faire, c'est d'essayer de plaider une défense d'aliénation mentale. On va essayer de t'envoyer à l'institut Philippe Pinel pour te faire évaluer et, si ça marche, une fois rendu là, c'est à toi de jouer. Tu es assez intelligent et fort pour jouer la carte de la folie, penses-tu ? Dans le fond, il faudrait que tu sois acquitté pour cause d'aliénation.

-Ouais, o.k on va faire ça, et oui, je pense bien que je suis capable.

Une fois devant le juge, une évaluation psychiatrique est demandée et acceptée. Donc, je pars me faire évaluer à Pinel. Me voilà à Pinel depuis déjà quelques jours, en train de jouer du mieux que je peux mon jeu et, franchement, je pense que je suis pas mal bon. Finalement, ça ne marche pas, alors, mon procès aura lieu.

Mon procès et la sentence...

Hiver 1975, mon procès commence et je n'arrête pas de traiter le Juge de toutes sortes de noms. Pour moi, lui, c'est un ostie de chien sale, un crotté, un salaud, une crapule. Je lui dis ça en pleine face et ça fait au moins cinq à six fois qu'il me menace de me sortir de la Cour si je continue à tenir des propos disgracieux. Je fais

la même chose avec le procureur de la couronne et moi, ça me fait rire au bout. Je n'aide pas ma cause c'est sûr et, en faisant ça, je me mets beaucoup de pression sur les épaules parce que je pense que les gens ne me trouvent pas très sympathique. En tout cas, mon procès dure près de deux mois et je trouve ça long, frustrant et stressant.

Ça fait maintenant quatre jours que le jury délibère et je commence à avoir hâte de savoir ce qu'ils ont décidé. Je suis jugé pour meurtre au 2^e degré non prémédité. Le jury a le choix de décider du temps d'éligibilité ou bien de laisser cette question au Juge s'il veut. Le jury avise qu'il a terminé ses délibérations et qu'il est maintenant prêt à rendre sa décision à la Cour. Il donne sa décision:

-L'accusé est coupable.

Le jury me dit coupable mais décide de laisser le juge se prononcer sur l'éligibilité. Ça fait que, pour la question de l'éligibilité, mon sort est maintenant entre les mains du juge. Il réfléchit et, après une courte réflexion, il me donne 20 ans à faire en dedans avant d'être éligible à une libération conditionnelle, bref, à un quelconque élargissement de sortie. Dans ma tête, c'est déjà décidé, je vais en appel de la décision.

Les mots du juge me résonnent dans la tête, ça fait comme une cassette qui joue et qui recommence. Si j'ai bien entendu, je suis reconnu coupable pour meurtre et éligible à sortir après avoir fait 20 ans. Si je compte, là, j'ai 32 ans, ça veut dire que, quand je vais être éligible pour sortir, je vais avoir 52 ans. Ayoye !!! Vu comme ça, c'est l'enfer, il ne faut pas que j'y pense parce que là, je repars en dedans pour 20 ans, ouf !! Ce n'est pas rien ça !!!

Archambault...

1975. Me voilà, encore une fois, assis dans un fourgon cellulaire sur la route pour le pénitencier. Ça ne me tente pas mais, en même temps, au moins, je me dis que je

m'en vais en zone connue parce que ce n'est pas la première fois que j'entre au pénitencier. J'arrive et j'ai de la misère à m'y faire. Ça ne fait pas si longtemps, mais je trouve que c'est l'enfer. Il me semble que je ne suis pas dans le gang. Ça ne va vraiment pas bien, je n'aime pas ce que je vois et ce qui se passe ici. Trois ans s'écoulaient avant que je sois transféré à St-Vincent-de-Paul. Je vais en appel de la décision et, après 14 mois d'attente, je suis recondamné à la même sentence donc, j'ai vraiment une sentence à perpétuité à faire.

Tentative de suicide et transfert.

Je veux en finir...

Ça y est, ils ont gagné, je suis complètement à bout de nerf. Ils avaient raison de me le dire, je ne suis plus capable. Je me pends avec une corde et m'ouvre les veines avec une lame de rasoir que j'ai dissimulée. Je me sens partir. J'ai comme l'impression de ne plus être là, je ne sais plus où je suis. Je ferme les yeux et je m'endors.

L'hôpital...

J'ouvre mes yeux et, en regardant autour, je me rends compte que je suis rendu à l'hôpital. Ils m'ont amené à la Cité de la Santé. Tous les médecins se demandent comment ça se fait que je suis encore en vie après avoir perdu tant de sang. Ça l'air que les dirigeants du pénitencier sont aussi surpris que je ne sois pas mort. Ça l'air que ma corde a lâché. Pendant que je suis à l'hôpital, j'en profite pour raconter à certains spécialistes ce qui se passe au pénitencier mais personne ne me croit. Ça ne change absolument rien pour moi, parce qu'une fois mes points de sutures terminés, je retourne au pénitencier. En arrivant, je suis évalué, parce que j'ai fait une tentative de suicide. Les rapports produits disent que je suis suicidaire, agité, très dangereux et que je nécessite une surveillance continue. Ça fait qu'ils m'envoient à l'institut Philippe Pinel pour m'évaluer encore et me garder sous observation deux à trois jours. Finalement, le rapport final du psychologue dit que je suis paranoïaque et que j'imagine que les médecins veulent attenter à ma vie. Après être allé à Pinel, je reviens au pénitencier St-Vincent-de-Paul. C'est clair que ma présence continue de déranger, ça fait qu'Ottawa m'envoie en Saskatchewan. Je fais le voyage en avion, enchaîné.

Au pénitencier en Saskatchewan...

Ils m'ont amené ici pour que je me ferme la gueule et que j'arrête de dénoncer les magouilles mais moi, je n'ai pas l'intention de me la fermer. Au contraire, ce n'est pas parce que je suis loin que je ne vais moins parler. Ma copine, Brigitte Terrien, est avocate, alors, elle connaît bien toute la patente. Elle a parlé de mon cas à un journaliste et lui, depuis ce temps-là, il veut me parler. Elle me donne des nouvelles de temps en temps par téléphone ou elle vient me voir en avion. Un soir qu'on se parle au téléphone, elle me dit :

-Le journaliste veut te parler en direct sur les ondes à son émission de radio.

-Ah ouais, hein !!! C'est correct ça, je vais m'arranger pour pouvoir téléphoner, maudit que ça serait pas pire que je puisse lui parler en ondes.

Je fais une requête pour appeler. Bon enfin, ils acceptent que je puisse faire un appel. Comme ma blonde m'a expliqué, j'ai juste à faire un numéro de téléphone et j'entre en contact avec la station de radio. J'appelle et je suis sur les ondes, en direct de la Saskatchewan, à l'émission « La filière de ... ». Moi, je suis super content et je trouve ça carrément super mais Ottawa est moins content que moi. Des gens qui m'entendent parler en direct appellent à Ottawa et là, oups !!! C'est la merde qui recommence. Ils sont en maudit après moi mais, ça ne me dérange pas parce que j'ai enfin dit ce que je voulais dire depuis longtemps. Ça l'air, qu'après ça, Ottawa a appelé au pénitencier pour dire que j'ai passé à la radio en direct et a demandé des explications au directeur. Le lendemain, je suis demandé chez le directeur.

-Dubé, viens avec nous autres, le directeur veut te voir.

Je me lève simplement et les suis. Je suis dans le bureau du directeur et il me dit :

-Assoyez-vous, monsieur Dubé. Je vous rencontre pour vous dire qu'Ottawa a donné l'ordre que vos téléphones soient coupés, j'imagine que vous savez pourquoi ?

Je ne réponds pas et je me lève pour partir. Depuis que j'ai parlé en ondes, je n'ai plus rien, tout est coupé. C'est l'enfer, ça commence à me faire chier cette affaire-là, ça fait que je décide de faire des démarches pour qu'ils me redonnent ce que j'ai le droit d'avoir. Des avocats m'aident là dedans et, après un petit bout de bataille, j'ai droit de nouveau à mes téléphones. Un peu en même temps, ça se replace aussi en dedans et j'ai moins la vie dure.

De l'argent pour les francophones...

Quand les affaires se placent c'est bien plus calme en dedans et c'est moins stressant aussi. Aujourd'hui on a la visite du Solliciteur du Canada. Nous autres, on est dans la « wing » comme d'habitude et il passe. Je lui demande :

-Est-ce que vous parlez français Monsieur?

-Oui

-Le pénitencier ici, est-ce qu'il est dans le Canada ?

-Oui Monsieur, pourquoi ?

-Pourquoi les francophones en Saskatchewan n'ont rien en français et, au Québec, les anglophones ont des choses et c'est cinquante cinquante?

-Qu'est-ce que ça vous prendrait ?

-De l'argent pour nous faire un fond pour nous, les francophones. Eux, les anglais, ils ont un budget pour les activités et le comité, nous aussi, on en veut un, on aimerait ça avoir 20 000 \$.

-On va regarder ce que l'on peut faire, Messieurs les francophones.

Les jours se suivent et se ressemblent et tout le monde en vient à oublier cette histoire-là. Un garde vient me voir et me dit :

-Dubé, tu es demandé chez le directeur.

Je me lève de mon lit et marche jusqu'en avant, encore une fois. Je me demande vraiment ce que j'ai fait encore, en plus que les gardes ne me disent rien, même si je

leur demande. Une fois arrivé, le directeur me rencontre, il me dit:

-Monsieur Dubé, nous avons reçu de l'argent du gouvernement pour les francophones de l'établissement. Vous aviez fait une demande en ce sens, je crois, au Solliciteur lors de sa visite, n'est-ce pas ?

-Oui, mais pourquoi vous me dites ça ?

-Et bien, comme je vous ai dit, nous avons reçu de l'argent pour les francophones et nous avons pensé à vous pour développer des affaires pour les francophones, étant donné que c'est vous qui l'avez demandé au Solliciteur. Est-ce que ça vous intéresse ?

-Oui, c'est sûr Monsieur.

Ça ne prend pas de temps que les affaires changent. À présent, nous, les francophones, on a une radio, une «radio room» comme on l'appelle. On a des livres et des disques en français et c'est le fun. On a aussi des émissions de télévision en french. On est presque une compagnie avec cette affaire-là. Le 24 juin, au pénitencier en Saskatchewan nous, les « frenchs », on fête même la St-Jean Baptiste.

1987, retour au Québec.

1987 : Retour au Québec...

Ça fait déjà quelque temps que je m'occupe des affaires pour les francophones avec le budget qu'on a eu mais là, je suis tanné. Je n'ai plus envie d'être ici, même si je suis super occupé, je veux retourner au Québec, je me sens trop loin. Je demande un transfert et j'attends mais je sais que c'est assez long d'habitude. Ça fait déjà six, sept ans que je suis dans l'Ouest. Ma demande de transfert traîne en longueur, ça niaise. Ma sœur Marie est obligée d'intervenir et d'appeler à Ottawa pour que ça bouge parce qu'ils ne veulent pas me ramener au Québec. Ma fille a repris contact avec moi et je veux vraiment me rapprocher d'elle, c'est la vraie raison du pourquoi je veux partir d'ici. Je sais que mon transfert est enfin accepté. Ce matin, je fais le tour de ma cellule et je ramasse toutes mes affaires. Cela a pris beaucoup de temps mais ça y est, je pars aujourd'hui et je suis super content de m'en aller. À chaque fois que je pars d'un pénitencier, je suis toujours content et, en même temps, j'ai des regrets parce que je laisse tout le temps des chums derrière moi. Il me semble qu'aujourd'hui, le voyage est plus long que d'habitude mais je suis tellement content d'être là que ça ne me dérange pas, je me sens bien et je pense à rien. Je suis presque comme un enfant, depuis tout à l'heure, je n'arrête pas de me répéter que c'est l'année 1987 et que, tantôt, je vais être au Québec. Enfin de retour dans mon environnement. Ça y est, la route est finie et j'arrive au Centre Régional de Réception. Quelques jours passent et je suis maintenant en route pour le pénitencier de Cowansville. C'est là que je vais passer mes prochaines années. Ça fait cinq ans que je suis à Cowansville. Je travaille comme paysagiste et j'aime bien ça. Je fais un peu de magouille et Steeve, un petit jeune que je viens de connaître, est mon collecteur. Il ramasse le tabac pour moi. Dès que je l'ai vu, il était perdu et je l'ai adopté comme mon fils.

Cowansville n'est plus ce qu'il était...

On est en 1993-1994 et ça fait maintenant sept ans que je suis là dans ce pénitencier, sept ans plein, sans sortir une seule fois d'ici. Parfois, je fais comme des retours en arrière et quand je me mets à y penser, je me dis que c'est l'enfer comment les choses ont changé et tant d'affaires se sont passées. Une chose est sûre, c'est que ce n'est plus pareil ici. C'est rendu plein de noirs, je pense qu'il y a 140 noirs et le reste, c'est des Rocks Machines ou des sympathisants. Ces gars-là ont le pouvoir et c'est eux autres qui ronnent, même le gros Morin, de la sécurité, va les voir pour régler le trouble. Ils sont les boss du pénitencier, ils sortent des gars du trou et, une fois qu'ils sont sortis, ils leurs demandent du cash pour les protéger. Ce qui est le plus chiant là dedans, c'est que les gardes le savent mais ils ne font absolument rien. Ça, c'est quelque chose mais là, ce n'est pas pire parce que je ne parle pas du marché de la drogue qui est ouvert à plein, je pense que c'est ça le vrai enfer. Moi, je suis là et je regarde tout ça, mais je me sens plus du tout dans la game, dans le fond plus ça va plus c'est pareil, je ne cadre plus dans le décor. On dirait que je ne fais plus partie des gars. Avant, pour moi, c'était une fierté d'être un criminel armé et d'être avec mon monde mais là, je ne me sens plus de même. Je ne fais plus partie de cette race, ça me dégoûte ce qu'ils font. Je me sens un « citoyen ». J'ai le goût de voir ma fille et mes petits-enfants, je veux sortir et aller dehors.

Permissions de sortir...

Si je veux sortir d'ici, je sais ce que je dois faire. Jusqu'ici, pendant ces années, j'ai fait tous les programmes ; gestion de la colère, des émotions, action-départ, les habiletés et psychosociale. Il fallait que je les fasse pour sortir. Après ça, ils ne peuvent pas m'empêcher de sortir en me disant que je n'ai pas montré mon intérêt à me réhabiliter.

Je suis là avec des gars en train de parler de n'importe quoi quand, tout d'un coup, un gars me dit :

-Aye, chose veut te voir dans le trou.

Je vais me mettre où la fenêtre du trou et le gars me dit :

-Marc, John Larouche est sorti, tu ne le savais pas ? Il a eu un code et il s'est poussé.

Bien voyons donc, il a eu la même sentence que moi, éligible après 20 ans et lui, il est dehors même s'il s'est évadé pendant un bout de temps!!!!!!! Là, je suis en christ, ça c'est sûr. Après tout ce que ce gars a fait et il est dehors. À chaque fois qu'il tuait c'était crapuleux. Je ne le prends pas du tout, franchement, ils veulent rire de moi en pleine face ou quoi !!!! Il n'y a plus rien pour m'arrêter, ils vont savoir ce que je pense. Je m'adresse à l'administration :

-Aye, c'est quoi votre problème vous autres, hein ? Est-ce qu'il faut être un tueur dégueulasse pour sortir d'ici ? Comment ça se fait que John Larouche est dehors et que moi je suis encore en dedans et que vous avez même pas commencé à me sortir ? C'est ça, moi je suis là et j'attends et vous autres, vous ne faites rien !!!!!

Enfin, au moins cette fois-là, ils m'ont écouté et ils ont bien vu que ce que je disais n'était pas fou et que j'avais raison. En tout cas, au moins, je sais que bientôt je vais avoir ma première sortie et j'ai super hâte. Enfin !!!!! Enfin !!!!!!! Enfin !!!!!!!!!!!!!

1993. Aujourd'hui, j'ai mon premier code, il est de huit heures et je suis escorté par deux gardes mais ce n'est pas grave parce qu'au moins, je sors dehors. Je vais chez ma fille à St-Hubert pour la voir, elle, et mes petits-enfants, Krystine et Jean-philippe, depuis le temps, je suis rendu grand-père. Je suis tellement content d'être là et de pouvoir les serrer dans mes bras, ça fait tellement longtemps que ça me fait tout bizarre. La journée passe vite et je suis de retour dans ma cellule mais je me sens si bien que je m'endors en pensant à ma journée.

Le temps pour mon 2^e code arrive et là, je vais chez mes amis, Maryse et Paul, à Dalhousie Station près des lignes de l'Ontario. Eux, ils vendent des machines agricoles près des lignes de l'Ontario et je les aime beaucoup. Je connais Maryse depuis longtemps. Quand elle avait 12 ans, elle m'écrivait en cachette en dedans. Elle me trouvait beau et j'étais son confident. On se parlait de n'importe quoi dans nos lettres. Plus tard, quand elle a été plus vieille, ses parents lui ont donné la permission de venir me voir en dedans. Mon 2^e code dure huit heures aussi et je suis encore escorté par deux agents. À chaque fois que je sors, je trouve tellement que les journées passent vite, c'est l'enfer. Je regarde partout et je trouve tout beau et impressionnant. La sortie est finie alors, je reviens au pen avec les deux escortes.

À mon 3^e code, je suis accompagné que de mon L.U. (Living Unit). C'est lui qui est responsable de mon dossier. C'est l'été et, aujourd'hui, je passe la journée au chalet de la sœur à mon gendre avec tout mon monde. C'est une maudite belle journée. On fait du ponton, on chante, on écoute de la musique et, pour le souper, on mange sur le barbecue. Je suis tellement heureux de partager ces moments-là dehors, je ne porte plus à terre.

Après ça, ils me donnent six codes de trois jours, sans escorte, à tous les mois. Pour mon premier, je vais chez ma fille et pour les autres, je vais chez Maryse et Paul. Tous mes codes se passent bien, ça fait que je suis prêt pour passer à autre chose maintenant, je pense que j'ai fait mes preuves. Après mon troisième code sans escorte, je transfère dans un minimum.

La vie reprend son cours.

Transfert et Audience...

Décembre 1993, je viens d'apprendre que je transfère pour un minimum dans quelques jours. C'est presque incroyable j'ai 19 ans de fait sur mes 20 ans d'éligibilité. Ça y est, ce matin, je ramasse mes bébelles et je m'en vais au minimum Montée St-François. Ici, je continue mes codes et tout va bien dans le meilleur des mondes. Mon L.U. m'apprend que mon audience est prévue dans quelques jours et que ça devrait bien aller, compte tenu que je fonctionne bien.

Mon audience est ce matin et je suis content parce que ça fait déjà quelques jours que ça me trotte dans la tête. J'ai hâte que ça soit passé. J'entre dans la salle et je m'assieds à la table devant les trois commissaires. Ils me posent quelques questions et ce n'est pas long. Après, ils me disent :

-Veuillez ressortir monsieur Dubé et attendre à côté dans la pièce le temps que nous prenions notre décision.

Finalement, je l'ai. Je sors sur l'asphalte enfin. J'entends bien ; ils me donnent ma libération conditionnelle et ils m'envoient à la maison de transition l'Espadrille. Moi, je suis content et ça ne me dérange pas ; je sors, je sors, je sors, je sors. Ce sont les seuls mots que je suis capable de dire en sortant de l'audience.

En maison de transition...

Mars 1994, je suis à la maison de transition l'Espadrille et je trouve que c'est pas pire ici. Chaque gars a un intervenant et on le rencontre une fois par semaine ou plus ça dépend. Le personnel est pas pire aussi et ils m'aident pour me trouver un job. Ça s'appelle de la réinsertion sociale et moi, ça fait partie de mon plan de séjour pendant ma transition. Pendant ma première semaine, j'apprends le

fonctionnement de la boîte et je m'installe un peu. J'ai lu les règlements ; je sais ce que je peux faire et ce que je ne peux pas faire ici. Je sais aussi ce que je dois faire si je veux rester ici ou me faire retourner au pénitencier. J'ai une tonne d'affaires à savoir et à respecter mais c'est bien correct parce que j'ai l'intention de rester dehors, ça fait que ça ne me dérange pas leur patente.

Aujourd'hui et pendant toute la semaine je fais des recherches d'emploi pour me trouver un job. Ça fait partie de ma réinsertion sociale et je trouve ça bien correct. Il faut aussi que j'amène les preuves de mes démarches à mon intervenant. Je fais mes recherches un peu partout et finalement, je suis chanceux en maudit parce que ça ne prend pas de temps que j'ai un emploi et un bon à part ça. Je suis super content, mes affaires vont vraiment bien. Maintenant, je travaille pour la compagnie Tomasso. Je suis laveur de machines industrielles. J'aime mon job et je suis assez bien payé.

En appartement à Laval...

Je travaille toujours au même endroit et mon boss m'aime bien. Tout va bien, je gagne bien ma vie et j'aime mon job. Mon stage de 9 mois en maison de transition est fini étant donné que mes 20 ans d'éligibilité à faire viennent de se terminer. Donc je peux maintenant voler de mes propres ailes. Au début du mois de décembre 1994 je déménage à Laval avec Steeve, le gars que j'ai connu à Cowansville en 1992 et que j'ai adopté aussitôt en le rencontrant. Aujourd'hui, je le considère comme mon fils adoptif. On reste dans un petit appartement et on s'arrange pas mal bien tous les deux. L'année passe et, un beau jour, je me blesse en travaillant. C'est sûr que, depuis que je me suis blessé au dos à mon travail, je ne travaille plus, mais on joint les deux bouts et je suis le gars le plus heureux. Je suis sur la CSST et je reçois un dédommagement pour ma blessure. J'ai presque tous mes meubles. Je suis allé m'acheter ce qu'il me fallait chez Brault et Martineau. Ils m'ont financé et je paye tant par mois, ça fait que, comme ça, je peux vivre.

Mauvaise nouvelle...

On est chez nous, Steeve et moi et le téléphone sonne :

-Dringggggggggggggggg !!!!!!!!!!!!!

-Oui allô !

-Est-ce que je peux parler à Steeve ?

-Oui, un instant.

Il parle au téléphone quelques minutes et il raccroche. Il a le visage tout blanc et ne parle plus. Il semble très perturbé. Je lui demande :

-Qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce que tu as? Parle, est-ce que ça va ?

-C'est mon frère ! Mon frère ! Mon frère s'est pendu, il est mort !!!!!

Depuis qu'il a eu la nouvelle, Steeve n'arrête pas de pleurer et il dit qu'il faut qu'il s'occupe du petit gars à son frère. Il est très perturbé par cette histoire. Aujourd'hui, c'est les funérailles. C'est le mois d'octobre, il fait froid, les feuilles tombent, le vent souffle en faisant tourbillonner les feuilles et la poussière dans la rue. C'est tellement triste et ce n'est pas évident. Tout le monde pleure sans arrêt et Steeve prend ça dur en maudit. La journée est terne et froide sous tous les tableaux. Les mois passent et l'hiver s'installe comme à chaque année. Le mois de décembre est là et ça va être Noël bientôt. Steeve va un peu mieux. La femme de son frère, qui s'est suicidé, nous a invité pour Noël, ça fait que nous allons aller passer Noël dans le coin de Québec.

On débarque de la voiture et frappe à la porte avec des cadeaux dans les bras. Elle vient répondre et nous fait entrer. La discussion est plaisante jusqu'à ce que le téléphone sonne et que Steeve apprenne que la blonde de son frère a un chum. Il n'en revient pas, ça fait juste deux mois qu'il est mort, il ne la trouve pas correct. C'est clair que la situation ne fait pas son affaire, il n'arrête pas de marcher de long en large dans l'appartement. Je lui parle, il ne me répond même pas, on dirait qu'il

est là mais pas là en même temps. Après ça, l'atmosphère devient agitée donc, on quitte l'endroit pour aller chez la grand-mère. Un peu plus tard, Steeve retourne chez elle pour écrire des choses sur sa porte. En arrivant, même si je parle pour essayer de le modérer, il est complètement frustré et il n'écoute rien. Il prend le téléphone et appelle le père de la fille pour lui dire qu'il a une mauvaise fille. Avec tout ce branle-bas de combat, je suis arrêté et je me ramasse en dedans encore une fois.

Réincarcéré pendant huit mois.

Retour en dedans...

1996. Quand on a une sentence vie, à la moindre petite anicroche on est retourné en détention et là, c'est ce qui m'arrive. Après la crise que Steeve a faite dans l'appartement de son ancienne belle-sœur, elle a porté des accusations de voies de fait simples et la police est venue me chercher. Je viens juste de passer devant le Juge. Plus j'y pense, plus je trouve que j'ai été chanceux ; il a été correct en maudit avec moi. La conclusion du Juge est que je sois libéré mais là, il faut que le service correctionnel se positionne s'il révoque ou non ma libération conditionnelle. Pendant ce temps-là, moi, je suis et je reste en dedans. Il faut que j'attende.

Enfin, je passe devant la commission aujourd'hui. Dans le fond, c'est le temps, ça fait quand même huit mois que j'attends en dedans. Pendant l'audience, un des commissaires demande de voir le procès donc, encore une fois, ça me retarde. Après quelques temps, c'est un autre commissaire qui me voit et il me met dehors.

Retour dehors...

Bon, enfin dehors pour une autre fois et, cette fois-ci, j'espère le rester pour longtemps. Mon doux que ça me fait capoter de retourner comme ça en dedans. Il me semble que ce n'est plus ma place. Étant donné le temps que tout ça a pris, c'est sûr que j'ai perdu mon appartement; il faut que je m'en trouve un autre. Ça fait que je décide de changer de ville pour changer d'air en même temps. Pourquoi pas ? Je suis sûr que ça ne peut pas me faire de tort. Moi et Steeve, on commence à visiter des loyers à Repentigny. Ça ne prend pas de temps qu'on trouve un bel appartement style condo. On loue et on s'installe. Ma petite vie tranquille et rangée recommence et je me sens bien. On connaît un peu nos voisins, en tout cas, je sais qu'en bas de

chez nous c'est une policière qui reste là et jusqu'ici, elle est bien correcte la fille. Pour les autres, j'imagine qu'avec le temps, on va faire connaissance en se croisant comme ça.

Une histoire avec une femme...

Ça fait un petit bout maintenant que je reste ici et oui, je me sens vraiment bien. Je connais un peu le concierge de l'immeuble et on parle ensemble. On se comprend bien tous les deux; lui, il a fait cinq ans au pen et moi bien, je ne compte plus. Admettons que ça aide pour être à l'aise. On parle du pen, du temps et un peu de tout ensemble. On a bien du fun. Depuis quelques jours, à chaque fois qu'on se voit, la discussion tombe sur Sylvie Gagné, une femme qui reste, elle aussi, dans notre immeuble. On est d'accord tous les deux qu'elle est pas mal belle cette femme. Lui, il la connaît mais moi non. J'aime ça en parler avec lui parce qu'il m'apprend des affaires. Il me dit :

-Je ne sais pas si tu le sais mais ça l'air qu'elle a la cuisse légère, hein ?

-Ah ouais, je ne le sais pas moi, je ne la connais pas.

-Je peux te dire qu'elle a beaucoup de vécu et une belle personnalité aussi. Elle n'est pas juste facile. C'est une fille de bicycle qui a déjà pris de la cocaïne. Aujourd'hui, elle travaille pour les Caisses populaires. Je sais qu'elle a bien du trouble avec son ex-conjoint et que c'est pas mal mêlé ses affaires.

Je l'écoute me raconter tout ça; j'aimerais ça avoir un rendez-vous avec elle. Finalement, je viens à avoir une soirée avec elle. Pendant la soirée, je la regarde et je la trouve vraiment belle. Plusieurs semaines déjà se sont écoulées depuis notre premier rendez-vous et, depuis, on se voit souvent. Elle est très gentille, généreuse, aimante et présente. Un moment donné, elle me demande :

-Marc, je ne sais pas si ça t'intéresse, mais aimerais-tu qu'on parte en vacances ensemble ?

-C'est sûr que ça me tente, mais il faut que j'en parle avant à mon agent et il va me

falloir une autorisation pour circuler au Nouveau-Brunswick.

-O.k, vois cela avec lui et après, on s'arrangera.

-Pas de problème, je vais l'appeler demain.

Comme promis, le lendemain j'appelle mon agent. Au téléphone, il me dit qu'il ne semble pas y avoir de problème mais que je dois passer prendre le papier à son bureau. Il me confirme que mon papier sera prêt cet après-midi. Je finis de dîner et me prépare à partir pour aller au bureau du SCC. J'arrive et mon agent me remet mon papier qui me donne le droit d'aller en vacance là-bas. Ça y est, je l'ai, je peux partir maintenant. Tout content, en arrivant chez moi, je commence à préparer ma valise et à rassembler mes affaires pour le voyage. Sylvie est contente aussi d'apprendre que j'ai mon papier. On est heureux, on peut partir en vacances tous les deux la tête tranquille.

1998. Ça fait tellement d'années que je n'ai pas eu de vacances, surtout avec une femme, que je suis complètement aux anges. Je suis vraiment content de partir avec elle, je me sens comme si j'avais 20 ans. On a fini de faire nos bagages, on est prêt. On part demain. Avant d'aller au lit, je prends deux minutes pour regarder la météo à la télévision. L'annonceur prévoit du beau temps donc ça va être pas pire. J'ai hâte de partir mais là, il faut que je dorme pour être en forme demain matin.

Le matin est là, on embarque tout le stock dans l'auto et on part. Les paysages sont beaux au Nouveau-Brunswick et je ne peux pas me plaindre parce que Sylvie est aux petits soins avec moi tout le temps. Elle me donne des cadeaux et on mange dans les plus beaux restaurants. Jusqu'ici je ne peux pas me plaindre, je passe de très belles vacances.

Aujourd'hui, on est sur le bord de la plage. Il fait un soleil de plomb et on est là à relaxer. Sylvie me demande :

-Tu sais tous les problèmes que j'ai avec mon ex. Penses-tu que tu pourrais faire

quelque chose ?

-Qu'est-ce que tu veux dire ?

-Bien, je ne le sais pas moi, est-ce que tu penses que tu pourrais éliminer mon ex ?

-Quoi ?

-Tu as bien entendu ce que je viens de dire au sujet de mon ex !

-Bien voyons donc, comment veux-tu que je tue ton ex-mari quand je connais et j'adore ses deux enfants et qu'eux aiment leur père autant qu'ils t'aiment toi ou sinon plus !!!

Elle ne me répond pas, mais son comportement me montre qu'elle n'est pas très contente de ma réponse.

Les vacances sont finies...

On vient de revenir au Québec donc, dans quelques heures de route, on va être de retour chez nous. On roule et on se parle un peu de tout et de rien. Je commence à avoir hâte d'arriver dans mon appartement pour décompresser un peu. En tout cas, une chose est sûre, demain matin j'appelle mon agent de libération pour lui raconter ce qui est arrivé parce que moi, je n'ai pas l'intention d'être dans la merde à cause de cette histoire-là.

On vient de prendre la bretelle qui nous amène jusqu'à chez nous, ça fait que dans cinq minutes on devrait être arrivé. Je débarque les bagages et les monte chez nous et chez elle. J'entre ma clé dans ma serrure et tourne. J'ouvre la porte, entre et la referme. Je reste là, adossé à la porte et je respire tranquillement. Je défais mes valises et, ensuite, je vais retrouver Sylvie, car ce soir on dort ensemble.

La nuit est passée, j'ai assez bien dormi. Ce matin j'appelle mon agent. Il répond et je lui dis :

-Bonjour, c'est Marc, je suis revenu de vacances et j'aimerais vous voir, j'ai quelque chose d'important à vous dire.

-Bon d'accord, disons demain, je vais passer chez-vous, est-ce que ça vous va ?

-Oui, c'est correct, o.k, bye !

Bon au moins une chose de faite, mon rendez-vous est pris et demain mon agent sera au courant de cette histoire de fou. Ils veulent que je sois transparent avec eux autres, ça fait que je vais l'être. Maintenant, avec tout ça, c'est sûr que ça ne me tente plus de la voir. De toute façon, de la manière qu'elle agissait avec moi après que je lui ai dit non, je pense qu'elle aussi ne veut plus me voir. Il faut que je règle ça aussi au plus vite. Je prends une feuille et un crayon et je me mets à écrire. Je crois qu'une lettre, lui disant qu'on ne se voit plus et que je pense me rendre à la police avec cette histoire de tuerie fera l'affaire. Je lui écris aussi qu'elle va avoir des problèmes et passer pour une mère indigne. Je trouve que par écrit, ça passe mieux et c'est plus facile.

La rencontre avec mon agent...

Mon agent arrive chez-nous et sonne :

-Ding Dong !!!!!!!!!

-Entrez, c'est ouvert !!!!!

-Bonjour Marc, comment ça va ?

-Ça va bien, venez, on va s'asseoir à la table pour la rencontre si ça ne vous dérange pas. Je voulais vous voir pour vous dire quelque chose d'important. Voilà, pendant mes vacances, la femme qui était avec moi m'a demandé de tuer son ex-mari. Je lui ai dit non et là, pour ne plus la voir, je lui ai écrit une lettre. Ça, c'est la lettre, je vous la donne.

-Qu'est-ce que tu as l'intention de faire avec cette histoire-là ?

-Et bien j'ai téléphoné aux policiers pour leur dire et ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient agir parce que, pour qu'ils puissent faire quelque chose, il faudrait que l'ex-mari formule lui-même une plainte. Ils m'ont dit aussi que c'était à moi de le dire à l'ex-mari pour qu'il fasse une plainte. Ça fait que j'ai appelé l'ex-mari pour lui dire et il a fait une plainte. Après ça, les policiers m'ont appelé pour savoir ma

version des faits et je leur ai donné.

-Comment ? Tu as tout fait ça et pourquoi tu dénonces la dame ?

-Aye ! Tu ne comprends pas ce que je viens de te dire hein ? Cette femme m'a demandé de commettre un acte criminel, de tuer son ex-mari. J'ai demandé conseil à tout mon entourage et ils m'ont tous dit de dire la vérité et de dévoiler cela tout de suite. C'est ce que je fais, je suis transparent avec vous autres et là, tu n'es pas content ?

Je viens à peine de finir de parler que mon agent se lève et s'en va, sans dire un mot. Moi, je reste figé là et je ne comprends plus rien. La journée passe tranquillement et j'essaie de m'enlever cette histoire-là dans la tête. Tout d'un coup, le téléphone sonne :

-Dring !!!!! Dring !!!!!!!! Dring !!!!!!!!

-Oui, allô.

-Marc, bonjour, c'est moi ton agent. Écoute, je sais que nous nous sommes vus un peu plus tôt mais je t'appelle pour te demander de venir me voir demain matin au bureau. Est-ce que c'est possible?

-Oui, je vais être là sans faute, il n'y a pas de problème.

Un autre rendez-vous avec mon agent...

Comme à chaque fois que je me rends au bureau du SCC pour voir mon agent, je donne mon nom à la réceptionniste et m'assieds dans la salle d'attente en attendant que mon agent vienne me chercher. Je n'attends pas longtemps parce que ça fait à peine 10 minutes que je suis là et j'entends mon nom. Je me lève et suis mon agent jusqu'à son bureau. Il ferme la porte derrière moi et il y a presque une délégation dans son bureau. Tous ces gens recommencent à me parler de l'histoire que j'ai racontée hier mais là, c'est clair que, depuis hier, l'histoire a pris de l'ampleur aux yeux du SCC. Ils me disent :

-On vous a fait venir ici aujourd'hui pour vous faire part de notre décision vous

concernant. La situation nous inquiète, alors, dès aujourd'hui, vous allez en maison de transition à St-Jérôme. Ils vous attendent, on a fait les démarches. Là-bas, vous devrez bien fonctionner et subvenir à vos besoins.

-Quoi ?

J'écoute ces gens me parler et je capote encore une fois. Je me sens complètement perdu; je vais perdre encore une fois mon chez-nous que j'ai réussi à meubler et à décorer de peine et de misère à cause de cette maudite histoire que j'ai racontée. Le SCC m'envoie dans une maison de transition, à 60 milles de chez nous. Je ne comprends rien, je leur ai dit et il m'arrive des problèmes quand même. Ils ajoutent :

-Autre chose, n'oubliez pas qu'avec cette histoire, vous avez la condition de ne pas communiquer avec la dame et avec sa famille et ce, de quelque façon que ce soit. Je ne lui réponds pas, me lève et m'en vais à la maison de transition. De toute façon, je n'ai pas le choix.

XVIII

Réincarcéré une autre fois.

En détention...

J'apprends que mon agent tombe en vacances pour un petit bout de temps et qu'un autre agent va me voir pendant ce temps-là. Ça fait quelques jours que c'est le nouvel agent qui me suit. Un soir comme ça, la police débarque à la maison de transition à 23:30 pour venir me chercher et m'amener en détention. Et bien là, c'est vraiment vrai que je ne comprends plus rien à rien. Ils m'ont dit d'aller en transition et je suis allé. Ils m'ont dit de respecter les règles et je l'ai fait. J'ai tout fait ce qu'ils m'ont demandé et je suis encore rendu en dedans. Je suis frustré, je me sens incompris, injustement traité, désorienté, etc. J'ai peur de perdre ce que j'ai été capable de me ramasser jusqu'ici. Je suis assis dans l'auto et je me mets à penser à tout ça, à ce que j'ai bien pu faire pour avoir de la merde de même.

Tout d'un coup je me dis, ah non ! Voyons donc, j'espère qu'ils ne sont pas venus m'arrêter à cause du téléphone que j'ai fait chez Sylvie. J'ai juste laissé un message sur son répondeur pour lui dire que je n'ai pas d'animosité et de ressentiment envers elle. J'ai téléphoné à cette heure-là parce que je savais qu'elle ne serait pas là. J'ai laissé un message, je ne lui ai pas parlé directement donc, ce n'est pas un contact avec elle.

On est au mois de septembre 1998 et je suis découragé d'être encore en dedans. Mon nouvel agent a beau me dire que ce n'est pas pour longtemps, qu'il faut juste attendre que la poussière retombe et qu'ensuite, je ressortirai, moi, je ne le crois pas. Je pense que je ne les crois plus. Je ne crois plus personne dans toute cette boîte de merde.

Plus les jours passent, plus je me rends compte que j'ai raison de ne pas les croire parce que là ça fait déjà quelques mois que je suis là et je n'ai aucune nouvelle de ma sortie. Personne ne parle de me faire sortir, au contraire on veut plutôt m'évaluer. Comme c'est la norme quand un détenu fédéral est retourné en détention, il a une évaluation psychologique et c'est ce qu'ils s'apprêtent à me faire passer à moi aussi. Mon agent fait faire mon évaluation par madame Diane Langevin. Moi, je crie à l'injustice parce que je pense qu'ils se connaissent et que c'est arrangé avec le gars des vues. La conclusion de mon évaluation psychologique soutient le rapport produit par mon agent de libération conditionnelle. Quand je vois ça, je décide de me plaindre à Ottawa pour être évalué par un psychologue qui ne fait pas partie de l'organisation du SCC parce que je trouve que c'est trop arrangé leur affaire. Pour moi ce n'est pas un rapport cette affaire-là, c'est plutôt de la vomissure de serpents venimeux. Ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'ils vomissent sur moi dans leur rapport, mais ils recommandent que ma suspension soit annulée. C'est bizarre, non ? De toute façon, ça ne change pas grand chose parce que même si le rapport dit ça, je dois attendre de passer en audience car c'est la commission qui va décider si je sors ou pas. Ça fait qu'il ne me reste plus qu'à attendre encore une fois pour voir ce qu'ils vont décider de faire avec ma liberté.

Audience : 17 décembre 1998

Aujourd'hui, c'est mon audience et je suis content en maudit parce qu'au moins je me dis que j'ai fini d'attendre et, qu'après ça, je vais être bon pour passer à autre chose.

En voyant devant qui mon audience a lieu, je me sens déjà perdant et traité injustement. Avec tout ce que je sais sur un des commissaires, son implication dans le monde interlope et ses rencontres fortuites au casino de Montréal et, qu'aujourd'hui, c'est lui qui décide de mon sort, ça me dégoûte juste à y penser. Ça m'écoeure aussi de voir l'autre, lui, il va suivre l'autre parce qu'il est juste une marionnette. Je suis déjà retiré au bâton avec trois prises. Il faut me rendre à l'évidence, de toute façon, je suis présent à mon audience et c'est aujourd'hui

qu'elle se déroule, alors, que je le veuille ou non, ça se passe devant ces deux commissaires. La commission parle :

-Monsieur Dubé, la commission a pris une décision et elle a décidé de révoquer votre libération conditionnelle parce que vous représentez une dangerosité et que toute cette histoire se veut également à elle seule très dangereuse.

-Vous êtes malades, ça ne va pas !!!!!!!!!!! Moi je dénonce cette histoire aux autorités pour ne pas que ce gars-là se fasse tuer. Je m'attendais à avoir des félicitations de votre part d'avoir agi en citoyen respectueux des lois et ce que vous me donnez, c'est tout le contraire !!! Vous révoquez ma libération et vous me refoutez au pénitencier !!!!!!!

Je suis sur la route vers le Leclerc et là, il n'y a vraiment plus rien à faire, je suis en maudit et frustré. Je l'ai dans le cul le service correctionnel, ces gens-là pour moi c'est des rapaces et des fumiers de la pire espèce. C'est clair que je ne veux plus rien savoir d'eux autres. C'est terminé, je suis tellement déçu et en même temps fâché que je les haïs ça n'a pas de sens. J'ai de la rancœur et je suis réfractaire à tout ce qu'ils sont. C'est presque inimaginable tout ce qui me passe par la tête en ce moment. Je suis assis dans le fourgon, je m'en vais dans un minimum: le Centre Fédéral de Formation et je n'arrête pas de penser.

Libéré une autre fois.

Audience : 23 novembre 1999

Ça fait déjà un petit bout que je sais la date de mon audience donc, je me suis préparé. La semaine dernière, j'ai écrit une lettre aux commissaires. J'ai remis une copie à mon agent, une à mon avocat et l'autre à la commission. J'ai écrit cette lettre juste pour donner ma version des faits. Dans ma lettre, je dénonce et refuse le contenu des rapports produits par mon agent et d'autres membres du SCC. Je refuse aussi les conditions de suivi psychologique, les mensonges que tout le système dit sur moi. En envoyant ma lettre avant l'audience je savais, qu'à mon audience, les commissaires l'auraient lue au moins. J'entre dans la salle d'audience et m'assieds. Je vois qu'un commissaire a ma lettre devant elle. Elle me dit :

- Monsieur Dubé votre écrit n'est pas très joli.
- Il est joli parce qu'il dit la vérité.

À ce que je viens de dire, elle ne répond pas. L'audience commence et jusqu'ici je trouve que ça se passe assez bien. Ils font leur délibération et, ensuite, j'attends la décision. La commission rend sa décision :

- La commission a décidé de vous octroyer votre libération conditionnelle. Cependant, votre certificat renfermera des conditions particulières auxquelles vous devez vous soumettre. Un suivi psychologique et un suivi pour la violence.
- Je n'ai pas besoin de ces suivis, je n'ai commis aucun acte de violence. Je ne veux pas de ces suivis. 20 ans en arrière c'était opportun mais, aujourd'hui, je ne vois pas le rapport. Bon, o.k, je vais les faire vos maudits suivis. Je n'ai pas trop le choix de me ranger à leur décision. Je me dis qu'au moins je sors, c'est déjà ça. Je

m'arrangerai avec les suivis après.

Mes suivis...

Ça fait déjà cinq mois que je fais mes suivis et le rapport du psychologue dit que j'intègre bien mes acquis et je m'adapte bien à la vie en société. Il conclut que la poursuite du suivi n'est pas de mise donc, une demande d'enlever la condition des suivis est déposée à la commission. Quelques temps après, la commission prend connaissance du rapport et elle est appelée à se repositionner dans le dossier mais, un des commissaires qui m'a mis le suivi, siège. Donc, malgré le rapport positif du psychologue d'enlever les suivis, la commission décide de maintenir les conditions. Maudit que je suis déçu, encore une fois, ils me font encore chier ces crosseurs-là.

CHAPITRE IV

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

À la lecture de ce récit de vie et à la lumière des écrits en criminologie, nous allons commenter en insistant sur quatre points qui nous apparaissent centraux dans la vie de monsieur Dubé.

Premièrement, nous nous pencherons sur l'origine d'une trajectoire criminelle. Sous ce point, nous tenterons de comprendre le développement de la délinquance du sujet et les facteurs criminogènes ayant contribué à son implantation. Deuxièmement, nous examinerons le sentiment d'injustice subie. Ce sentiment, présent dans la vie de monsieur Dubé, mérite une réflexion afin de mieux comprendre la façon dont le sujet se représente les événements auxquels il est confronté et comment il se positionne devant ceux-ci. Troisième point, nous élaborerons sur l'art de vivre en prison. Talent et expertise que monsieur Dubé a su développer incontestablement et que nous ne pouvons passer sous silence. Enfin, il sera question de la récidive et de l'inadaptation sociale : deux réalités présentes également dans sa vie.

ORIGINE D'UNE TRAJECTOIRE CRIMINELLE

En parcourant l'histoire de vie de monsieur Dubé, il est étonnant de constater à quel point les découvertes criminologiques sur les trajectoires criminelles sont vivantes et facilement identifiables. Nous retrouvons sans aucun doute les facteurs de Fréchette et Leblanc (1987) tels: la précocité, la persistance, la gradation, l'activation, le vol et le polymorphisme. Chacun d'eux opère en temps opportun et contribue à ériger des bases délinquantes solides sur lesquelles prend assise la trajectoire criminelle et correctionnelle subséquente du sujet. Dans le cas de monsieur Dubé, comme dans plusieurs autres biographies de délinquants, le vol est sans contredit son activité délictuelle de prédilection et ce dernier contribue à la genèse d'une délinquance plus sérieuse, comme le soulignait Hanigan (1991). À cela vient s'ajouter une famille et un statut socio-économique précaire.

Monsieur Dubé vient d'une famille nombreuse. Il passe son enfance dans un quartier pauvre de Montréal. Son père travaille dans le domaine de la construction et sa mère est femme au foyer. Malgré la situation d'employabilité du père, qui n'est pas la pire dans les années 40-50, la famille vit dans la pauvreté et la nourriture se fait rare. Son père est alcoolique et sa mère rationne la consommation de celui-ci, jusqu'au jour où elle commence à boire avec lui. Son père parle rarement, il est effacé et presque jamais à la maison. Sa mère s'occupe de tout et elle fait la discipline. Ses parents ne le questionnent pas sur ses activités et ne savent pas ce qu'il fait de ses temps libres. Souvent, il reçoit des messages contradictoires, notamment quand sa mère lui dit que voler c'est mal et qu'elle n'accepte pas ça, mais ensuite elle prend la nourriture qu'il vole au livreur pour préparer le souper et tout le monde est content. Autre fait non négligeable, lorsque le sujet arrive à la maison avec des objets neufs et de valeur et que personne ne lui pose de question sur le comment il a pu se procurer cela ou, si on ose le lui demander, il n'a qu'à répondre qu'il a fait une commission et a reçu cela en échange et ça fait l'affaire. Ce silence que l'on peut qualifier de pernicieux de la part des parents véhicule une forme d'acceptation et de complicité de ses agirs. Par conséquent, il est clair que la supervision parentale laisse à désirer et que les valeurs familiales sont élastiques. Quant aux règles, elles semblent excessives par moments et trop souples par d'autres, d'où l'existence constante de doubles messages et une incompréhension de la part du sujet à se situer face à de règles inconstantes. Ces observations correspondent fort bien à ce que l'on a vu précédemment dans le chapitre sur la revue des écrits et notamment dans Fréchette et Leblanc (1987).

Dès son jeune âge, le sujet se sent différent et mal à l'aise. Il ressent de la frustration parce qu'il ne peut pas s'acheter tout ce qu'il désire. Il veut avoir des cadeaux à Noël, du lait à l'école et des gâteries quand il passe à la pâtisserie du coin. Bref, il veut tout. Il envie les autres enfants d'avoir ce qu'il n'a pas parce que sa famille est pauvre. Il ne cesse de se comparer aux enfants qui en ont plus que lui,

ce qui nourrit son malaise et son envie. En se comparant avec les enfants mieux lotis que lui, il en conçoit de l'envie. La comparaison l'entraîne dans un cycle; plus il se compare, plus il est insatisfait de sa situation, ce qui le pousse à voler. Il cherche par tous les moyens de se procurer de l'argent pour soulager son malaise intérieur et se sentir quelqu'un.

Très tôt, il ne s'interdit aucun désir, s'il veut quelque chose, il vole pour se le procurer. À l'âge de 7 ans, il commet des vols de façon régulière, active et soutenue et, au fil des ans, ses récoltes sont de plus en plus importantes. Il vole à l'école, à l'épicerie, à la prison des femmes, à l'église, etc, seul ou avec des complices. Rapidement, sa délinquance juvénile est importante et il est clair qu'elle fait partie de son style de vie. Il a de l'argent plein les poches, il aime déranger en montrant ses avoirs lorsqu'il s'achète quelque chose (comme son sac d'école). Il se sent quelqu'un lorsqu'il a de l'argent et diminué quand il en n'a plus. Il ne se remet pas en question, il n'éprouve pas de culpabilité. Il prône comme devise: quand on n'a rien et qu'on n'est pas chanceux, on s'arrange pour avoir ce que l'on veut en se débrouillant avec les moyens du bord. Il vole pour se procurer ce dont il a envie (et non ce dont un enfant de son âge a nécessairement besoin) et il en retire un plaisir et une satisfaction certaine.

Les actions et les réflexions de monsieur Dubé peuvent être interprétées dans les termes des traits de personnalité relevés par Pinatel (1975): l'égoïsme, la labilité, l'agressivité ainsi que l'indifférence affective. En effet, nous sommes en mesure de constater que le sujet démontre une propension à ramener les choses à lui-même, qu'il cherche à satisfaire ses besoins dans le ici et maintenant, qu'il présente l'énergie pour affronter les obstacles et mener à bien l'accomplissement de ses actes délinquants et, finalement, qu'il ne semble pas se soucier des victimes. Assez jeune, il vit d'une criminalité relativement bien organisée et préméditée. Ainsi, à l'école, à 7 ans, il pense à compter le temps que ça demande pour retourner dans la classe, prendre l'argent dans le coffre, retourner dehors à la récréation et le

cache dans la cour d'école pour ne pas se faire prendre ou bien lorsqu'il vole la voisine, madame Émond, en trafiquant la liste d'épicerie qu'elle lui donne pour accumuler des denrées non périssables qu'il cache dans un hangar pour les lui revendre ensuite. Nous pouvons constater que, très tôt dans sa vie, la délinquance est une source de profits. Comme le mentionne Hanigan (1991), le niveau de structuration délictuelle indique l'importance de la délinquance pour son auteur.

Il est tout à fait clair que la délinquance fait partie intégrante de ses activités. La délinquance « style de vie » traitée par Fréchette et Leblanc (1987) définit bien la situation dans laquelle le sujet se trouve. En effet, il commet un nombre considérable d'actes délinquants et y met du temps et de l'énergie. La délinquance envahit son comportement. De plus, pendant son enfance et son adolescence, les altercations avec le système de justice sont mineures et ne l'intimident pas. La peur de la menace pénale n'agit pas sur lui et il ne cesse de s'enliser dans la délinquance. Puis, à 15 ans, un vol de véhicule le fait entrer au pénitencier sans transition et, par le fait même, basculer dans le monde carcéral adulte, d'où la perceptibilité des deux perspectives complémentaires; l'inintimidabilité et la nocivité présentées par Pinatel (1975).

LE SENTIMENT D'INJUSTICE SUBIE

À la lecture du récit de vie de monsieur Dubé, il est aisé de constater que le sentiment d'injustice subie, évoqué et expliqué par De Greeff (1950) est présent tout au long de sa vie. Son vocabulaire est suggestif en ce sens. Évoquant sa tendre enfance, il verbalise déjà que la vie est injuste envers lui. Il trouve les autres plus chanceux que lui, qu'ils ont plus de choses et pour ça, il les envie. Il se dit : les autres en ont plus que moi et je n'ai rien parce que chez nous on est pauvre et moi je veux avoir aussi des affaires comme tout le monde donc, je m'organise pour en avoir et c'est correct. Ainsi, naît la justification de sa délinquance.

L'injustice ressentie amène monsieur Dubé à adopter une posture soit de victime, soit de justicier. Il semblerait qu'il a de la difficulté à entrevoir la possibilité d'être l'offenseur mais il le concède volontiers à autrui. Ainsi, il se sent injustement traité par son travailleur social et il est convaincu que c'est à cause de lui s'il se retrouve à la Cour des adultes et au pénitencier à 15 ans. Sous sa perception, la faute incombe à son travailleur social et non à lui. Le sentiment d'injustice qu'il ressent se poursuit également envers la sentence de deux ans qu'il reçoit. L'injustice qu'il ressent peut s'expliquer par le fait que jusque-là, malgré sa longue feuille de route de délinquance juvénile, il a toujours connu l'impunité : quelques passages devant la Cour juvénile et des rencontres avec son travailleur social qui se sont soldés par des réprimandes. Alors, compte tenu de sa situation, nous pouvons comprendre que le fait de recevoir une sentence de cette nature peut lui paraître injustifié et arbitraire.

La couleur du sentiment d'injustice subie teinte également le discours du sujet lorsque, plus tard, il parle de ses audiences aux libérations conditionnelles et des sentences qu'il a eues. Il est insatisfait des commissaires siégeant lors de certaines de ses audiences et affirme que des juges qui l'ont sentencé ont été plus cléments avec ses complices qu'avec lui-même et ce, même si leur feuille de route était parfois plus garnie que la sienne. Il lui semble que les autres sont plus chanceux que lui parce qu'ils obtiennent leur libération ou bien ils reçoivent une sentence moindre. Par conséquent, le sujet ressent de la frustration envers et contre tous et il se rebelle. En réponse à cette forme de rationalisation des événements en sa défaveur, comme l'explique De Greeff (1950) et Cusson (1983), il riposte à ces injustices en commettant des actes délictueux, d'où sa criminalité récidivante et ce, même à l'intérieur des murs.

Devant l'ensemble de ces constatations, plusieurs interrogations nous viennent à l'esprit. Cette subjectivité dans laquelle il est enfermé et par laquelle il se donne le droit de rétablir sa justice est-elle nécessaire à sa survie? L'incapacité dont fait

preuve le délinquant chronique à se remettre en cause et d'assumer ses responsabilités face aux actes qu'il pose et aux événements auxquels il est confronté est-elle inconsciente ou décidée?

L'ART DE VIVRE EN PRISON

Toutes ces années passées incarcéré, nous donnent raison de croire que monsieur Dubé a développé l'art de vivre en prison évoqué par Cusson (1983). Cette adaptation à la vie carcérale mérite une analyse approfondie afin de comprendre comment elle s'est opérée et a perduré car, dans son cas, on ne parle pas seulement d'une dizaine d'année mais bien de trente ans dans le système correctionnel et d'y être encore aujourd'hui.

À l'âge de 15 ans, il entre par la grande porte du pénitencier. Un nouveau monde se présente à lui et lui offre diverses possibilités, opportunités et désagréments. La phase adaptative débute par l'observation, l'écoute et l'apprentissage de la routine de son nouvel univers. Bien entendu, il ressent de la peur, mais il apprend à se défendre et il s'en sort relativement bien. Lui-même le reconnaît, lorsqu'il dit se sentir dans son monde quand il arrive au Centre Fédéral de Formation et voit la propreté des lieux et des jeunes comme lui. Il est jeune, influençable, énergique, imprévisible et intéressé au monde criminel. D'ailleurs, au fil de ses sentences, on remarque qu'il se fait absorber par l'univers carcéral, comme Clemmer (1940) l'avait noté, il y a longtemps.

La vie carcérale du sujet rejoint les modes d'accommodement développés par Cusson (1983), notamment le mode d'installation et celui d'adaptation, nommé la délinquance carcérale. Le monde carcéral devient son chez soi et il se l'approprie. Il y trouve un statut social, il y occupe des emplois et des postes importants dans le milieu, il s'y fait de bons amis, il y fait beaucoup d'argent. Bref, le milieu n'a plus de secret pour lui. Bien qu'il sache exploiter et profiter des bons côtés que le système lui procure, il n'en demeure pas moins que son refus du système et la

rébellion qui en découle viennent alourdir les rouages de sa vie carcérale. Par conséquent, il subit plusieurs punitions physiques, des transferts d'établissement, des refus de libération et s'y sent persécuté. Malgré tout, le sablier du temps s'écoule et le sujet perdure dans sa révolte. L'expérience carcérale qu'il a accumulée, nous permet de penser qu'il est devenu maître de la nage à contre-courant. À la lumière de cela, on se demande : Est-ce cette haine et cette révolte qui lui donnent la force de continuer à « faire du temps », année après année? Nous pouvons croire que sans elles, il ne supporterait pas la prison. Sans cette haine et révolte envers et contre tous pour faire éclater sa vérité, quelle serait sa raison de vivre? Nous croyons que, même aujourd'hui, cela lui permet de vivre. Ceci nous conduit au point suivant : La récidive et l'inadaptation sociale.

LA RÉCIDIVE ET L'INADAPTATION SOCIALE

Il va de soi qu'un individu ayant développé l'art de vivre en prison présentera des difficultés à vivre en société. Difficultés reliées au fait qu'en société, les règles, les valeurs, les statuts, le style de vie et les rapports humains sont différents. La récidive et l'inadaptation sociale sont deux phénomènes allant de pair, puisque l'un est la manifestation de l'autre. Alors, serait-il plus juste d'ajouter : la récidive et l'inadaptation sociale mais l'adaptation carcérale? Cela dit, ce perpétuel enlèvement dans la criminalité ne dépendrait-il pas de la qualité et de la longueur du séjour passé en détention? Advenant le fait que le passage carcéral d'un individu soit négatif, pouvons-nous croire que la prison aura eu l'effet dissuasif escompté sur cette personne? Et, dans le cas contraire, quel effet la prison aura eu sur le sujet? Celui qui s'y trouve des amis, un job intéressant, un statut, un respect, de l'argent facile et des opportunités, n'est-il pas un récidiviste en devenir? Sans doute que si la personne se plaît un peu trop en détention, il se peut qu'elle ne se plaise plus du tout en société, car comment en venir à combiner ces deux univers?

Malgré les sanctions pénales qu'il reçoit et purge, monsieur Dubé continue à s'enliser dans la délinquance jusqu'à ce que la neutralisation pénale le frappe avec

une sentence à perpétuité. Sa criminalité se poursuit à l'intérieur des murs, donc il serait faux de dire que la sentence provoque un arrêt d'agir. Attaquer un être humain en détention et en attaquer un en communauté reçoit, de la part des gens, un jugement différent et ce, même si l'acte initial est identique. Néanmoins, que la victime soit un criminel ou un honnête citoyen, est-ce que l'auteur du crime est plus ou moins réhabilité pour autant?

Poursuivre sur cette lancée en effectuant un parallèle entre l'univers sociétal et l'univers carcéral démontre que le premier condamne l'acte et isole son auteur, tandis que le second accepte l'agir et celui qui le porte. Par cette vision et ce traitement différent, il est évident que le sort réservé à l'instigateur est, à son tour, contrasté. Dans l'univers carcéral, le délinquant, par ses agirs et sa façon d'être, acquiert une certaine valorisation, un respect, un statut et la solidarité de ses pairs. Bref, il est reconnu et il est quelqu'un. Dans l'univers sociétal, un individu ayant passé plusieurs années incarcéré se retrouve souvent sans emploi, prestataire de l'aide sociale, sans réseau social, sans pouvoir et sans reconnaissance. Par conséquent, il devient alors anonyme dans la masse. Le détenu que l'on respecte en établissement, parce qu'il a fait ses preuves plus que quiconque, devient dehors le vieux qui n'intéresse plus personne et qui a toutes ses preuves à faire pour se tailler une petite place au soleil. Sous cette vision, bien que nous croyions que le bagage carcéral, l'enracinement des habitudes délinquantes ainsi que la reconnaissance acquise à l'intérieur du milieu criminel peuvent venir contrecarrer le rétablissement social d'un individu et favoriser sa récidive, se pourrait-il que le regard social porté sur la personne ait également un rôle à jouer dans sa récidive et son inadaptation sociale?

La trajectoire de monsieur Dubé nous laisse voir que son processus délinquant s'est amorcé très précocement, a perduré pendant bon nombre d'années et s'est ralenti lors des dix dernières années. Cette réalité rejoint l'observation que, plus le potentiel criminel accumulé dans l'enfance est grand, plus la carrière criminelle se

prolongera. Malgré tout, nous constatons tout de même une diminution ainsi qu'une gravité moindre des actes délinquants du sujet dans les dix dernières années. Cependant, ces années de liberté ont été interrompues par de nouvelles condamnations au Code criminel qui se sont soldées par des retours en établissements. Par conséquent, l'effet de maturation qui vient fermer la boucle de la récidive pour ouvrir celle de la socialité, semble tarder à s'installer à demeure chez monsieur Dubé.

S'il fallait choisir parmi les facteurs poussant monsieur Dubé à récidiver, nous choisirions le sentiment d'injustice subie, la révolte qu'il suscite et le droit d'agresser autrui qu'il s'octroie. À la question : Est-ce cette révolte permanente contre l'iniquité qui le maintien dans ce perpétuel recommencement? Nous ne sommes pas loin de répondre par l'affirmative.

ANNEXE I

CHRONOLOGIE DE VIE, FAITS MARQUANTS

****Chronologie de vie, faits marquants****

27 août 1942	Naissance à Montréal dans le quartier du « Faubourg à la mélasse ».
Année 1946	Mort de sa petite sœur Pauline.
Septembre 1947	Début de l'école.
Année 1949	Une première fois à la Cour pour un vol de chaloupe.
Années 1949 à 1957	Premier racket de protection. Vol de l'argent de la Ste-Enfance. Vols un peu partout. Vol de sac d'épicerie. Vols au port de Montréal pour avoir un sac d'école. Les commissions à faire pour ma mère. Vols à l'église. Autre vol, madame Émond.
Année 1953	Son frère aîné vole une auto et va au pénitencier.
Suite Années 1949 à 57	Vols partout, épicerie, commerces, prison, etc. Encore la Cour et mon travailleur social. Introduction par effraction.
Janvier 1958	Vol d'auto. Devant la Cour des adultes à 15 ans.
Années 1958-59	Première incarcération : Sentence de 2 ans ¹ : Le pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Transfert au Centre Fédéral de Formation. Convoitises homosexuelles. Le gobelet dans la nuit. Le trou.
Août 1959	Mort de sa petite sœur Claudine.

¹ GRC. Service de l'identité judiciaire.

Septembre 1959	Libération.
Octobre 1959	Cambriolages et arrestation. Devant la Cour, deuxième sentence; 12 mois trois fois ² . Deuxième incarcération : Bordeaux.
11 Mars 1960	Pendaison à Bordeaux d'Ernest Côté ³ .
Année 1960	Émeute et nouvelle accusation.
Juillet 1961	Deux ans de pénitencier pour bris de propriété ⁴ . Le pénitencier de St-Vincent-de-Paul.
Printemps 1962	Règlement de compte à coups de couteau dans le dos.
Mai 1962	Nouvelle condamnation : 5 ans pour avoir poignardé le détenu ⁵ . Tentative de meurtre sur un garde. Nouvelle condamnation d'un an pour avoir poignardé le garde ⁶ et 12 coups de courroie. La courroie.
Année 1963	Transfert au pénitencier de Kingston.
Année 1966	Libéré une autre fois.
Années 1967-68-69	Un temps d'accalmie.
Année 1970	Introductions par effraction. Vols à Sorel.

² Ibid.

³ L'Encyclopédie du Québec Vol :1 (1973), p.355

⁴ GRC. Service de l'identité judiciaire.

⁵ GRC. Service de l'identité judiciaire.

⁶ Ibid.

Année 1970 (suite)	La Cour, nouvelle condamnation et incarcération. ⁷
6 juin 1970	Évasion de la prison de Sorel.
Juillet 1970	Repris et envoyé au Leclerc.
Année 1971-72	Pénitencier St-Vincent-de-Paul. Le pénitencier de Cowansville, c'est le paradis.
Année 1973	Audience devant la CNLC, octroie de sa libération conditionnelle. ⁸ Rencontre avec John Larouche. John Larouche se fait tirer mais il ne meurt pas.
Juillet 1974	La guerre contre les Desmarais.
Août 1974	Engagé par dans le Nord pour « faire » le coffre-fort. La Sûreté du Québec fait son enquête.
Septembre 1974	Nouvelles charges, la Cour le libère sous caution. ⁹ De retour chez lui, il cherche sa blonde. À Québec, l'appel téléphonique fatidique entre John et Marc. La guerre est ouverte entre John et Marc, le premier qui trouve l'autre le tue.
17 Novembre 1974	Meurtre d'une femme chez John Larouche. Autre règlement de compte.
Novembre 1974	Arrestation. Son frère se met à table.
Décembre 1974	Début des procédures judiciaires pour le meurtre de la femme.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Aucune trace dans sa fiche d'identité judiciaire. Cependant, en 1976, une condamnation pour vol est annulée en appel, donc nous pouvons présumer qu'il s'agit de ce vol, puisqu'en 1974 il est incarcéré.

Hiver 1975	Procès (2 mois). Verdict: culpabilité et sentence: perpétuité. ¹⁰ Pénitencier St-Vincent-de-Paul.
Printemps 1980	Tentative de suicide et hôpital. Retour au pénitencier St-Vincent-de-Paul.
Année 1981 à 1987	Transfert au pénitencier de la Saskatchewan. Parle à la radio sur les ondes de CKVL.
Année 1988 à 1993	Retour au Québec au pénitencier de Cowansville.
Année 1993-94	Apprend que John Larouche est sorti du pénitencier. Sorties avec et sans escorte.
Mars 1994	Transfert au pénitencier Montée St-François. Audience devant la CNLC et libération. Stage de 9 mois au CRC L'Espadrille. Job chez Tomasso.
Décembre 1994	Appartement à Laval avec un colocataire.
Octobre 1995	Mauvaise nouvelle; suicide du frère à son colocataire.
Année 1996	Accusation de voies de fait simple, retour en détention. ¹¹ Sentence suspendue et une probation.
Année 1997	Audience devant la CNLC et libération. Déménagement à Repentigny toujours avec son colocataire.
Année 1998	Fréquentation d'une femme de son immeuble. Vacances au Nouveau-Brunswick. Elle lui demande de tuer son ex-mari.
Septembre 1998	Maison de transition de St-Jérôme et retour en détention.

¹⁰ GRC. Service de l'identité judiciaire.

¹¹ Ibid.

17 Décembre 1998	Audience devant la CNLC : libération refusée.
23 Novembre 1999	Audience devant la CNLC : libération conditionnelle acceptée. ¹²
Décembre 1999	Déménagement, nouvel appartement à Rivière des Prairies.
Été 2002	Saison de camping à St-Antoine-Abbé. Incident avec les voisins.
14 Octobre 2002	Arrestation et accusations de harcèlement criminel et de menaces de mort. Pénitencier Ste-Anne-des-Plaines et transfert à Cowansville.
07 Janvier 2003	Début des procédures judiciaires.
Avril 2003 et mai 2003	Procès (4 jours en avril et 1 jour en mai) et verdict. ¹³
Juin 2003	Verdict de culpabilité sur un chef et sentence suspendue.
Juillet 2003	En attente d'être vu par la CNLC en audience.
15 Août 2003	Audience et refus de la libération conditionnelle.

¹² GRC. Service de l'identité judiciaire.

¹³ J'ai assisté personnellement aux procédures judiciaires au palais de justice de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Blumstein, A., Cohen, J., Roth, J.A., Visher, C.A. (eds) (1986), *Criminals Careers and « Careers Criminals »* Vol. I, Washington Dc, National Academy Press.
- 2- Caron, R., (1980), *Matricule 9033*, Montréal, Beauchemin.
- 3- Charrière, H., (1969), *Papillon*, Éditions Robert Laffont, S.A., Paris.
- 4- Clemmer, D., (1940), *The Prison Community*, New York, Holt.
- 5- Cusson, M. (1981), *Délinquants pourquoi?*, Montréal, Hurtubise HMH, Paris, Armand Colin; rééd. Bibliothèque québécoise en 1989.
- 6- Cusson, M. (1983), *Le Contrôle social du crime*, Paris, PUF.
- 7- Cusson, M (1998), *Criminologie actuelle*, Paris, PUF.
- 8- De Greeff, E. (1948), *Introduction à la criminologie*, Paris, PUF.
- 9- De Greeff, E. (1955), Criminogénèse, in *Actes du I^{er} Congrès international de criminologie* (en 1950), Paris, PUF.
- 10- Deslauriers, J-P., Kérisit, M., (1997), Le devis de recherche qualitative, in Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L., Lapierre, A., Mayer, R., Pirès, A., *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p 85-109. Boucherville, Gaëtan Morin.
- 11- Fréchette, M., Leblanc, M., (1987), *Délinquances et délinquants*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- 12- Gérin-Lajoie, D., Guerra, J., Martin, C., Tétrault, R., (1977), Les prisons, *Magazine Ovo*.
- 13- Hanigan, P., (1991), *La jeunesse en difficulté*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- 14- Julien, G., (1976), *Esquisse historique de l'univers carcéral à Montréal*, Mémoire de maîtrise. École de criminologie., Université de Montréal.
- 15- Lamarche, G., (1961), Nouvelle émeute printanière à Bordeaux, in : *Le Devoir*, 15 mai, p.3 et p.6.

- 16- Landry, L., (1973), *Encyclopédie du Québec : Un panorama de la vie Québécoise*, Vol. I, Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec, Les éditions de l'homme Ltée.
- 17- Lemire, G., (1990), *Anatomie de la prison*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- 18- Lockwood, D., (1985), « Issues in prison sexual violence », dans Braswell, M., Dillingham, S., Montgomery, R., *Prison violence in America*, Cincinnati, Anderson.
- 19- Michelat, G., (1975), Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie, *Revue Française de Sociologie*, Vol 16.
- 20- Paradis, G., (1974), *Carcérologie Québécoise : Le cas de Bordeaux*, Mémoire de maîtrise. École de Criminologie., Université de Montréal.
- 21- Pinatel, J., (1975), *Traité de droit pénal et de criminologie, t. III : La criminologie*, Paris, Dalloz (1^{er} éd., 1963).
- 22- Pirès, A., (1997), Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, in Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L., Lapierre, A., Mayer, R., Pirès, A., *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, p.113-167. Boucherville, Gaëtan Morin.
- 23- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P., (1983), *Les Récits de vie : théorie et pratique*, Presses Université de France.
- 24- Poupart, J., Deslauriers, J-P., Groulx, L., Lapierre, A., Mayer, R., Pirès, A., (1997), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- 25- Service correctionnel du Canada, (1989), *Livret commémoratif de la fermeture du pénitencier St-Vincent-de-Paul 1873-1989*, Ottawa, Gouvernement du Canada.
- 26- Shaw, C., (1930), *The Jack-Roller*, Chicago & London, The University of Chicago Press.
- 27- Sutherland, E, H., (1937), *Le Voleur Professionnel*, (traduit par Serve, G.), Version originale publiée par The University of Chicago sous le titre : The Professional Thief.
- 28- Sykes, G.M., (1958), *The Society of captives*, Princeton, N.J., Princeton University Press.

29 -Sources électroniques :

Site du Service correctionnel du Canada : Profil des établissements correctionnels fédéraux du Canada.

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/ftcque_f.shtml

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/leclerc_f.shtml

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/cowansville_f.shtml

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/archambault_f.shtml

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/kingston_f.shtml

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/saskpen_f.html

http://www.csc-scc.gc.ca/text/facilit/institutprofiles/donnacona_f.shtml

Site du Service correctionnel du Canada : Historique de la libération conditionnelle au Canada.

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/phisorf.htm>

Site du Service correctionnel du Canada : Fonctionnement de la libération conditionnelle au Canada.

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/pdefinf.htm>

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/prolef.htm>

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/pparelf.htm>

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/pdecf.htm>

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/pbhf.htm>

<http://www.npb-cnrc.gc.ca/infocntr/parolec/ptypef.htm>

